

UNIVERSITY  
OF  
TORONTO  
LIBRARY







# BIBLIOTHECA ROMANICA.

Prix de chaque numéro 50 centimes.

Chaque volume peut être fourni relié en toile rouge et titre dorée. Le prix de la reliure en varie de 50 centimes à 1 franc.

## Nr. Bibliothèque française.

- 81|83 **Balzac**, Eugénie Grandet. — Introduction par H. Gillot.  
96|98 — Le Cabinet des Antiques. — Intr. par H. Gillot.  
23|24 **Beaumarchais**, Le Barbier de Séville. — Intr. par G. Gröber.  
84 **Boileau**, Art poétique. — Intr. par E. Höpffner.  
101 — Le Lutrin. — Intr. par E. Höpffner.  
53|54 **Chanson de Roland**. — Intr. par G. Gröber.  
64|65 **Chateaubriand**, Atala. — Intr. par F. Ed. Schneegans.  
29 **Corneille**, Horace. — Intr. par C. This.  
3 — Le Cid. — Intr. par G. Gröber.  
50 — Cinna. — Intr. par C. This.  
80 — Polyeucte. — Intr. par C. This.  
92 — Le menteur. — Intr. par C. This.  
4 **Descartes**, Discours de la méthode. — Intr. par G. Gröber.  
32|136 **Guérin, Maurice de**, Journal, Lettres, Poèmes et Fragments. — Intr. par F. Ed. Schneegans.  
75|77 **Lamartine**, Méditations. — Intr. par F. Ed. Schneegans.  
22|107 **La Bruyère**, Caractères. — Intr. par F. Ed. Schneegans.  
46 **Molière**, L'Avare. — Intr. par C. This.  
1 — Le Misanthrope. — Intr. par G. Gröber.  
2 — Les Femmes savantes. — Intr. par G. Gröber.  
119 — Tartuffe. — Intr. par G. Gröber.  
26|28 **A. de Musset**, Comédies et Proverbes. — Intr. par H. Gillot. — (La nuit vénitienne. — André del Sarto. — Les caprices de Marianne. — Fantasio. — On ne badine pas avec l'amour.)  
55|58 — Premières Poésies. — Intr. par H. Gillot.  
67|70 **Pascal**, Les Provinciales. — Intr. par Ph. Aug. Becker.  
60|61 **Pierre Pathelin**, Farce de Maître. — Intr. par F. Ed. Schneegans.  
32|34 **Prévost**, Manon Lescaut. — Intr. par H. Gillot.  
11 **Racine**, Athalie. — Intr. par G. Gröber.  
127 — Phèdre. — Intr. par J. Friedolsheim.  
9 **Restif de la Bretonne**, L'an 2000. — Intr. par G. Gröber.  
7|118 **B. de Saint-Pierre**, Paul et Virginie. — Intr. par A. Paris.  
5|126 **Scribe**, Le verre d'eau. — Intr. par W. v. Wurzbach.  
18|20 **Tillier**, Mon oncle Benjamin. — Intr. par G. Gröber.  
2|114 — Belle-Plante et Cornélius. — Intr. par G. Gröber.  
35|36 **Villon**, Maître François, Oeuvres. — Intr. par F. Ed. Schneegans.  
37|88 **Voltaire**, Zadig ou la Destinée. Histoire orientale. — Intr. par B. Heller.

Nr.

**Biblioteca española.**

- 8 **Calderon**, La vida es sueño. — Intr. par G. Gröber.  
 73|74 — El Mágico Prodigioso. — Intr. p. W. v. Wurzbach.  
 37|39 **Castro, G. de**, Las Mocedades del Cid. I, II. — Intr. par  
 W. v. Wurzbach.  
 41|44 **Cervantes**, Cinco Novelas ejemplares. — (La Gitanilla.  
 — Rinconete y Cortadillo. — El Celoso Extremeño.  
 — El Casamiento Engañoso. — Coloquio que pasó  
 entre Cipion y Berganza.) Intr. par R. J. Cuervo.  
 137|141 — Don Quijote de la Mancha (Iª). — Intr. par W. v.  
 Wurzbach.

Nr.

**Biblioteca italiana.**

- 128|129 **Beccaria, C.**, Dei delitti e delle pene. — Intr. par R.  
 Palmarrochi.  
 7 **Boccaccio**, Decameron, Prima Giornata.  
 21|22 — — Seconda Giornata.  
 48|49 — — Terza Giornata.  
 59 — — Quarta Giornata.  
 66 — — Quinta Giornata.  
 85|86 — — Giornata Sesta e Settima.  
 89|90 — — Giornata Ottava.  
 93 — — Giornata Nona.  
 99|100 — — Giornata Decima.  
 — — Intr. par G. Gröber.  
 120|122 — La Fiammetta. — Intr. par G. Gigli.  
 5|6 **Dante**, Divina Commedia. I: Inferno.  
 16|17 — — II: Purgatorio.  
 30|31 — — III: Paradiso.  
 — — Intr. par G. Gröber.  
 40 **Dante**, La Vita Nova. — Intr. par F. Beck.  
 109 **Goldoni**, Locandiera. — Intr. par R. Schmidbauer.  
 124 — Le Donne Curiose. — Intr. par R. Schmidbauer.  
 94|95 **Latino**, Il Tesoretto e il Favolello. — Intr. par B. Wiese.  
 71|72 **Le cento novelle antiche**. — Intr. par E. Sicardi.  
 62|63 **Leopardi**, Canti. — Intr. par P. Savj-Lopez.  
 91 — Pensieri. — Intr. par P. Savj-Lopez.  
 123 **Machiavelli**, Mandragola. — Intr. par S. Debenedetti.  
 108 **Maffei**, Merope. — Intr. par H. Hauvette.  
 110|111 **Metastasio**, Didone abbandonata. — Intr. par C. Battisti.  
 12|15 **Petrarca**, Rerum vulgarium fragmenta. — Intr. par G.  
 Gröber.  
 47 — I Trionfi. — Intr. par C. Appel.  
 130|131 **Poliziano**, L'Orfeo e le Stanze. — Intr. par F. Neri.  
 115|116 **Redi**, Poesie Toscane. — Intr. par C. Orlando.  
 78|79 **Strozzi**, I madrigali. — Intr. par L. Sorrento.

Nr.

**Biblioteca portuguesa.**

- 10 **Camões**, Os Lusíadas. Canto I, II.  
 25 — — Canto III, IV.  
 45 — — Canto V, VI, VII.  
 51|52 — — Canto VIII, IX, X.  
 — — Intr. par C. Michaëlis de Vasconcellos.

759.4

**BIBLIOTHECA  
ROMANICA**

**35. 36.**

*BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE*

*ŒUVRES  
DE  
MAITRE*

*FRANÇOIS VILLON*

*(DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET  
CORRIGÉE 1911)*

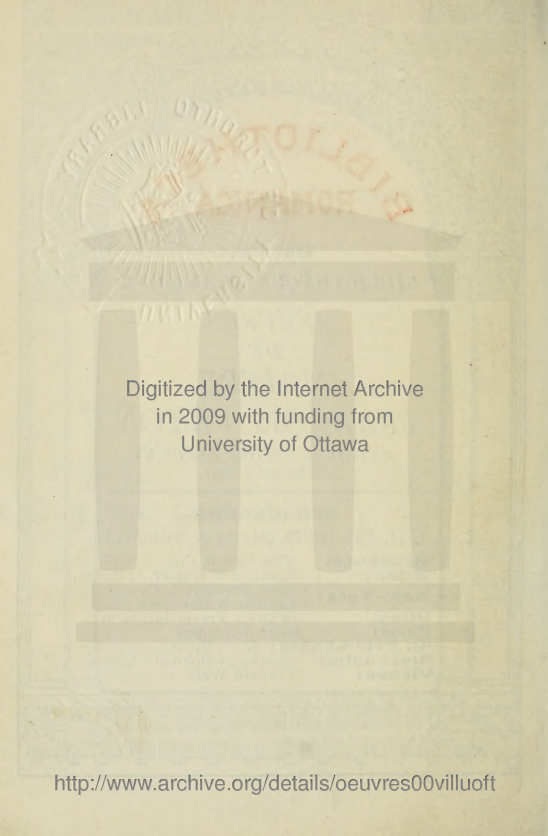
183460  
298.23

**STRASBOURG**

J. H. ED. HEITZ (HEITZ & MÜNDEL)

- Bruxelles:** Van Oest & Cie
- Milan:** Sperling & Kupfer
- New-York:** } G. E. Stechert & Co
- } Lemcke & Buechner
- Olten:** Schweiz. Vereinsortiment
- Paris:** Haar & Steinert
- St. Pétersbourg:** K. L. Ricker
- Stockholm:** Sandbergs Bokhandel
- Vienne:** Leopold Weiß

Germany



Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa



ŒUVRES  
DE  
MAITRE FRANÇOIS VILLON

*„Je riz en pleurs“.*

*(Ballade du Concours de Blois.)*

---

---

TOUS DROITS RÉSERVÉS

---



## NOTICE

---

Vers le milieu du quinzième siècle le Quartier Latin fut le théâtre de scènes bruyantes, dont les détails pittoresques nous sont connus par quelques actes judiciaires. Les écoliers s'étaient emparés de deux pierres bornes, placées devant des maisons patriciennes, et les avaient plantées en plein Quartier Latin, solidement fixées «a grosses bendes de fer et par plastre». La nuit ces pierres, dont l'une avait reçu le surnom de *Pet au Diable*, étaient couronnées de fleurs et les écoliers en liesse dansaient autour «à fleutes et à bedons». Les enseignes des tavernes et des maisons bourgeoises excitèrent elles aussi la verve et l'imagination facétieuse des étudiants qui en décrochèrent quelques-unes et célébrèrent les noces burlesques de la «*Truie qui file*» avec «*l'Ours*» par-devant le «*Cerf*». François de Montcorbier, dit Villon qui venait d'être reçu bachelier en 1449 et licencié, puis maître ès arts en 1452, dut prendre une part importante à ces événements. Il en a raconté les péripéties dans un «*Rommant du Pet au Diable*» qu'il cite dans son *Grand Testament*, mais qui s'est malheureusement perdu au cours de l'existence agitée du poète. Fran-

çois de Montcorbier ou Des Loges est né vers 1432 «de povre et de petite extrace». Sa mère, «femme . . . povrette et ancienne», à laquelle le poète dédie une exquise prière à la Vierge Marie, dut le confier tout jeune aux soins dévoués d'un parent, Guillaume Villon, chapelain de l'église collégiale de Saint Benoît le Bestourné. Guillaume Villon, qui habitait près de la Sorbonne, se chargea de l'éducation de son jeune parent qui, de son côté, a voué une reconnaissance profonde à son «plus que pere» et lui doit le surnom de Villon. Les temps agités étaient peu favorables aux études régulières et sérieuses. Plein de regrets amers le poète jettera plus tard un regard mélancolique sur sa triste existence et sa «jeunesse folle», passée dans les tavernes avec les «enfants perduz». De ces études universitaires nous ne trouvons dans les œuvres de Villon que le souvenir vague, quelques noms sonores et poétiques, tirés de l'histoire et de la mythologie, quelques termes de scholastique. Cette vie de plaisir et d'insouciance fut troublée par un événement tragique. En 1455 Villon, attaqué par un prêtre débauché, eut le malheur de tuer son adversaire, s'enfuit momentanément de Paris, put y rentrer grâce à deux lettres de rémission, qui nous font connaître les détails de cette affaire, et se rendit bientôt après à Angers, pour «briser, dit-il, la tres amoureuse prison» où le retenait une amante perfide. Il semble plutôt qu'il ait

espéré trouver du secours auprès d'un parent de sa mère. Avant de quitter Paris, il compose un premier poème, les *Lais* ou *Petit Testament*. Alors commence la lamentable odyssee du poète. Il rencontre quatre aventuriers, dont l'un est désigné dans un acte judiciaire de «*fortis operator crochetorum*», et s'empare avec eux du trésor de la faculté de théologie de Paris, conservé au Collège de Navarre (1456). Il quitte Paris précipitamment et erre à travers la France «tant que d'ici à Roussillon<sup>1</sup> — Brousse n'i a ne broussillon — Qui n'eust, ce dit-il, sans mentir — Un lambeau de son cotillon». En 1557 il séjourne à la cour de Charles d'Orléans, compose deux ballades d'un style pédantesque à l'occasion de la naissance de Marie d'Orléans et la «ballade du Concours de Blois» sur le thème «je meurs de seuf au près de la fontaine». Nous le retrouvons à la cour de Jean II de Bourbon, à Moulins (Ballade à Monseigneur de Bourbon). Une strophe du Testament a conservé le souvenir du passage de Villon en Poitou, où deux «filles très belles et gentes» lui apprennent le parler poitevin. C'est pendant ces courses à travers la France, qu'il s'est affilié à la redoutable association des «coquillards», composée de bandits et d'escrocs, dont les exploits et la langue savoureuse et obscure

---

<sup>1</sup> Roussillon (Isère).

nous sont connus par les révélations d'un co-  
quillard, faites en 1455 devant le tribunal de  
Dijon. Villon a composé quelques ballades dans  
le jargon de ces réprouvés. L'excès de misère et  
d'abaissement inspire au «povre Villon» ses œuvres  
les plus fortes et les plus personnelles. En 1461  
il est enfermé à Meung-sur-Loire et adresse un  
appel ému à ses amis du fond «de la dure prison»  
(Epistre en forme de ballade à ses amis), tandis-  
que dans une ballade en dialogue le cœur du poète  
exhorte vainement son pauvre corps misérable et  
avili. Libéré par le nouveau roi de France, Louis  
XI, Villon reprend sa vie errante et compose son  
«Testament» (1461-1462). Une faute inconnue,  
compliquée du souvenir de son passé criminel,  
fait retomber Villon aux mains de la justice: il  
est relâché bientôt après, puis repris à la suite  
d'une rixe sanglante à laquelle il est mêlé, mis à  
la question et condamné à être pendu (1463). C'est  
alors qu'il compose le quatrain plaisant «que feit  
Villon quant il fut jugé à mourir» et la sombre  
et poignante «épitaphe en forme de ballade», la  
fameuse «ballade des pendus». Le 5 janvier 1464  
la peine de mort est commuée en exil loin de Paris  
et Villon adresse, entre le 5 et le 8 janvier 1464,  
son ironique «ballade de l'appel» à Garnier «clerc  
du guichet», et une «requeste» au Parlement. Puis  
nous le perdons de vue. Deux anecdotes, recueillies  
par Rabelais, nous le montrent l'une séjournant

en Angleterre, l'autre organisant dans ses vieux jours une représentation de mystère à Saint-Maixent. Il reste le poète de la bohème littéraire, le héros légendaire des «*Repues franches*», poème qui lui a été faussement attribué. «*c'estoit la mere nourriciere de ceux qui n'avoient point d'argent*». (*Repues franches. Oeuvres de Villon ed. L. Mo-land p. 274*).

Les Lais (Petit Testament) sont une œuvre d'écolier en verve, sans arrière-pensée satirique ni portée morale. Pauvre d'argent et riche en imagination, le poète lègue son «*bruit*» (sa renommée) à son parent Guillaume Villon et renouvelle des plaisanteries traditionnelles, dont les enseignes des tavernes font les frais. Il donne «*le Mouton*» et «*le Bœuf couronné*» à un boucher, «*le Trou de la Pomme de Pin*» à un buveur. Le son des cloches de la Sorbonne l'interrompt, son encre gèle, la chandelle s'éteint et le poète s'endort. Mûri par les épreuves d'une vie de misère, troublé par la pensée de la mort, le poète reprend le sujet de sa première œuvre, le creuse, en tire tout ce qu'il contient de substance poétique et compose son «*Testament*» (Grand Testament). La plaisanterie tourne au trait acéré de satire, s'aiguise d'ironie, devient une arme redoutable et venge le poète de la méchanceté, de l'avarice des hommes et de la cruauté du sort. Dans le cadre du Testament qui s'ouvre par les formules traditionnelles

de droit et de piété et se termine par des instructions minutieuses et plaisantes sur les funérailles du poète, Villon a enchâssé quelques uns de ses chefs-d'œuvre lyriques, la touchante prière à la Vierge qu'il lègue à sa mère, l'exquise «ballade des dames du temps jadis» qui toutes, malgré leur gloire et leur puissance, se sont évanouies dans un passé lointain «mais où sont les neiges d'antan», «la ballade et oroison» pour le «bon feu maistre Jehan Cotart», les plaintes désolées et farouches de «la Belle Heaulmière», la ballade effrontée de la «Grosse Margot». Le sentiment poignant de la vanité de toute chose, l'idée de la Mort qui attend la pauvre chair humaine et à laquelle succombe le «corps femenin qui tant est tendre — Poly, souef, si précieux», la sombre poésie des Danses macabres anime les vers du poète. Il décrit avec une précision de détails effrayante l'œuvre de destruction de la Mort, qui n'épargne «ni Paris ni Héline», «quiconques meurt, meurt à douleur». Le charnier du cimetière des Innocents et la fresque célèbre, qui en décorait les murs et illustrait les scènes de la Danse Macabre, présentent à l'âme de Villon l'image de la Mort réparatrice et vengeresse. Elle abat grands et petits et rappelle brutalement aux hommes leur égalité primitive; elle venge «icelles qui s'inclinoient» devant les puissances de ce monde, les faibles et les opprimés, en les jetant avec les orgueilleux «ensemble en ung tas



pesle mesie». Nous retrouvons ce même sentiment poignant, ce même réalisme puissant dans la «ballade des pendus». Avec une clairvoyance effrayante le poète voit son corps pendu et livré aux injures du temps, aux morsures des oiseaux voraces, plus becqueté «que dez à coudre». Un sentiment émouvant d'humilité et d'angoisse, les plaintes touchantes du malheureux qui implore la pitié des passants, enlèvent à ce sombre tableau ce qu'il pourrait avoir de trop brutal et de repoussant.

Le cœur du poète ne s'est pas endurci dans le mal, ne s'est pas fermé à tout sentiment honnête. Sa nature sensuelle et faible l'entraîne de chute en chute : il se sent dominé par des passions mauvaises, incapable d'effort, de résistance au mal et subit les tristes défaillances de la chair : «je congnois tout fors que moy mesmes», s'écrie-t-il, troublé par la lutte que l'instinct pervers et une volonté meilleure mais vacillante se livrent dans son cœur. Sa pensée ne s'élève pas au-dessus des souffrances, des misères et des besoins du présent. Son rêve de bonheur est celui d'un malheureux qui erre, sans feu ni lieu, et aspire au bien-être, à la vie large et confortable, dont le privent son insouciance, sa paresse, ses vices, une fatalité obscure qu'il sent peser lourdement sur lui. Humblement, tristement, il confesse ses fautes, sans protestations, sans blasphèmes. Mais ce réprouvé, qui a «bu toutes ses hontes» et dont l'œuvre pour-

rait n'être qu'un document curieux, un tableau poignant de misère humaine, est un grand artiste. Il a su donner à ses vers une concision, une énergie, une sobriété d'expression, qui contrastent avec le style lourd, compliqué, la rhétorique laborieuse et les allégories des poètes fameux de son époque. Sa vie errante et misérable ne lui a pas laissé le loisir d'élever les édifices compliqués des allégories, chères aux poètes émules de Jean de Meung; il n'a pas sucé la moelle de la sagesse antique et n'a pas été tenté de donner à ses pensées l'allure compassée et pesante de la poésie du XV<sup>e</sup> siècle. Dans quelques poésies de circonstances, nous le voyons marcher maladroitement sur les traces des grands rhétoriciens. Ces vers sont indignes de lui, gauches, sans grâce, sans fraîcheur, sans aucune des qualités qui le distinguent. La «requeste» au Parlement, le dit et la ballade composés en l'honneur de Marie d'Orléans sont des modèles de mauvais goût.

Son horizon est restreint: Paris, le Quartier Latin, ses tavernes et leurs habitués, la bohème littéraire de l'époque, le milieu des courtisanes, des filles, des voleurs et des gibiers de potence, quelques figures respectables de bourgeois mêlés à des gens sans aveu aux métiers louches. Tous ces personnages vivent d'une vie intense, fixés d'un trait sûr par un artiste qui sait voir et choisir le détail caractéristique, le geste expressif, et parvient à nous intéresser à des inconnus, sans nom

dans l'histoire. Scènes plaisantes ou tristes, esquisses légères ou puissantes déformations caricaturales de la nature, nous voyons nettement trois usuriers — le poète en fait plaisamment trois pauvres orphelins — qui «les pouices sur la saincture», le bonnet enfoncé dans la tête répondent d'un ton rogue au solliciteur «Han? Quoy? Il n'en est riens!», les «cuidereaux d'amours transsis — chaussans sans meshaing fauves botes», la laideur tragique de «la belle heaulnière», vaincue par l'âge et la misère, les «povres vielles sotes — assises bas, à crouppetons tout en ung tas comme pelotes — a petit feu de chenevotes — tost allumées, tost esteintes» et rêvant au beau temps de leur jeunesse, les Parisiennes «assises — sur le bas du ply de leurs robes — en ces moustiers, en ces eglises», les lugubres silhouettes des pendus, battus du vent et de la pluie.

Villon n'est pas un novateur ni un précurseur de la Renaissance. L'âme du moyen-âge finissant avec ses ardeurs sensuelles, sa foi religieuse, ses visions d'enfer, son imagination hantée par l'horreur de la Mort, vit dans les vers du poète. Ses Testaments sont dans la tradition littéraire du moyen-âge, il admire le Roman de la Rose, les œuvres d'Alain Chartier, il se sert des formes consacrées de la poésie lyrique du XV<sup>e</sup> siècle, de la ballade, du rondeau. Les études scholastiques, la lecture du Roman de la Rose ont inspiré à

*Villon la forme de ses Testaments. Guillaume de Lorris avait décrit les peines et les joies de l'Amant à la poursuite de la Rose merveilleuse et soutenu ou combattu par des figures allégoriques. Une vie de travail et de méditation est pour Christine de Pisan un pèlerinage sur «le chemin de longue estude» qui mène de la terre aux visions célestes, de l'étude du monde physique aux spéculations philosophiques. Le voluptueux Charles d'Orléans raconte sa vie au service du Dieu d'Amour et groupe une partie de ses poésies entre un serment de fidélité qui livre le cœur du poète aux mains de son seigneur et le départ de Charles de la cour du Dieu Cupido. Lorsque Villon veut régler ses comptes avec ses amis, ses compagnons de misère et ses ennemis, fidèle à la tradition du XV<sup>e</sup> siècle, il distribue les dons de son amour, de son mépris ou de sa haine sous forme de legs. Mais là où d'autres poètes se perdent dans des descriptions minutieuses, le talent souple de Villon a rejeté les allégories compliquées et a su créer une œuvre vivante. Il a varié la nature de ses legs selon les sentiments du donateur et le caractère du légataire, interrompant la liste facilement monotone de ses dons par des méditations sur la mort, des retours vers son passé lamentable, par des ballades ou des rondeaux. Villon est étranger aux préoccupations qui commencent à agiter les lettrés. Il n'a pas la soif de science, le respect de la gran-*

deur antique qui animent les œuvres de Christine de Pisan, d'Alain Chartier ou d'Antoine de la Sale. Son ironie, sa verve satirique s'attaquent aux hommes, à des ennemis personnels, non aux institutions. Ses plaisanteries sur les moines, gourmands et paillards, sur les gens d'église le rattachent à la tradition des fableaux. Mais son œuvre vit pour nous, elle a trouvé des admirateurs à une époque où le moyen-âge était oublié ou méprisé. Nous sentons en lui un être palpitant d'une vie intense, souffrant dans son âme et dans sa chair et le monde qu'il a créé est animé de son souffle. Villon inaugure la poésie personnelle en France. Ni Adam de la Hale, ni Eustache Deschamps, ni Christine de Pisan, ni Charles d'Orléans n'ont eu l'idée de se représenter au moral et au physique avec cette franchise, n'ont tiré leur œuvre entière de leur cœur, de leurs souffrances, de leurs joies, des petits détails infimes ou lamentables de leur existence. L'idée d'écrire une pareille œuvre, de s'analyser, de s'étudier d'un œil impassible, n'est possible qu'à une époque où l'art impersonnel et idéaliste a fait place à un réalisme puissant qui s'attache à isoler l'individu, à accentuer énergiquement les traits caractéristiques. Le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle ont produit un art libre et réaliste, affranchi des lignes rigides de l'architecture, les effigies puissantes des prophètes de Claus Sluter dans l'ancienne Chartreuse de Dijon,

les peintures familières et précises de Jean Fouquet. Villon se rattache à ce mouvement d'art personnel et expressif. Les tendances classiques des siècles suivants n'ont pu étouffer la poésie personnelle qui revit dans les œuvres de Mathurin Régnier, des poètes indépendants du XVII<sup>e</sup> siècle, de La Fontaine. Le romantisme, en brisant les cadres classiques, a affranchi la personnalité du poète; Villon a été remis en honneur; les éditions de ses Oeuvres, les études historiques et littéraires sur l'homme et le poète se succèdent à partir de ce moment. Il a trouvé dans Paul Verlaine un frère en misère et en poésie. Le «pauvre petit écolier Villon» est aujourd'hui entré dans la gloire; «ce qui nous attache le plus à lui, a dit G. Paris, c'est ce qu'il nous a révélé de son cœur faible et ardent, de son âme mobile, de ses passions, de ses souffrances et de ses remords.»

---

Nous avons reproduit le texte de l'excellente édition de Longnon (Paris Lemerre 1892), en tenant compte des corrections réunies par G. Paris dans un important article de la Romania XXX, 1901 (p. 352-392) et déjà utilisées par un des derniers éditeurs des œuvres de Villon, Wolfgang von Wurzbach (Erlangen 1903). Nous avons maintenu l'orthographe ancienne et capricieuse du XV<sup>e</sup> siècle en nous contentant de changer les u en v et

les i en j. Suivant les indications de G. Paris nous avons supprimé la rubrique *Codicille* et groupé les œuvres de Villon dans l'ordre chronologique, sans toutefois séparer les deux Testaments. Nous réunissons sous le titre de «*Poésies diverses*» les pièces morales ou plaisantes, les pièces composées entre 1456 et 1461, soit à la Cour de Blois soit auprès du duc de Bourbon, l'épître en forme de ballade à ses amis, le débat du cœur et du corps, la Ballade de Fortune et les quatre dernières poésies connues de Villon. Nous donnons en note les variantes du texte de Longnon (L), là où nous adoptons les corrections de G. Paris (G. P.) et renvoyons le lecteur à l'article de la Romania. On trouvera le résultat des travaux récents sur Villon et son œuvre dans la précieuse étude de G. Paris qui fait partie de la collection des «*Grands Ecrivains Français*» (Paris, Hachette 1901), dans la magistrale Histoire de la littérature française par G. Gröber (*Grundriß der romanischen Philologie II a*) p. 1159—1161, dans l'édition récente publiée «*par un ancien archiviste*» (M. Longnon) et qui fait partie de la collection «*Les Classiques français du Moyen-Age*» (Paris Honoré Champion 1911). L'édition de W. von Wurzbach donne, à la suite d'une étude biographique et littéraire, une liste des principaux travaux auxquels l'œuvre de Villon a donné lieu. Depuis a paru le fac-

similé du manuscrit de la Bibliothèque royale de Stockholm n<sup>o</sup> LIII, publié par le regretté Marcel Schwob<sup>1</sup> (Paris, Champion 1906), dont les découvertes ont permis de préciser les dates et le sens des dernières poésies de Villon.

Les œuvres de Villon ont été traduites en allemand par K. L. Ammer, Leipzig J. Zeitler 1907, en anglais par John Payne (*The Poems of Master Francis Villon of Paris. For the Villon Society. London 1878, 1892 réédition: London Reeves and Turner 1881*), quelques ballades par Dante Gabriel Rossetti et Swirburne. Broberg a fait paraître en 1885 une traduction danoise du Grand Testament «*det store Testament*».

Les poésies de Villon étant lues en dehors du cercle des érudits et présentant de grandes difficultés d'interprétation, une foule de mots inconnus à la langue moderne, nous avons cru devoir ajouter au texte une liste des mots et tournures que n'expliquent ni le dictionnaire de Littré ni celui de Darmesteter et Hatzfeld. Ce glossaire

---

<sup>1</sup> Voyez du même auteur un travail sur Villon, dans «*Spicilege*» (Paris Soc. du Mercure de France 1896), l'étude de Louis Thuasne. *Fr. Villon et J. de Meun* (Revue des Bibliothèques 1906. p. 93—144). — A. Rey, *Pierre de Rousseville et la Conciergerie de Gouvieux* (Moyen-Age XIX. 121—133). Nous renvoyons à l'édition publiée «*par un ancien archiviste*» (Introduction, p. IX—XIII).



*n'a pas la prétention de lever toutes les difficultés, nous avons dû renoncer à y recevoir les noms de personnes et de lieux : nous espérons toutefois qu'il sera de quelque secours aux lecteurs du vieux poète. Là encore la précieuse édition de Longnon et les notes lexicographiques de G. Paris nous ont servi de guides.*

*F. Ed. Schneegans.*

---



LES LAIS ◦ LE TESTAMENT ◦  
POÉSIES DIVERSES





POÉSIES DIVERSES





# ŒUVRES DE MAÎTRE FRANÇOIS VILLON.

---

## LES LAIS.

(LE PETIT TESTAMENT.)

- I L'an quatre cens cinquante six,  
Je, François Villon, escollier,  
Considerant, de sens rassis,  
Le frain aux dens, franc au collier,  
Qu'on doit ses œuvres conseillier, 5  
Comme Vegece le raconte,  
Sage rommain, grant conseillier,  
Ou autrement on se mesconte.
- II En ce temps que j'ay dit devant,  
Sur le Noel, morte saison, 10  
Que les loups se vivent de vent,  
Et qu'on se tient en sa maison,  
Pour le frimas, pres du tison:  
Me vint ung vouloir de briser  
La tres amoureuse prison 15  
Qui souloit mon cuer debriser.
- III Je le feis en telle façon,  
Voyant Celle devant mes yeulx  
Consentant à ma desfaçon,  
Sans ce que ja luy en fust mieulx; 20  
Dont je me deuil et plains aux cieulx,  
En requerant d'elle vengeance  
A tous les dieux venerieux,  
Et du grief d'amours allegence.

- IV Et se j'ay prins en ma faveur 25  
 Ces doulx regars et beaux semblans  
 De tres decevante saveur,  
 Me trespersans jusques aux flans,  
 Bien ilz ont vers moy les piez blans  
 Et me faillent au grant besoing. 30  
 Planter me fault autres complans  
 Et frapper en ung autre coing.
- V Le regart de Celle m'a prins  
 Qui m'a esté felonne et dure;  
 Sans ce qu'en riens aye mesprins, 35  
 Veult et ordonne que j'endure  
 La mort, et que plus je ne dure.  
 Si n'y voy secours que fouir,  
 Rompre veult la vive souldure,  
 Sans mes piteux regretz oïr 40
- VI Pour obvier à ces dangiers,  
 Mon mieulx est, ce croy, de fouir.  
 Adieu! Je m'en vois à Angiers,  
 Puisqu'el ne me veult impartir  
 Sa grace, il me convient partir. 45  
 Par elle meurs, les membres sains;  
 Au fort, je suis amant martir,  
 Du nombre des amoureux sains!
- VII Combien que le depart me soit  
 Dur, si faut il que je l'eslongne: 50  
 Comme mon povre sens conçoit,  
 Autre que moy est en quelongne,  
 Dont oncques soret de Boulongne  
 Ne fut plus alteré d'umeur.  
 C'est pour moy piteuse besongne: 55  
 Dieu en vueille oïr ma clameur!



- VIII Et puis que departir me fault,  
 Et du retour ne suis certain:  
 — Je ne suis homme sans desfault,  
 Ne qu'autre d'assier ne d'estain, 60  
 Vivre aux humains est incertain,  
 Et après mort n'y a relaiz,  
 Je m'en vois en pays loingtain; —  
 Si establis ces presens lais.
- IX Premierement, ou nom du Pere, 65  
 Du Filz et du Saint Esperit,  
 Et de sa glorieuse Mere  
 Par qui grace riens ne perit,  
 Je laisse, de par Dieu! mon bruit  
 A maistre Guillaume Villon, 70  
 Qui en l'onneur de son nom bruit,  
 Mes tentes et mon pavillon.
- X Item, à celle que j'ai dit,  
 Qui si durement m'a chassé,  
 Que je suis de joye interdit 75  
 Et de tout plaisir dechassé,  
 Je laisse mon cuer enchassé  
 Palle, piteux, mort et transy:  
 Elle m'a ce mal pourchassé,  
 Mais Dieu luy en face mercyl 80
- XI Item, à maistre Ythier Marchant,  
 Au quel je me sens tres tenu,  
 Laisse mon branc d'assier tranchant,  
 — Ou à maistre Jehan le Cornu —  
 Qui est en gaige detenu 85  
 Pour ung escot huit solz montant;  
 Si vueil, selon le contenu,  
 Qu'on luy livre, en le rachatant.

v. 60 L. point après estain — v. 62. L deux points après loingtain  
 — v. 64. L. et mss. ce present lais. G. P. corr.

- XII Item, je laisse à Saint Amant  
*Le Cheval Blanc avec la Mulle;* 90  
 Et à Blarru, mon dyamant  
 Et l' *Asne Royé* qui reculle.  
 Et le decret qui articulle:  
*Omnis utriusque sexus,*  
 Contre la Carmeliste bulle, 95  
 Laisse aux curez, pour mettre sus.
- XIII Et à maistre Robert Valée,  
 Povre clergot au Parlement,  
 Qui ne tient ne mont ne vallée,  
 J'ordonne principalement 100  
 Qu'on luy baille legierement  
 Mes brayes, estans aux Trumellieres,  
 Pour coeffer plus honnestement  
 S'amye Jehanne de Millieres.
- XIV Pour ce qu'il est de lleu honneste, 105  
 Fault qu'il soit mieulx recompensé,  
 Car Saint Esperit l'admoneste,  
 Obstant ce, qu'il est insensé;  
 Pour ce, je me suis pourpensé,  
 Qu'on lui baille l'Art de Memoire, 110  
 A recouvrer sur Maupensé,  
 Puis qu'il n'a sens ne qu'une aulmoire.
- XV Item, pour assigner la vie  
 Du dessusdit maistre Robert,  
 — Pour Dieu! n'y ayez point d'enviel — 115  
 Mes parens, vendez mon haubert,  
 Et que l'argent, ou la plus part,  
 Soit employé, dedans ces Pasques,  
 A acheter à ce poupart  
 Une fenestre emprès Saint Jaques. 120

- XVI Item, laisse et donne en pur don  
 Mes gans et ma hucque de soye  
 A mon amy Jaquet Cardon;  
 Le glan aussi d'une saulsoye,  
 Et tous les jours une grasse oye 125  
 Et ung chappon de haulte gresse.  
 Dix muys de vin blanc comme croye,  
 Et deux procès, que trop n'engresse.
- XVII Item, je laisse à ce noble homme,  
 Regnier de Montigny, troys chiens; 130  
 Aussi à Jehan Raguier la somme  
 De cent frans, prins sur tous mes biens.  
 Mais quoy! Je n'y comprends en riens  
 Ce que je pourray acquerir:  
 On ne doit trop prendre des siens, 135  
 Ne son amy trop surquerir.
- XVIII Item, au seigneur de Grigny  
 Laisse la garde de Nigon,  
 Et six chiens plus qu'à Montigny,  
 Vicestre, chastel et dongon; 140  
 Et à ce malostru changon,  
 Moutonnier, qu'il tient en procès,  
 Laisse trois coups d'ung escourgon,  
 Et coucher, paix et aise, es ceps.
- XIX Et à maistre Jaques Raguier 145  
 Laisse l'Abruvouer Popin,  
 Pesches, poires; au *Gros Figuier*  
 Tousjours le chois d'ung bon loppin,  
 Le trou de la *Pomme de Pin*,  
 Clos et couvert, au feu la plante, 150  
 Emmalloté en Jacoppin;  
 Et qui voudra planter, si plante.

- XX Item, à maistre Jehan Mautaint  
 Et maistre Pierre Basanier,  
 Le gré du seigneur qui attaint 155  
 Troubles, forfaiz, sans espargnier;  
 Et à mon procureur Fournier,  
 Bonnez cours, chausses semellées,  
 Taillées chez mon cordouannier,  
 Pour porter durant ces gellées. 160
- XXI Item, à Jehan Trouvé, bouchier,  
 Laisse *le Mouton* franc et tendre,  
 Et ung tacon pour esmouchier  
*Le Beuf Couronné* qu'on veult vendre,  
 Et *la Vache*: qui pourra prendre 165  
 Le villain qui la trousse au col,  
 S'il ne la rent, qu'on le puist pendre  
 Ou estrangler d'ung bon licoll
- XXII Item, au Chevalier du Guet,  
 Le *Hëaulme* luy establis; 170  
 Et aux pietons qui vont d'aguét  
 Tastonnant par ces establis,  
 Je leur laisse deux beaux riblis,  
 La lanterne à la Pierre au Let.  
 Voire, mais j'auray *les Troys Lis*, 175  
 S'ilz me maintent en Chastellet.
- XXIII Item, à Perrenet Marchant,  
 Qu'on dit le bastart de la Barre,  
 Pour ce qu'il est tres bon marchand,  
 Luy laisse trois gluyons de fuerre 180  
 Pour estendre dessus la terre  
 A faire l'amoureux mestier,  
 Ou il luy fauldra sa vie querre,  
 Car il ne scet autre mestier.

---

v. 165. L. Et la V. que p. pr. et point après col. G. P. corr. —  
 v. 175. L. virgule après mais — v. 183. L. où. G. P. ou.

- XXIV Item, au Loup et à Cholet, 185  
 Je laisse à la fois ung canart,  
 Prins sur les murs, comme on souloit,  
 Envers les fossés, sur le tart;  
 Et à chascun ung grant tabart  
 De Cordelier jusques aux piez, 190  
 Busche, charbon et poix au lart,  
 Et mes houseaulx sans avantpiez.
- XXV De rechief, je laisse, en pitié,  
 A trois petis enfans tous nuz,  
 Nommés en ce present traictié, 195  
 Povres orphelins impourvez,  
 Tous deschassez, tous despourvez,  
 Et desnuez comme le ver;  
 J'ordonne qu'ilz soient pourvez,  
 Au moins pour passer cest yver. 200
- XXVI Premièrement, Colin Laurens,  
 Girart Gossouyn et Jehan Marceau,  
 Despourvez de biens, de parens,  
 Qui n'ont vaillant l'ance d'ung seau,  
 Chascun de mes biens ung fesseau, 205  
 Ou quatre blans, s'ilz l'ayment mieulx.  
 Ilz mengeront maint bon morceau,  
 Les enfans, quant je seray vieulz!
- XXVII Item, ma nominacion,  
 Que j'ay de l'Université, 210  
 Laisse par resignacion,  
 Pour esclore d'aversité  
 Povres clers de ceste cité,  
 Soubz cest *intendit* contenuz:  
 Charité m'y a incité, 215  
 Et Nature, les voiant nuz.

- XXVIII C'est maistre Guillaume Cotin  
 Et maistre Thibault de Victry,  
 Deux povres clers, parlans latin,  
 Paisibles enfans, sans estry, 220  
 Humbles, bien chantans au lectry.  
 Je leur laisse cens recevoir  
 Sur la maison Guillot Gueuldry,  
 En attendant de mieulx avoir.
- XXIX Item, (et j'y adjoins *la Crosse* 225  
 — Celle de la rue Saint Anthoine —  
 Ou ung billart de quoy on crosse,  
 Et tous les jours plain pot de Saine,)  
 Aux pigons qui sont par essoine  
 Enserrez soubz trappe volliere, 230  
 Mon mirouer bel et ydoyne,  
 Et la grace de la geolliere.
- XXX Item, je laisse aux hospitaux  
 Mes chassiz tissuz d'arignée  
 Et aux gisans soubz les estaux, 235  
 Chascun sur l'euil une grongniée,  
 Trembler à chiere renfrongniée  
 Mesgres, veluz et morfonduz;  
 Chausses courtes, robe rongniée,  
 Gelez, murdriz et enfonduz. 240
- XXXI Item, je laisse à mon barbier  
 Les rongneures de mes cheueulx,  
 Plainement et sans destourbier;  
 Au savetier mes souliers vieulx,  
 Et au freppier mes habitz tieulx 245  
 Que, quant du tout je les delaisse,  
 Pour moins qu'ilz ne cousterent neufz  
 Charitablement je leur laisse.

---

v. 227. *L* ; après crosse. *point après Saine* — v. 229. *L* Pigons.  
*G. P.* pigons ou pijons — v. 233—240. *L* rime en -gnée. *G. P.* corr.

- XXXII Item, je laisse aux Mendians,  
Aux Filles Dieu et aux Beguines, 250  
Savoureux morceaulx et frians,  
Flaons, chappons et grasses gelines,  
Et puis prescher les Quinze Signes,  
Et abatre pain à deux mains.  
Carmes chevauchent noz voisines, 255  
Mais cela ne m'est que du mains.
- XXXIII Item, laisse *le Mortier d'Or*  
A Jehan — l'espicier — de la Garde,  
Et une potence Saint Mor, 260  
Pour faire ung broyer à moustarde.  
A celluy qui fist l'avant-garde  
Pour faire sur moy griefz exploiz,  
De par moy saint Anthoine l'ardel  
Je ne luy feray autre laiz.
- XXXIV Item, je laisse à Merebeuf 265  
Et à Nicolas de Louvieux  
A chascun l'escaille d'un œuf,  
Plaine de frans et d'escus vieulz.  
Quant au concierge de Gouvieux,  
Pierre de Rousseville, ordonne 270  
— Pour le donner entendre mieulx —  
Escus tieulx que le Prince donne.
- XXXV Finablement, en escripvant,  
Ce soir, seulet, estant en bonne,  
Dictant ces laiz et descripvant, 275  
J'ois la cloche de Serbonne,  
Qui tousjours à neuf heures sonne  
Le Salut que l'Ange predict;  
Si suspendis et mis cy bonne,  
Pour prier comme le cuer dit. 280

v. 266. L. Louviers. - cf. A. Rey, Pierre de Rousseville et la  
Conciergerie de Gouvieux (Moyen-Age XIX. 121—33) (ib.: v. 269—72  
„Quant au c. de G. — P. de Rousseville ordonne — Pour donner, en  
attendant mieulx, — Escus tieulx que le prince ordonne“)

- XXXVI Ce faisant, je m'entroublié,  
 Non pas par force de vin boire,  
 Mon esperit comme lié;  
 Lors je sentis Dame Memoire  
 Reprendre et mettre en son aumoire 285  
 Ses especes collateralles,  
 Oppinative faulce et voire,  
 Et autres intellectualles,
- XXXVII Et mesmement l'extimative,  
 Par quoy prospective nous vient; 290  
 Similative, formative,  
 Desquelz bien souvent il advient  
 Que, par leur trouble, homme devient  
 Fol et lunatique par moys:  
 Je l'ay leu, se bien m'en souvient, 295  
 En Aristote aucunes foiz.
- XXXVIII Dont le sensitif s'esveilla  
 Et esvertua Fantasie.  
 Qui tous organes resveilla,  
 Et tint la souveraine partie 300  
 En suspens et comme amortie  
 Par oppression d'oubliance,  
 Qui, en moy, s'estoit espartie  
 Pour monstrier des sens l'aliance.
- XXXIX Puis que mon sens fut à repos 305  
 Et l'entendement demeslé,  
 Je cuidé finer mon propos;  
 Mais mon ancre trouvé gelé,  
 Et mon cierge trouvé soufflé.  
 De feu je n'eusse peu finer. 310  
 Si m'endormis, tout enmoufflé,  
 Et ne peuz autrement finer.

---

v. 282. *L* ; après boire — v. 283. *L* , après lié. — v. 288. *L* point après intellectualles. — v. 308. *L* s'estoit g. - *G. P.* rétablit la leçon du *Ms de Stockholm* trouvé.



- XL Fait au temps de ladite date,  
 Par le bien renommé Villon,  
 Qui ne mengue figue ne date. 315  
 Sec et noir comme escouvillon,  
 Il n'a tente ne pavillon  
 Qu'il n'ait laissé à ses amis,  
 Et n'a mais qu'ung peu de billon,  
 Qui sera tantost à fin mis. 320

---

## LE TESTAMENT.

(LE GRANT TESTAMENT.)

- I En l'an trentiesme de mon aage,  
 Que toutes mes hontes j'euz beues,  
 Ne du tout fol, ne du tout sage,  
 Non obstant maintes peines eues,  
 Lesquelles j'ay toutes receues 5  
 Soubz la main Thibault d'Aussigny . . .  
 S'evesque il est, seignant les rues,  
 Qu'il soit le mien je le regny!
- II Mon seigneur n'est, ne mon evesque;  
 Soubz luy ne tiens, s'il n'est en friche; 10  
 Foy ne luy doy, n'hommage avecque:  
 Je ne suis son serf ne sa biche.  
 Peu m'a d'une petite miche  
 Et de froide eau, tout ung esté.  
 Large ou estroit, moult me fut chiche. 15  
 Tel luy soit Dieu qu'il m'a esté.

- III Et, s'aucun me vouloit reprendre  
 Et dire que je le maudis,  
 Non fais, se bien le scet comprendre,  
 En riens de luy je ne mesdis. 20  
 Vecy tout le mal que j'en dis:  
 S'il m'a esté misericors,  
 Jhesus, le roy de Paradis,  
 Tel luy soit à l'ame et au corps!
- IV Et s'esté m'a dur et cruel 25  
 Trop plus que cy ne le raconte,  
 Je vueil que le Dieu eternal  
 Luy soit donc semblable, à ce comptel  
 Et l'Eglise nous dit et compte  
 Que prions pour noz ennemis; 30  
 Je vous diray: „J'ay tort et honte,  
 Quoy qu'il m'ait fait, à Dieu remis!“
- V Si prieray pour luy de bon cuer,  
 Par l'ame du bon feu Cotart!  
 Mais quoy! ce sera donc par cuer, 35  
 Car de lire je suis fetart.  
 Priere en feray de Picart;  
 S'il ne la scet, voise l'aprendre,  
 S'il m'en croit, ains qu'il soit plus tart,  
 A Douai ou à l'Isle en Flandre! 40
- VI Combien que s'il veult que l'on prie  
 Pour luy, foy que doy mon baptesmel  
 Obstant qu'à chascun ne le crye,  
 Je ne faudrai pas à son esmé.  
 Ou Psaultier prens, quant suis à mesme, 45  
 -- Qui n'est de beuf ne cordoen —  
 Le verselet escript septiesme  
 Du psëaulme *Deus laudem*.

v. 33. L. priray. G. P. prierai. v. 43. L. de Deus laudem. G. P.  
 corr.

VII Si prie au benoist fils de Dieu,  
 Qu'à tous mes besoins je reclame, 50  
 Que ma povre priere ait lieu  
 Vers luy, de qui tiens corps et ame,  
 Qui m'a preservé de maint blasme  
 Et franchy de ville puissance.  
 Loué soit il, et Nostre Dame, 55  
 Et Loys, le bon roy de France!

VIII Auquel doint Dieu l'eur de Jacob,  
 Et de Salmon l'onneur et gloire;  
 — Quant de proesse, il en a trop,  
 De force aussi, par m'ame, voire! — 60  
 En ce monde ci transitoire,  
 Tant qu'il a de long et de lé,  
 — Affin que de luy soit memoire —  
 Vivre autant que Mathusalé!

IX Et douze beaux enfans, tous masles, 65  
 Voir, de son tres cher sang royal,  
 Aussi preux que fut le grant Charles,  
 Conceuz en ventre nupcial,  
 Bons comme fut saint Marcial.  
 Ainsi en preigne au feu Dauphin! 70  
 Je ne luy souhaicte autre mal,  
 Et puis Paradis à la fin.

X Pour ce que foible je me sens,  
 Trop plus de biens que de santé,  
 Tant que je suis en mon plain sens, 75  
 Si peu que Dieu m'en a presté,  
 Car d'autre ne l'ay emprunté,  
 J'ay ce Testament tres estable  
 Faict, de derniere volenté,  
 Seul pour tout et irrevocable. 80

- XI Escrip l'ay l'an soixante et ung,  
 Que le bon roy me delivra  
 De la dure prison de Mehun,  
 Et que vie me recouvra,  
 Dont suis, tant que mon cuer vivra. 85  
 Tenu vers luy m'humilier,  
 Ce que feray tant qu'il mouvra:  
 Bienfait ne se doit oublier.
- XII Or est vray qu'après plainz et pleurs  
 Et angoisseux gemissemens, 90  
 Après tristesses et douleurs,  
 Labeurs et griefz cheminemens,  
 Travail mes lubres sentemens,  
 Esguisez comme une pelote,  
 M'ouvrist plus que tous les Commens 95  
 D'Averroas sur Aristote.
- XIII Combien qu'au plus fort de mes maulx,  
 En cheminant sans croix ne pille,  
 Dieu, qui les pelerins d'Esmaus  
 Conforta, ce dit l'Evangile, 100  
 Me monstra une bonne ville  
 Et pourveut du don d'esperance;  
 Combien que le pecheur soit ville,  
 Riens ne hayt que perseverance.
- XIV Je suys pecheur, je le sçay bien; 105  
 Pourtant ne veult pas Dieu ma mort,  
 Mais convertisse et vive en bien,  
 Mieulx tout autre qu'en pechié mort.  
 Combien qu'en pechié soye mort,  
 Dieu vit, et sa misericorde 110  
 — Se conscience me remort —  
 Par sa grace pardon m'accorde.

---

v. 87. *G. P.* — *L.* mourra — v. 93. *s.* d'après *G. P.* — v. 110. *L.* voit  
*G. P.* corr.

- XV Et, comme le noble Rommant  
 De la Rose dit et confesse  
 En son premier commencement, 115  
 Qu'on doit jeune cuer en jeunesse,  
 Quand on le voit viel en viellesse,  
 Excuser — helasl il dit voir —  
 Ceulx donc qui me font telle oppresse  
 En meurté ne me vouldroient veoir. 120
- XVI Se, pour ma mort, le bien publique  
 D'aucune chose vaulsist mieulx,  
 A mourir comme ung homme inique  
 Je me jugasse, ainsi m'ait Dieux!  
 Grief ne faiz à jeune ne vieulx, 125  
 Soie sur pied ou soie en biere:  
 Les mons ne bougent de leurs lieux,  
 Pour ung povre, n'avant, n'arriere.
- XVII Ou temps qu'Alixandre regna,  
 Ung homs, nommé Diomedès, 130  
 Devant lui on lui amena,  
 Engrillonné poulces et dès  
 Comme ung larron; car il fut des  
 Escumeurs que voions courir.  
 Si fut mis — devant — ce cadès, 135  
 Pour estre jugé à mourir.
- XVIII L'empereur si l'araisonna:  
 „Pourquoi es tu larron de mer?“  
 L'autre responce luy donna:  
 „Pourquoi larron me faiz nommer? 140  
 Pour ce qu'on me voit escumer  
 En une petiote fuste?  
 Se comme toy me peusse armer,  
 Comme toy empereur je fusse.

v. 120. d'après G. P. L. supprime ne — v. 135. L. le cadès  
 G. P. corr.

- XIX „Mais que veux tu? De ma fortune, 145  
 Contre qui ne puis bonnement,  
 Qui si saulcement me fortune,  
 Me vient tout ce gouvernement.  
 Excuse moy aucunement,  
 Et saiche qu'en grant povreté 150  
 — Ce mot dit on communement —  
 Ne gist pas trop grant loyauté.“
- XX Quant l'empereur ot remiré  
 De Diomedès tout le dit:  
 „Ta fortune je te mueray, 155  
 Mauvaise en bonnel“ si lui dit.  
 Ce fist il. Onc puis ne mesfit  
 A personne, mais fut vray homme;  
 Valere pour vray le nous dit,  
 Qui fut nommé le Grant, à Romme. 160
- XXI Se Dieu m'eust donné rencontrer  
 Ung autre piteux Alixandre,  
 Qui m'eust fait en bon eur entrer,  
 Et lors qui m'eust veu condescendre 165  
 A mal, estre ars et mis en cendre  
 Jugé me feusse de ma voix.  
 Necessité fait gens mesprendre,  
 Et faim saillir le loup du bois.
- XXII Je plains le temps de ma jeunesse,  
 Ouquel j'ay plus qu'autre gallé, 170  
 Jusques à l'entrée de viellesse,  
 Qui son partement m'a celé.  
 Il ne s'en est à pié allé,  
 N'à cheval; hélas! comment don?  
 Soudainement s'en est vollé, 175  
 Et ne m'a laissé quelque don.

- XXIII Allé s'en est, et je demeure,  
 Povre de sens et de savoir,  
 Triste, failly, plus noir que meure,  
 Qui n'ay n'escus, rente, n'avoir; 180  
 Des miens le mendre, je dis voir,  
 De me desavouer s'avance,  
 Oubliant naturel devoir,  
 Par faulte d'ung peu de chevance.
- XXIV Si ne crains avoir despendu, 185  
 Par friander et par leschier;  
 Par trop amer n'ay riens vendu,  
 Qu'amis me puissent reprouchier,  
 Au moins qui leur couste moult chier.  
 Je le dis, et ne crois mesdire. 190  
 De ce ne me puis revenchier:  
 Qui n'a mesfait ne le doit dire.
- XXV Il est verté que j'ay amé  
 Et ameroie volentiers;  
 Mais triste cuer, ventre affamé, 195  
 Qui n'est rassasié au tiers,  
 M'oste des amoureux sentiers.  
 Au fort, quelqu'ung s'en recompence,  
 Qui est remply sur les chantiers;  
 Car la dance vient de la pance. 200
- XXVI Hé Dieul se j'eusse estudié  
 Ou temps de ma jeunesse folle,  
 Et à bonnes meurs dedié,  
 J'eusse maison et couche molle!  
 Mais quoy? je fuyoie l'escolle, 205  
 Comme fait le mauvais enfant . . .  
 En escripvant ceste parolle,  
 A peu que le cuer ne me fent.

- XXVII Le dict du Saige trop le fiz  
 Favorable, bien n'en puis mais, 210  
 Qui dit: „Esjoys toy, mon filz,  
 En ton adolescence“; mais  
 Ailleurs sert bien d'ung autre mez,  
 Car „Jeunesse et adolescence  
 — C'est son parler, ne moins ne mais — 215  
 Ne sont qu'abuz et ignorance.“
- XXVIII Mes jours s'en sont allez errant,  
 Comme, dit Job, d'une touaille  
 Font les filetz, quant tisserant  
 En son poing tient ardente paille: 220  
 Lors, s'il y a nul bout qui saille,  
 Soudainement il le ravit.  
 Si ne crains plus que riens m'assaille,  
 Car à la mort tout s'assouvit,
- XXIX Où sont les gracieux gallans 225  
 Que je suivoye ou temps jadis,  
 Si bien chantans, si bien parlans,  
 Si plaisans en faiz et en diz?  
 Les aucuns sont mors et roidiz;  
 D'eulx n'est il plus riens maintenant. 230  
 Repos aient en paradis,  
 Et Dieu sauve le remenant!
- XXX Et les aucuns sont devenus,  
 Dieu mercyl grans seigneurs et maistres,  
 Les autres mendient tous nus, 235  
 Et pain ne voient qu'aux fenestres;  
 Les autres sont entrez en cloistres  
 De Celestins et de Chartreux,  
 Botez, housez, com pescheurs d'oistres.  
 Voyez l'estat divers d'entre eux. 240



- XXXI Aux grans maistres Dieu doint bien faire,  
 Vivans en paix et en requoy.  
 En eulx il n'y a que refaire;  
 Si s'en fait bon taire tout quoy.  
 Mais aux povres qui n'ont de quoy, 245  
 Comme moy, Dieu doint patience;  
 Aux autres ne fault qui ne quoy,  
 Car assez ont pain et pitance.
- XXXII Bons vins ont, souvent embrochiez,  
 Saulces, brouetz et gros poissons; 250  
 Tartes, flaons, œfz fritz et pochiez,  
 Perduz et en toutes façons.  
 Pas ne ressemblent les maçons,  
 Que servir fault à si grant peine;  
 Ils ne veulent nulz eschançons: 255  
 De soy verser chacun se peine.
- XXXIII En cest incident me suis mis,  
 Qui de rien ne sert à mon fait.  
 Je ne suis juge, ne commis  
 Pour pugnir n'absoudre mesfait. 260  
 De tout suis le plus imparfait.  
 Loué soit le doulx Jhesucrist!  
 Que par moy leur soit satisfait!  
 Ce que j'ay escript est escript.
- XXXIV Laissons le moustier où il est; 265  
 Parlons de chose plus plaisante.  
 Ceste matiere à tous ne plaist:  
 Ennuyeuse est et desplaisante.  
 Povreté, chagrine et dolente,  
 Tousjours despiteuse et rebelle, 270  
 Dit quelque parole cuisante;  
 S'elle n'ose, si la pense elle.

- XXXV Povre je suis de ma jeunesse,  
 De povre et de petite extrace.  
 Mon pere n'ot oncq grant richesse, 275  
 Ne son ayeul, nommé Orace.  
 Povreté tous nous suit et trace.  
 Sur les tombeaulx de mes ancestres,  
 Les ames desquelz Dieu embrasse,  
 On n'y voit couronnes ne ceptres. 280
- XXXVI De povreté me grementant,  
 Souventesfois me dit le cuer:  
 „Homme, ne te doulouse tant  
 Et ne demaine tel douleur,  
 Se tu n'as tant que Jaques Cuer. 285  
 Mieux vault vivre soubz gros bureau  
 Povre, qu'avoir esté seigneur  
 Et pourrir soubz riche tombeaul“
- XXXVII Qu'avoir esté seigneur! . . . Que dis?  
 Seigneur, lassel et ne l'est il mais? 290  
 Selon les davitiques diz,  
 Son lieu ne congnoistras jamais.  
 Quant du surplus, je m'en desmets,  
 Il n'appartient à moy, pecheur;  
 Aux théologiens le remets, 295  
 Car c'est office de prescheur.
- XXXVIII Si ne suis, bien le considere,  
 Filz d'ange, portant dyademe  
 D'estoille ne d'autre sidere.  
 Mon pere est mort, Dieu en ait l'ame; 300  
 Quant est du corps, il gist soubz lame.  
 J'entens que ma mere mourra,  
 — Et le scet bien, la povre femme —  
 Et le filz pas ne demourra.

- XXXIX Je congnois que povres et riches, 305  
 Sages et folz, prestres et laiz,  
 Nobles, villains, larges et chiches,  
 Petiz et grans, et beaulx et laiz,  
 Dames à rebrassez collez,  
 De quelconque condicion, 310  
 Portans atours et bourrelez,  
 Mort saisit sans exception.
- XL Et meure Paris et Helaine,  
 Quiconques meurt, meurt à douleur  
 Telle qu'il pert vent et alaine; 315  
 Son fiel se creve sur son cuer,  
 Puis sue, Dieu scet quel sueur!  
 Et n'est qui de ses maulx l'alege:  
 Car enfant n'a, frere ne seur,  
 Qui lors vouldist estre son plege. 320
- XLI La mort le fait fremir, pallir,  
 Le nez courber, les vaines tendre,  
 Le col enfler, la chair mollir,  
 Jointes et nerfs croistre et estendre.  
 Corps femenin, qui tant est tendre, 325  
 Poly, souef, si precieux,  
 Te fauldra il ces maulx attendre?  
 Oy, ou tout vif aller es sieulx.

## BALLADE

## DES DAMES DU TEMPS JADIS.

- Dictes moy où, n'en quel pays,*  
*Est Flora, la belle Rommaine;* 330  
*Archipiada, ne Thaïs,*  
*Qui fut sa cousine germaine;*  
*Echo, parlant quant bruyt on maine*  
*Dessus riviere ou sus estan,*  
*Qui beaulté ot trop plus qu'humaine?* 335  
*Mais où sont les neiges d'antan!*

*Où est la tres sage Helloïs,  
 Pour qui fut chastré et puis moyne  
 Pierre Esbaillart à Saint Denis?  
 Pour son amour ot cest essoïne. 340  
 Semblablement, où est la royne  
 Qui commanda que Buridan  
 Fust gecté en ung sac en Saine?  
 Mais où sont les neiges d'antan!*

*La royne Blanche comme lis, 345  
 Qui chantoit à voix de seraine;  
 Berte au grant pié, Bietris, Allis;  
 Haremburgis qui tint le Maine,  
 Et Jehanne, la bonne Lorraine,  
 Qu'Englois brulèrent à Rouan; 350  
 Où sont ilz, où, Vierge souveraine?  
 Mais où sont les neiges d'antan!*

## ENVOI

*Prince, n'enquerez de sepmaine  
 Où elles sont, ne de cest an,  
 Que ce reffrain ne vous remaine: 355  
 Mais où sont les neiges d'antan!*

## BALLADE

## DES SEIGNEURS DU TEMPS JADIS

Suyvant le propos precedent.

*Qui plus? Où est le tiers Calixte,  
 Dernier decedé de ce nom,  
 Qui quatre ans tint le papaliste?  
 Alphonce, le roy d'Arragon, 360  
 Le gracieux duc de Bourbon,  
 Et Artus, le duc de Bretaigne,  
 Et Charles septiesme, le Bon?  
 Mais où est le preux Charlemaigne!*

*Semblablement, le roy Scotiste,* 365  
*Qui demy face ot, ce dit on,*  
*Vermeille comme une amatiste*  
*Depuis le front jusq'au menton?*  
*Le roy de Chippre, de renon;*  
*Helas! et le bon roy d'Espagne,* 370  
*Duquel je ne sçay pas le nom?*  
*Mais où est le preux Charlemaigne!*

*D'en plus parler je me desiste;*  
*Ce monde n'est qu'abusion.*  
*Il n'est qui contre mort resiste,* 375  
*Ne qu'y treuve provision.*  
*Encor fais une question:*  
*Lancelot, le roy de Behaigne,*  
*Où est il? Où est son tayon?*  
*Mais où est le preux Charlemaigne!* 380

## ENVOI

*Où est Clacquin, le bon Breton?*  
*Où le conte Daulphin d'Auvergne*  
*Et le bon feu duc d'Alençon?*  
*Mais où est le preux Charlemaigne?*

## BALLADE

A ce propos, en viel langage françois.

*Car, — ou soit ly sains apostolles,* 385  
*D'aubes vestuz, d'amy coeffez,*  
*Qui ne saint fors saintes estolles,*  
*Dont par le col prent ly mauffez,*  
*De mal talant tout eschauffez, —*  
*Aussi bien meurt filz que servans,* 390  
*De ceste vie cy bouffez:*  
*Autant en emporte ly vens.*

*Voire, ou soit de Constantinobles  
L'emperieres au poin dorez,  
Ou de France ly roy tres nobles* 395  
*Sur tous autres roys decorez,  
Qui, pour ly grans Dieux aourez,  
Bastist eglises et couvens,  
S'en son temps il fut honnorez,  
Autant en emporte ly vens.* 400

*Ou soit de Vienne et de Grenobles  
Ly Dauphins, ly preux, ly senez,  
Ou de Dijon, Salins et Doles  
Ly sires et ly filz ainsnez,  
Ou autant de leurs gens privez,* 405  
*Heraulx, trompetes, poursuivans,  
— Ont ilz bien bouté soubz le nez? —  
Autant en emporte ly vens.*

## ENVOI

*Princes à mort sont destinez,  
Et tous autres qui sont vivans.* 410  
*Si sont courcez ou attinez,  
Autant en emporte ly vens.*

XLII Puis que papes, roys, filz de roys  
Et conceuz en ventres de roynes,  
Sont enseveliz, mors et frois, 415  
En autruy mains passent leurs regnes,  
Moy, povre mercerot de Renes,  
Mourray je pas? Oy, se Dieu plaist;  
Mais que j'aye fait mes estrenes,  
Honneste mort ne me desplaist. 420

---

v. 395. *L ? après couvens* — v. 397. *L adourez* — *Ms. Stockholm* aourez — v. 402. ss. *L point après senez: virgule après ou et Doles; point après ainsnez et poursuivans* — v. 411. *L virgule après courcez* — *G. P. propose attinez d'après le Ms. de Stockholm* — v. 413. *L virgule après filz de roy.*

- XLIII Ce monde n'est perpetuel,  
 Quoy que pense riche pillart;  
 Tous sommes soubz mortel coutel.  
 Ce confort prent povre viellart,  
 Lequel d'estre plaisant raillart 425  
 Ot le bruit, lorsque jeune estoit,  
 Qu'on tiendroit à fol et paillart,  
 Se, viel, à railler se mettoit.
- XLIV Or luy convient il mendier,  
 Car à ce force le contraint. 430  
 Regrete huy sa mort, et hier;  
 Tristesse son cuer si estraint,  
 Que souvent — n'estoit Dieu qu'il crainct —  
 Il feroit ung horrible fait.  
 Et advient qu'en ce Dieu enfraint, 435  
 Et que luy mesmes se desfait
- XLV Car, s'en jeunesse il fut plaisant,  
 Ores plus riens ne dit qui plaise.  
 Tousjours viel cinge est desplaisant:  
 Moue ne faict qui ne desplaise, 440  
 S'il se taist, affin qu'il complaise,  
 Il est tenu pour fol recreu:  
 S'il parle, on luy dit qu'il se taise,  
 Et qu'en son prunier n'a pas creu.
- XLVI Aussi ces povres fameletes 445  
 Qui vieilles sont et n'ont de quoy,  
 Quant ilz voient ces pucelletes  
 Emprunter elles à requoy,  
 Ilz demandent à Dieu, pourquoy  
 Si tost nasquirent, n'à quel droit. 450  
 Notre Seigneur se taist tout quoy,  
 Car, au tancer, il le perdroit.

## LES REGRETS

## DE LA BELLE HEAULMIERE

- Avis m'est que j'oy regreter  
 La belle qui fut hëaulmiere,  
 Soy jeune fille soushaicter* 455  
*Et parler en telle maniere:  
 „Ha! viellesse felonne et fiere,  
 Pourquoi m'as si tost abatue?  
 Qui me tient, qui, que ne me fiere,  
 Et qu'à ce coup je ne me tue?* 460
- „Tollu m'as la haulte franchise  
 Que beaulté m'avoit ordonné  
 Sur clers, marchans et gens d'Eglise:  
 Car lors il n'estoit homme né  
 Qui tout le sien ne m'eust donné,* 465  
*Quoy qu'il en just des repentailles,  
 Mais que luy eusse habandonné  
 Ce que reffusent truandailles.*
- „A maint homme l'ay reffusé,  
 Qui n'estoit à moy grant sagesse,* 470  
*Pour l'amour d'ung garson rusé,  
 Auquel j'en faisoie largesse.  
 A qui que je feisse finesse,  
 Par m'ame, je l'amoye bien!  
 Or ne me faisoit que rudesse,* 475  
*Et ne m'amoit que pour le mien.*
- „Si ne me sceut tant detrayner,  
 Fouler aux piez, que ne l'amasse,  
 Et m'eust il fait les rains trayner,  
 Si m'eust dit que je le baisasse,* 480  
*Que tous mes maulx je n'oubliasse.  
 Le glouton, de mal entechié,  
 M'embrassoit . . . J'en suis bien plus grassel  
 Que m'en reste il? Honte et pechié.*



„Or est il mort, passé trente ans,  
Et je remains vielle, chenuë.

Quant je pense, lasse! au bon temps,

Quelle fus, quelle devenue;

Quant me regarde toute nue,

Et je me voy si tres changée,

Povre, seiche, mesgre, menue,

Je suis presque toute enragée.

„Qu'est devenu ce front poly,

Ces cheveulx blons, sourcils vouldiz,

Grant entræil, le regart joly,

Dont prenoie les plus soubtilz;

Ce beau nez droit et bien faitiz;

Ces petites jointes oreilles,

Menton fourchu, cler vis traictiz,

Et ces belles levres vermeilles?

„Ces gentes espaulles menues;

Ces bras longs et ces mains traictisses;

Petiz tetins, hanches charnues,

Eslevées, propres, faictisses

A tenir amoureuses lisses;

Ces larges rains, ce sadinet,

Assis sur grosses fermes cuisses,

Dedens son petit jardinet?

„Le front ridé, les cheueux gris,

Les sourcilz cheuz, les yeuls estains,

Qui faisoient regars et ris,

Dont mains marchans furent attains;

Nez courbes, de beaulté loingtains;

Oreilles pendans et moussues;

Le vis pally, mort et destains;

Menton froncé, levres peaussues:

- „C'est d'umaine beaulté l'yssues!  
 Les bras cours et les mains contraites,  
 Les espaulles toutes bossues;  
 Mamelles, quoy! toutes retraits; 520  
 Telles les hanches que les tetes.  
 Du sadinet, fy! Quant des cuisses,  
 Cuisses ne sont plus, mais cuissetes  
 Grivelées comme saulcisses.
- „Ainsi le bon temps regretons 525  
 Entre nous, povres vielles sotes,  
 Assises bas, à crouppetons,  
 Tout en ung tas comme pelotes,  
 A petit feu de chenevotes  
 Tost allumées, tost estaintes; 530  
 Et jadis fusmes si mignotes! . . .  
 Ainsi en prent à mains et maintes.“

## BALLADE DE LA BELLE HEAULMIERE

Aux filles de joie.

- „Or y pensez, belle Gantiere,  
 Qui m'escoliere souliez estre,  
 Et vous, Blanche la Savetiere, 535  
 Or est il temps de vous congnoistre.  
 Prenez à dextre et à senestre;  
 N'espargnez homme, je vous prie:  
 Car vielles n'ont ne cours ne estre,  
 Ne que monnoye qu'on descrie. 540
- „Et vous, la gente Saulciciere,  
 Qui de dancer estes adextre,  
 Guillemete la Tappiciere,  
 Ne mesprenez vers vostre maistre;  
 Tost vous fauldra clorre fenestre, 545  
 Quant deviendrez vielle, flestrie;

v. 517. G. P. rétablit la leçon yssues — v. 532 L empient. G. P. corr.  
 — v. 542 L ; après adextre

*Plus ne servirez qu'un viel prestre,  
Ne que monnoye qu'on descrie.*

*„Jehanneton la Chapperonniere,  
Gardez qu'amy ne vous empestre; 550  
Et, Katherine la Bourciere,  
N'envoyez plus les hommes paistre:  
Car qui belle n'est, ne perpetre  
Leur male grace, mais leur rie.  
Laide viellesse amour n'empestre, 555  
Ne que monnoye qu'on descrie*

## ENVOI

*„Filles, vueillez vous entremettre  
D'escouter pourquoy pleure et crie:  
Pour ce que je ne me puis mettre,  
Ne que monnoye qu'on descrie,“ 560*

XLVII Ceste leçon icy leur baille  
La belle et bonne de jadis;  
Bien dit ou mal, vaille que vaille,  
Enregistrer j'ay faict ces diz  
Par mon clerc Fremin l'estourdis, 565  
Aussi rassis que je puis estre.  
S'il me desment, je le maudis:  
Selon le clerc est deu le maistre.

XLVIII Si aperçoy le grand dangier  
Ouquel l'homme amoureux se boute... 570  
Et qui me voudroit laidangier  
De ce mot, en disant: „Escoutel  
Se d'amer t'estrange et reboute  
Le barat d'icelles nommées,  
Tu fais une bien folle doubtte, 575  
Car ce sont femmes diffamées.

- XLIX „S'ilz n'ayment fors que pour l'argent,  
 On ne les ayme que pour l'heure.  
 Rondement ayment toute gent,  
 Et rient lors que bourse pleure, 580  
 D'icelles si n'est qui ne queure;  
 Mais, en femmes d'honneur et nom  
 Franc homme, se Dieu me sequeure,  
 Se doit employer; ailleurs, non.“
- L Je prens qu'aucun dye cecy, 585  
 Si ne me contente il en rien.  
 En effect, il conclud ainsy,  
 Et je le cuide entendre bien,  
 Qu'on doit amer en lieu de bien.  
 Assavoir mon se ces filletes 590  
 Qu'en parolles toute jour tien  
 Ne furent ilz femmes honnestes?
- LI Honnestes furent vraiment,  
 Sans avoir reproches ne blasmes.  
 Si est vray qu'au commencement 595  
 Une chascune de ces femmes  
 Lors prindrent, ains qu'eussent diffames,  
 L'une ung clerc, ung lay, l'autre ung moine,  
 Pour estaindre d'amours les flammes  
 Plus chauldes que feu Saint Antoine. 600
- LII Or firent selon le decret  
 Leurs amys, et bien y appert;  
 Ilz amoient en lieu secret,  
 Car autre d'eulx n'y avoit part.  
 Toutesfois, ceste amour se part: 605  
 Car celle qui n'en amoit qu'un  
 D'iceluy s'eslongne et despart,  
 Et aime mieulx amer chascun.

v. 580. L et riens lorsque bourse ne pleure. G. P. corr. —  
 v. 590 L telz. G. P. ces.

- LIII Qui les meut à ce? J'ymagine,  
 Sans l'onneur des dames blasmer, 610  
 Que c'est nature femenine,  
 Qui tout vivement veult amer.  
 Autre chose n'y sçay rimer;  
 Fors qu'on dit, à Rains et à Troies,  
 Voire à l'Isle et à Saint Omer, 615  
 Que six ouvriers font plus que trois.
- LIV Or ont les faulx amans le bont,  
 Et les dames prins la vollée;  
 C'est le droit loyer qu'amours ont:  
 Toute foy y est viollée, 620  
 Quelque doulx baiser n'acollée.  
 „De chiens, d'oyseaulx, d'armes, d'amours,  
 — Chascun le dit à la vollée —  
 Pour ung plaisir mille doulours.“

## DOUBLE BALLADE

## SUR LE MESME PROPOS

- Pour ce, aimez tant que vouldrez,* 625  
*Suyvez assemblées et festes,*  
*En la fin ja mieulx n'en vouldrez*  
*Et si n'y romprez que vos testes:*  
*Folles amours font les gens bestes:*  
*Salmon en ydolatria;* 630  
*Samson en perdit ses lunettes.*  
*Bien est eureux qui riens n'y a!*
- Orpheüs, le doux menestrier,*  
*Jouant de fleustes et musetes,*  
*En fut en danger du murtrier* 635  
*Chien Cerberus à quatre testes;*  
*Et Narcisus, le bel honnestes,*  
*En ung parfont puis se noya,*  
*Pour l'amour de ses amouretes.*  
*Bien est eureux qui riens n'y a!* 640

*Sardana, le preux chevalier,  
 Qui conquist le regne de Cretes,  
 En voulut devenir moullier  
 Et filler entre pucelletes,  
 David le roy, sage prophetes, 645  
 Crainte de Dieu en oublia,  
 Voyant laver cuisses bien faites.  
 Bien est eureux qui riens n'y a!*

*Amon en voulst deshonnourer,  
 Faignant de menger tarteletes, 650  
 Sa seur Thamar, et desflourer,  
 Qui fut inceste deshonestes;  
 Herodes — pas ne sont sornetes —  
 Saint Jehan Baptiste en decola  
 Pour dances, saulx et chansonnetes. 655  
 Bien est eureux qui riens n'y a!*

*De moy, pouvre, je vueil parler;  
 J'en fuz batu, comme à ru toiles,  
 Tout nu, ja ne le quiers celer.  
 Qui me feist mascher ces groselles, 660  
 Fors Katherine de Vausselles?  
 Noël le tiers est, qui fut là.  
 Mitaines à ces nopces telles,  
 Bien est eureux qui riens n'y a!*

*Mais que ce jeune bachelier 665  
 Laissast ces jeunes bacheletes,  
 Non! et le deust on vif brusler  
 Comme ung chevaucheur d'escouvetes.  
 Plus doulces luy sont que civetes.  
 Mais toutesfoys fol s'y fya: 670  
 Soient blanches, soient brunetes,  
 Bien est eureux qui riens n'y a!*

---

v. 665 G. P. bachelor. L bachelier — v. 667 s. ponctuation  
 l'après G. P.

- LV Se celle que jadis servoie  
 De si bon cuer et loyaument,  
 Dont tant de maulx et griefz j'avoie, 675  
 Et souffroie tant de torment,  
 Se dist m'eust, au commencement,  
 Sa volenté — mais nennil, las! —  
 J'eusse mis paine aucunement  
 De moy retraire de ses las. 680
- LVI Quoy que je luy vouldisse dire,  
 Elle estoit preste d'escouter,  
 Sans m'acorder ne contredire;  
 Qui plus, me souffroit acouter,  
 Joignant d'elle près m'accouter. 685  
 Et ainsi m'aloit amusant,  
 Et me souffroit tout raconter,  
 Mais ce n'estoit qu'en m'abusant.
- LVII Abusé m'a et fait entendre  
 Tousjours d'ung que ce fust ung aultre; 690  
 De farine, que ce fust cendre;  
 D'ung mortier, ung chapeau de faultre;  
 De viel machefer, que fust peaultre;  
 D'ambesars, que ce fussent ternes;  
 — Tousjours trompeur autruy engaultre 695  
 Et vent vecies pour lanternes. —
- LVIII Du ciel, une paille d'arain;  
 Des nues, une peau de veau;  
 Du matin, qu'estoit le serain;  
 D'ung trongnon de chou, ung naveau; 700  
 D'orde cervoise, vin nouveau;  
 D'une truie, ung molin à vent;  
 Et d'une haie, ung escheveau:  
 D'ung gras abbé, ung poursuyvant.

- LIX Ainsi m'ont amours abusé, 705  
 Et pourmené de l'uys au pesle.  
 Je croy qu'homme n'est si rusé,  
 Fust fin comme argent de coupelle,  
 Qui n'y laissast linge, drap, pelle, 710  
 Mais qu'il fust ainsi manié  
 Comme moy, qui partout m'appelle:  
*L'amant remys et regnyé.*
- LX Je regny amours et despite;  
 Je deffy à feu et à sang.  
 Mort par elles me precipite, 715  
 Et ne leur en chault pas d'ung blanc.  
 Ma vielle ay mys soubz le banc.  
 Amans je ne suyvray ja mais:  
 Se jadis je fuz de leur ranc,  
 Je desclare que n'en suis mais. 720
- LXI Car j'ay mys le plumail au vent:  
 Or le suyve qui a attente.  
 De ce me tais doresnavant,  
 Car poursuivre vueil mon entente.  
 Et, s'aucun m'interroge ou tente 725  
 Comment d'amours j'ose mesdire,  
 Ceste parolle le contente:  
 „Qui meurt, a ses loix de tout dire.“
- LXII Je congnois approcher ma seuf;  
 Je crache, blanc comme coton, 730  
 Jacoppins gros comme ung esteuf:  
 Qu'est ce à dire? que Jehanneton  
 Plus ne me tient pour valeton,  
 Mais pour ung viel usé roquart.  
 De viel porte voix et le ton, 735  
 Et ne suys qu'ung jeune coquart.

---

v. 708 L. crepelle G. P. corr. — v. 709 L. paelle (3 manuscrits ont drappelle).



- LXIII Dieu mercy et Tacque Thibault,  
 Qui tant d'eau froide m'a fait boyre,  
 Mis en bas lieu, non pas en hault,  
 Menger d'angoisse mainte poire, 740  
 Enferré . . . Quant j'en ay memoire,  
 Je pry pour luy et *reliqua*,  
 Que Dieu luy doint . . . et voire, voire,  
 Ce que je pense . . . *et cetera*.
- LXIV Toutesfois, je n'y pense mal, 745  
 Pour luy, ne pour son lieutenant;  
 Aussi pour son official,  
 Qui est plaisant et avenant;  
 Que faire n'ay du remenant.  
 Mais du petit maistre Robert? . . . 750  
 Je les ayme, tout d'ung tenant,  
 Ainsi que fait Dieu le Lombart.
- LXV Si me souvient bien, Dieu mercis,  
 Que je feis, à mon partement,  
 Certains laiz, l'an cinquante six, 755  
 Qu'aucuns, sans mon consentement,  
 Voulurent nommer *Testament*;  
 Leur plaisir fut, et non le mien;  
 Mais quoy! on dit communement,  
 Qu'ung chascun n'est maistre du sien. 760
- LXVI Pour les revoquer ne le di,  
 Et y courust toute ma terre,  
 De pitié ne suis refroidi  
 Envers le bastart de la Barre.  
 Parmy ses trois gluyons de fuerre, 765  
 Je luy donne mes vieilles nates;  
 Bonnes seront pour tenir serre,  
 Et soy soustenir sur les pates.

v. 737. L tacque Thibault. G. P. corr. — v. 739. s. L ; après hault et poire — v. 761. L diz. G. P. corr. — v. 765. L ferre. fuerre d'après G. P.

- LXVII Et s'ainsi est qu'aucun n'eust pas  
 Receu les laiz que je luy mande, 770  
 J'ordonne qu'après mon trespas  
 A mes hoirs en face demande.  
 Mais qui sont ilz? si le demande:  
 Moreau, Provins, Robin Turgis.  
 De moy, dictes que je leur mande, 775  
 Ont eu jusqu'au lit où je giz.
- LXVIII Somme, plus ne diray qu'ung mot,  
 Car commencer veuil à tester:  
 Devant mon clerc Fremin, qui m'ot  
 S'il ne dort, je vueil protester 780  
 Que n'entens homme detester,  
 En ceste presente ordonnance;  
 Et ne la vueil magnifester  
 Sinon ou royaume de France.
- LXIX Je sens mon cuer qui s'affoiblist, 785  
 Et plus je ne puis papier.  
 Fremin, sié toy près de mon lict,  
 Que l'on ne me viengne espier!  
 Prens ancre tost, plume et papier,  
 Ce que nomme escripts vistement; 790  
 Puyz fay le partout coppier.  
 Et vecy le commencement.
- LXX Ou nom de Dieu, Pere eternel,  
 Et du Filz que Vierge parit,  
 Dieu au Pere coeternel, 795  
 Ensemble le Saint Esperit,  
 Qui sauva ce qu'Adam perit,  
 Et du pery pare les Cieulx . . .  
 (Qui bien ce croit, peu ne merit,  
 Gens mors estre faiz petiz Dieux. 800

- LXXI Mors estoient, et corps et ames,  
 En dampnée perdicion;  
 Corps pourriz et ames en flammes,  
 De quelconque condicion.  
 Toutesfois, fais excepcion 805  
 Des patriarches et prophetes;  
 Car, selon ma conception,  
 Oncques n'eurent grant chault aux fesses.
- LXXII Qui me diroit: „Qui vous fait metre  
 Si tres avant ceste parolle, 810  
 Qui n'estes en theologie maistre?  
 A vous est presumpcion folle.“  
 C'est de Jhesus la parolle,  
 Touchant du Riche ensevely  
 En feu, non pas en couche molle, 815  
 Et du Ladre de dessus luy.
- LXXIII Se du Ladre eust veu le doit ardre,  
 Ja n'en eust requis refrigere,  
 N'au bout d'un de ses doiz aherdre,  
 Pour rafreschir sa maschouere. 820  
 Pyons y feront mate chiere,  
 Qui boyvent pourpains et chemise.  
 Puy que boiture y est si chiere,  
 Dieu nous en gard! bourde jus mise.)
- LXXIV Ou nom de Dieu, comme j'ay dit, 825  
 Et de sa glorieuse Mere,  
 Sans pechié soit parfait ce dit  
 Par moy, plus mesgre que chimere,  
 Si je n'ay eu fievre eufumere,  
 Ce m'a fait divine clemence: 830  
 Mais d'autre dueil et perte amere  
 Je me tais, et ainsi commence:

v. 809 ss. *L* te pour vous . . . n'es . . . a toy. *G. P.* rétablit la leçon primitive — v. 819. *L* avec Marot N'eau au bout de ses doiz aherdre. *G. P.* rétablit la leçon des *Mss.* — v. 828. *L* point après chimere.

- LXXV Premier, je donne ma povre ame  
 A la benoïste Trinité,  
 Et la commande à Nostre Dame, 835  
 Chambre de la divinité,  
 Priant toute la charité  
 Des dignes neuf Ordres des cieulx,  
 Que par eulx soit ce don porté  
 Devant le Trosne precieux. 840
- LXXVI Item, mon corps je donne et laisse  
 A nostre grant mere la terre;  
 Les vers n'y trouveront grant gresse,  
 Trop luy a fait fain dure guerre.  
 Or luy soit delivré grant erre: 845  
 De terre vint, en terre tourne.  
 Toute chose, se par trop n'erre,  
 Voulentiers en son lieu retourne.
- LXXVII Item, et à mon plus que pere,  
 Maistre Guillaume de Villon 850  
 Qui esté m'a plus doux que mere  
 A enfant levé de maillon,  
 —Degeté m'a de maint bouillon,  
 Et de cestuy pas ne s'esjoye,  
 Si luy requiers à genouillon 855  
 Qu'il m'en laisse toute la joye —
- LXXVIII Je luy donne ma librairie,  
 Et le *Rommant du Pet au Deable*,  
 Lequel maistre Guy Tabarie  
 Grossa qui est homs veritable. 860  
 Par cayers est soubz une table.  
 Combien qu'il soit rudement fait,  
 La matiere est si tres notable,  
 Qu'elle amende tout le mesfait.

- LXXIX Item, donne à ma povre mere 865  
 Pour saluer Nostre Maistresse,  
 Qui pour moy ot douleur amere,  
 Dieu le scet, et mainte tristesse:  
 — Autre chastel n'ay, ne fortresse,  
 Où me retraye corps et ame, 870  
 Quand sur moy court maile destresse.  
 Ne ma mere, la povre femmel —

## BALLADE

QUE VILLON FEIT A LA REQUESTE DE SA MERE  
 POUR PRIER NOSTRE DAME

- Dame des cieulx, regente terrienne,  
 Emperiere des infernaux paluz,  
 Recevez moy, vostre humble chrestienne,* 875  
*Que comprinse soye entre vos esleuz,  
 Ce non obstant qu'oncques riens ne valuz.  
 Les biens de vous, ma dame et ma maistresse.  
 Sont trop plus grans que ne suis pecheresse,  
 Sans lesquelz biens ame ne peut merir* 880  
*N'avoir les cieulx, je n'en suis jangleresse.  
 En ceste foy je vueil vivre et mourir.*
- A vostre Filz dictes que je suis sienne;  
 De luy soyent mes pechiez aboluz:  
 Pardonne moy comme à l'Egipcienne,* 885  
*Ou comme il feist au clerc Theophilus,  
 Lequel par vous fut quitte et absoluz,  
 Combien qu'il eust au deable fait promesse.  
 Preservez moy, que face ja mais ce.  
 Vierge portant, sans rompure encourir,* 890  
*Le sacrement qu'on celebre à la messe.  
 En ceste foy je vueil vivre et mourir.*

v. 881. *L* jung'eresse. *G. P. corr.* — v. 889. *L* que ne face jamais ce. *G. P. corr.* (voy. Tobler, Vom franz. Versbau 4<sup>e</sup> éd. p. 150.)

*Femme je suis povrette et ancienne,  
 Qui riens ne sçay; oncques lettre ne leuz.  
 Au moustier voy dont suis paroissienne 895  
 Paradis paint, où sont harpes et luz,  
 Et ung enfer où dampnez sont boulluz:  
 L'ung me fait paour, l'autre joye et liesse  
 La joye avoir me fay, haulte Deesse,  
 A qui pecheurs doivent tous recourir, 900  
 Comblez de foy, sans fainte ne paresse.  
 En ceste foy je vueil vivre et mourir.*

## ENVOI

*Vous portastes, digne Vierge, princesse,  
 Jesus regnant, qui n'a ne fin ne cesse.  
 Te Tout Puissant, prenant nostre foiblesse, 905  
 Taissa les cieulx et nous vint secourir,  
 Offrit à mort sa tres chiere jeunesse.  
 Nostre Seigneur tel est, tel le confesse,  
 En ceste foy je vueil vivre et mourir.*

LXXX Item, m'amour, ma chiere rose, 910  
 Ne luy laisse ne cuer ne foye:  
 Elle ameroit mieulx autre chose,  
 Combien qu'elle ait assez monnoye:  
 Quoy? une grant bource de soye,  
 Plaine d'escuz, parfonde et large: 915  
 Mais pendu soit il — que je soye —  
 Qui luy lairra escu ne targe.

LXXXI Car elle en a, sans moy, assez.  
 Mais de cela il ne m'en chault;  
 Mes plus grans dueilz en sont passez: 920  
 Plus n'en ay le croppion chault.  
 Si m'en desmetz aux hoirs Michault,  
 Qui fut nommé le Bon Fouterre.  
 Priez pour luy, faictes ung sault:  
 A Saint Satur gist, soubz Sancerre. 925

LXXXII Ce non obstant, pour m'acquitter  
 Envers Amours, plus qu'envers elle,  
 Car oncques n'y peuz acquester  
 D'esperoir une seule estincelle;  
 — Je ne sçay s'à tous si rebelle 930  
 A esté: ce m'est grant esmoy;  
 Mais, par sainte Marie la belle  
 Je n'y voy que rire pour moy —

LXXXIII Ceste ballade luy envoie,  
 Qui se termine tout par R. 935  
 Qui la portera? que je voye:  
 Ce sera Pernet de la Barre,  
 Pourveu, s'il rencontre en son erre  
 Ma damoiselle au nez tortu,  
 Il luy dira, sans plus enquerre: 940  
 „Orde paillarde, dont viens tu?“

## VILLON A S'AMYE

*F*ausse beaulté, qui tant me couste chier,  
*R*ude en effect, ypocrite douceur;  
*A*mour dure, plus que fer, à maschier;  
*N*ommer que puis de ma desfaçon seur. 945  
*C*herme felon, la mort d'ung poure cuer,  
*O*rgueil mussé, qui gens met au mourir;  
*L*eulx sans pitié! ne veult droicte rigueur,  
*S*ans empirer, ung poure secourir?

*M*ieulx m'eust valu avoir esté serchier 950  
*A*illeurs secours, c'eust esté mon onneur.  
*R*ien ne m'eust sceu hors de ce fait kachier;  
*T*rotter m'en fault en fuyte, à deshonneur.  
*H*aro, haro, le grant et le mineur!  
*E*t qu'est ce cy? murray, sans coup ferir, 955  
*O*u pitié veult, selon ceste teneur,  
*S*ans empirer, ung poure secourir.

v. 944. *L* mascher — v. 950. *I*. sercher. — v. 952. *L* riens...  
 hasier. — v. 956. *L* où

¶ *ng temps viendra, qui fera dessechier,*  
 ¶ *aunir, flestrir, vostre espanye fleur:*  
 ¶ *e m'en risse, s'enfant peusse marchier* 960  
 ¶ *ors — mais nennil — ce seroit donc foleur.*  
 ¶ *as, viel seray; vous, laide, sans couleur.*  
 ¶ *or, beuvez fort, tant que ru peut courir.*  
 ¶ *ne donnez pas à tous ceste douleur,*  
 ¶ *Sans empirer, ung povre secourir.* 965

## ENVOI

*Prince amoureux, des amans le greigneur,*  
*Vostre mal gré ne vouldroye encourir;*  
*Mais tout franc cuer doit, pour Nostre Seigneur,*  
*Sans empirer, ung povre secourir.*

LXXIV Item, à maistre Ythier Marchant 970  
 Auquel mon branc laissay jadis,  
 Donne — mais qu'il le mette en chant —  
 Ce lay, contenant des vers dix;  
 Et — au luz — ung *De profundis*  
 Pour ses anciennes amours, 975  
 Desquelles le nom je ne diz,  
 Car il me hairoit à tous jours.

## RONDEAU.

*Mort, j'appelle de ta rigueur,*  
*Qui m'as ma maïstresse ravie,*  
*Et n'es pas encore assouvie,* 980  
*Se tu ne me tiens en langueur.*  
*Onc puis n'eus force ne vigueur;*  
*Mais que te nuysoit elle en vie,*  
   *Mort?*  
*Deux estions, et n'avions qu'ung cuer;* 985  
*S'il est mort, force est que devie,*  
*Voire, ou que je vive sans vie,*  
*Comme les images, par cuer,*  
   *Mort!*



- LXXXV Item, à maistre Jehan Cornu, 990  
 Autre nouveau lais lui vueil faire,  
 Car il m'a tousjours secouru  
 A mon grant besoing et affaire:  
 Pour ce, le jardin luy transfere,  
 Que maistre Pierre Bobignon 995  
 M'arenta, en faisant refaire  
 L'uys et redrecier le pignon.
- LXXXVI Par faulte d'ung uys, j'y perdis  
 Ung grez et ung manche de houe.  
 Alors, huit faulcons, non pas dix, 1000  
 N'y eussent pas prins une aloue.  
 L'ostel est seur, mais qu'on le cloue.  
 Pour enseigne y mis ung havet;  
 Qui que l'ait prins, point ne l'en loue:  
 Sanglante nuyt et bas chevç ! 1005
- LXXXVII Item, et pource que la femme  
 De maistre Pierre Saint Amant  
 — Combien, se coulpe y a à l'ame,  
 Dieu luy pardonne doucement! —  
 Me mist ou renc de caymant, 1010  
 Pour le *Cheval Blanc* qui ne bouge,  
 Luy changeray une jument,  
 Et la *Mulle* à ung *Asne Rouge*.
- LXXXVIII Item, donne à sire Denys  
 Hesselin, esleu de Paris, 1015  
 Quatorze muys de vin d'Aulnis,  
 Prins sur Turgis, à mes perilz.  
 S'il en beuvoit tant que periz  
 En fust son sens et sa raison,  
 Qu'on mette de l'eau es barilz: 1020  
 Vin pert mainte bonne maison.

- LXXXIX Item, donne à mon advocat,  
 Maistre Guillaume Charruau,  
 Quoy? que Marchant ot pour estat,  
 Mon branc... Je me tais du fourreau. 1025  
 Il aura, avec ce, ung reau  
 En change, affin que sa bource enfle,  
 Prins sur la chaussée et carreau  
 De la grant cousture du Temple.
- XC Item, mon procureur Fournier 1030  
 Aura, pour toutes ses corvées  
 — Simple seroit de l'espargnier —  
 En ma bource quatre havées  
 Car maintes causes m'a sauvées,  
 Justes, ainsi — Jhesu Christ m'aïde! - 1035  
 Comme elles ont esté trouvées;  
 Mais bon droit a bon mestier d'aide.
- XCI Item, je donne à maistre Jaques  
 Raguier *le Grant Godet*, de Greve,  
 Pourveu qu'il payera quatre plaques, 1040  
 Deust il vendre, quoy qu'il luy griefve,  
 Ce dont on cueuvre mol et greve;  
 Aller sans chausse, en eschappin,  
 Se sans moy boit, assiet ou lieve,  
 Au trou de *la Pomme de Pin*. 1045
- XCII Item, quant est de Merebeuf  
 Et de Nicolas de Louviers,  
 Vache ne leur donne ne beuf,  
 Car vachiers ne sont, ne bouviers,  
 Mais gens à porter esperviers, 1050  
 — Ne cuidez pas que je me joue —  
 Et pour prendre perdriz, plouviers,  
 Sans faillir, sur la Maschecoue.

v. 1024. *punctuation d'après G. P.* (*L* quoy que marchant ot p. est.) — v. 1044. *d'après G. P.* — str. XCII cfr. A. Rey, *Pierre de Rousseville et la Conciergerie de Gouvieux, Moyen-Age XIX.* 121—33 — v. 1053. *L* : Maschecroue

- XCIII Item, viengne Robin Turgis  
 A moy, je luy paieray son vin, 1055  
 Combien, s'il treuve mon logis,  
 Plus fort sera que le devin.  
 Le droit lui donne d'eschevin,  
 Qu'ay comme enfant né de Paris.  
 Se je parle ung peu poictevin, 1060  
 Ice m'ont deux dames apris.
- XCIV Elles sont tres belles et gentes,  
 Demourans à Saint Generou,  
 Pres Saint Julien de Voventes,  
 Marche de Bretaigne ou Poictou. 1065  
 Mais i ne di proprement où  
 Yqelles passent tous les jours;  
 M'armel i ne seu mie si fou,  
 Car i vueil celer mes amours.
- XCv Item, à Jehan Raguier je donne, 1070  
 Qui est sergent, voire des Douze,  
 — Tant qu'il vivra, ainsi l'ordonne —  
 Tous les jours une tallemouse,  
 Pour bouter et fourrer sa mouse,  
 Prinse à la table de Bailly; 1075  
 A Maubué sa gorge arrouse,  
 Car au mengier n'a pas failly.
- XCVI Item, donne au Prince des Sotz.  
 Pour ung bon sot Michault du Four,  
 Qui à la fois dit de bons motz 1080  
 Et chante bien: *Ma douce amour!*  
 Je lui donne, avec le bonjour;  
 Brief, mais qu'il fust ung peu en point,  
 Il est ung droit sot de sejour,  
 Et est plaisant où il n'est point. 1085

v. 1059. *L* quoy ? comme enfant né de P. G. P. *corr.* — Str. XCIV  
*d'après G. P.* — *L* met le v. 1071. *entre tirets* — v. 1078. *d'après G. P.*

- XCVII Item, aux Unze Vingtz Sergens  
 Donne, car leur fait est honneste  
 Et sont bonnes et douces gens,  
 Denis Richier et Jehan Vallette,  
 A chascun une grant cornete, 1090  
 Pour pendre à leurs chappeaulx de faultre.  
 J'entens à ceulx à pié, hohetel  
 Car je n'ay que faire des autres.
- XCVIII De rechief, je donne à Pernet,  
 — J'entens le bastart de la Barre — 1095  
 Pour ce qu'il est beau filz et net,  
 En son escu, en lieu de barre,  
 Trois dez plombez, de bonne carre,  
 Ou ung beau joly jeu de cartes . . .  
 Mais quoy! s'on l'oyt vecir ne poirre, 1100  
 En oultre aura les fievres quartes.
- XCIX Item, ne vueil plus que Cholet  
 Dolle, trenche, douve ne boise,  
 Relie broc ne tonnelet,  
 Mais tous ses houstilz changer voise 1105  
 A une espée lyonnoise,  
 Et retiengne le hutinet:  
 Combien qu'il n'ayme bruyt ne noise,  
 Si luy plaist il ung tantinet.
- C Item, je donne à Jehan le Lou, 1110  
 Homme de bien et bon marchand,  
 Pour ce qu'il est linget et flou,  
 Et que Cholet est mal serchant,  
 Ung beau petit chiennet couchant  
 Qui ne laira poullaille en voye, 1115  
 Ung long tabart et bien cachant  
 Pour les musser, qu'on ne les voye.

- CI Item, à l'Orfevre de boys,  
 Donne cent clouz, queues et testes,  
 De gingembre sarrazinois, 1120  
 Non pas pour acomplir ses boetes,  
 Mais pour conjoindre culz en coetes,  
 Et couldre jambons et andouilles,  
 Tant que le lait en monte es tetes,  
 Et le sang en devalle es coulles. 1125
- CII Au cappitaine Jehan Riou,  
 Tant pour luy que pour ses archiers,  
 Je donne six hures de lou,  
 Qui n'est pas viande à porchiers,  
 Prins à gros mastins de bouchiers, 1130  
 Et cuites en vin de buffet.  
 Pour mengier de ces morceaulx chiers,  
 On en feroit bien ung malfait.
- CIII C'est viande ung peu plus pesante,  
 Que duvet, ne plume, ne liege. 1135  
 Elle est bonne à porter en tente,  
 Ou pour user en quelque siege.  
 S'ilz estoient prins en un piege,  
 Que ces mastins ne sceussent courre,  
 J'ordonne, moy qui suis bon miege, 1140  
 Que des peaulx, sur l'iver, se fourre.
- CIV Item, à Robinet Trascaille,  
 Qui en service s'est bien fait,  
 — A pié ne va comme une caille,  
 Mais sur rouan gros et reffaict — 1145  
 Je luy donne, de mon buffet,  
 Une jatte qu'emprunter n'ose;  
 Si aura mesnage parfait:  
 Plus ne luy failloit autre chose.

- CV Item, donne à Perrot Girart, 1150  
 Barbier juré du Bourg la Royne,  
 Deux bacins et ung coquemart,  
 Puis qu'à gaigner met telle paine.  
 Des ans y a demi douzaine,  
 Qu'en son hostel, de cochons gras 1155  
 M'apatella une sepmaine,  
 Tesmoing l'abesse de Pourras.
- CVI Item, aux Freres mendians,  
 Aux Devotes et aux Beguines, 1160  
 Tant de Paris que d'Orléans,  
 Tant Turlupins que Turlupines,  
 De grasses soupes jacoppines  
 Et flaons leur fais oblacion;  
 Et puis après, soubz les courtines,  
 Parler de contemplacion. 1165
- CVII Si ne suis je pas qui leur donne,  
 Mais de touz enffans sont les meres,  
 Et Dieu, qui ainsi les guerdonne,  
 Pour qui seuffrent paines ameres.  
 Il faut qu'ilz vivent, les beaulx peres, 1170  
 Et mesmement ceulx de Paris.  
 S'ilz font plaisir à nos commeres,  
 Ilz ayment ainsi leurs maris.
- CVIII Quoy que maistre Jehan de Poullieu  
 En voulüst dire, *et reliqua*, 1175  
 Contraint et en publique lieu,  
 Voulüst ou non, s'en revoqua.  
 Maistre Jehan de Mehun s'en moqua.  
 De leur façon si fist Mathieu.  
 Mais on doit honorer ce qu'a 1180  
 Honnoré l'Eglise de Dieu.

v. 1156 L; après sepmaine — v. 1166 ss d'après G. P. L sçay je  
 (; après donne. — point après guerdonne) — v. 1169 L. qu'ilz

- CIX Si me soubmectz — leur serviteur  
 En tout ce que puis faire et dire —  
 A les honorer de bon cuer,  
 Et servir, sans y contredire; 1185  
 L'homme bien fol est d'en mesdire,  
 Car, soit à part ou en preschier,  
 Ou ailleurs, il ne fault pas dire,  
 Se gens sont pour eux revenchier.
- CX Item, je donne à frere Baude, 1190  
 Demourant en l'ostel des Carmes,  
 Portant chiere hardie et baude,  
 Une sallade et deux guysarmes,  
 Que de Tusta et ses gens d'armes  
 Ne lui riblent sa caige vert. 1195  
 Viel est: s'il ne se rent aux armes,  
 C'est bien le deable de Vauvert.
- CXI Item, pour ce que le Scelleur  
 Maint estront de mouche a masché,  
 Donne — car homme est de valeur — 120  
 Son seau davantage craché,  
 Et qu'il ait le poulce escaché,  
 Pour tout empreindre à une voye;  
 J'entens celluy de l'Evesché,  
 Car les autres, Dieu les pourvoyel 1205
- CXII Quant des auditeurs messeigneurs,  
 Leur granche ilz auront lambroissée;  
 Et ceulx qui ont les culz rongneux,  
 Chascun une chaire percée;  
 Mais qu'à la petite Macée 1210  
 D'Orléans, qui ot ma sainture,  
 L'amende soit bien hault tauxée:  
 Elle est une mauvaise ordure.

---

v. 1189 G. P. — L „Ces gens . . . revenchier“ — v. 1195 d'après  
 G. P. (L: ne soit riblée sa Caige Vert)

- CXIII Item, donne à maistre François,  
 Promoteur, de la Vacquerie, 1215  
 Ung hault gorgerin d'escossoys,  
 Toutesfois sans orfaverie;  
 Car, quant receut chevallerie,  
 Il maugréa Dieu et saint George.  
 Parler n'en oit qui ne s'en rie, 1220  
 Comme enraigé, à plaine gorge.
- CXIV Item à maistre Jehan Laurens,  
 Qui a les povres yeulx si rouges,  
 Pour le pechié de ses parens  
 Qui burent en barilz et courges, 1225  
 Je donne l'envers de mes bouges,  
 Pour tous les matins les torcher;  
 S'il fust arcevesque de Bourges,  
 Du sendail eust, mais il est chier.
- CXV Item, à maistre Jehan Cotart, 1230  
 Mon procureur en court d'Eglise,  
 Devoye environ ung patart,  
 — Car à present bien m'en advise —  
 Quant chicaner me feist Denise,  
 Disant que l'avoye mauldicte; 1235  
 Pour son ame, qu'es cieulx soit misel  
 Ceste oroison j'ay cy escripte.

### BALLADE ET OROISON

*Pere Noé, qui plantastes la vigne,  
 Vous aussi, Loth, qui beustes ou rochier,  
 Par tel party qu'Amours, qui gens engigne, 1240  
 De voz filles si vous feist approuchier  
 — Pas ne le dy pour vous le repprouchier, —  
 Archetrichin, qui bien sceustes cest art,  
 Tous trois vous pry qu'o vous vueillez perchier  
 L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart! 1245*

*L. me! v. 1225 entre tirets — v. 1244. L que — G. P. qu'o  
 avec Marot et les imprimés*



*Jadis extraict il fut de vostre ligne,  
Luy qui beuvoit du meilleur et plus chier;  
Et ne deust il avoir vaillant ung pigne,  
Certes, sur tous, c'estoit ung bon archier; 1250  
On ne luy sceut pot des mains arrachier;  
De bien boire ne fut oncques fetart.  
Nobles seigneurs, ne souffrez empeschier  
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart!*

*Comme homme beu qui chancelle et trepigne  
L'ay veu souvent, quand il s'alloit couchier; 1255  
Et une fois il se feist une bigne,  
Bien m'en souvient, à l'estal d'ung bouchier.  
Brief, on n'eust sceu en ce monde serchier  
Meilleur pion, pour boire tost et tart.  
Faictes entrer quand vous l'orrez huchier 1260  
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart.*

## ENVOI

*Prince, il n'eust sceu jusqu'à terre crachier;  
Tousjours crioit: „Haro, la gorge m'art!“  
Et si ne sceust oncq sa seuf estanchier,  
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart! 1265*

CXVI Item, vueil que le jeune Merle  
Desormais gouverne mon change,  
Car de changer envys me mesle,  
Peurveu que tousjours baille en change,  
Soit à privé soit à estrange, 127C  
Pour trois escus, six brettes targes,  
Pour deux angelos, ung grant ange:  
Amans si doivent estre larges.

- CXVII Item, j'ay sceu, en ce voyage,  
 Que mes trois povres orphelins 1275  
 Sont creuz et deviennent en aage,  
 Et n'ont pas testes de belins,  
 Et qu'enfans d'icy à Salins  
 N'a mieulx sachans leur tour d'escolle.  
 Or, par l'ordre des Mathelins, 1280  
 Telle jeunesse n'est pas folle.
- CXVIII Si vueil qu'ilz voient à l'estude;  
 Oû? sur maistre Pierre Richier.  
 Le *Donat* est pour eulx trop rude:  
 Jà ne les y vueil empeschier. 1285  
 Ils sauront, je l'ayme plus chier:  
*Ave salus, tibi decus,*  
 Sans plus grans lettres enserchier:  
 Tousjours n'ont pas clers l'au dessus.
- CXIX Cecy estudient, et hol 1290  
 Plus proceder je leur deffens.  
 Quant d'entendre le grant *Credo*,  
 Trop fort il est pour telz enfans.  
 Mon long tabart en deux je fens:  
 Si vueil que la moitié s'en vende, 1295  
 Pour leur en acheter des flaons,  
 Car jeunesse est ung peu friande.
- CXX Et vueil qu'ilz soient informez  
 En meurs, quoy que couste bature;  
 Chaperons auront enfourmez. 1300  
 Et les poulces sur la saincture;  
 Humbles à toute créature,  
 Disans: *Han? Quoy? Il n'en est rien!*  
 Si diront gens, par adventure:  
 „Vecy enfans de lieu de bien!“ 1305

- CXXI Item, et mes povres clergons,  
 Auxquelz mes tiltres resigné,  
 — Beaulx enfans et droiz comme jons  
 Les voyant, m'en desaisiné, —  
 Cens recevoir leur assigné, 1310  
 Seur comme qui l'auroit en paulme,  
 A ung certain jour consigné,  
 Sur l'ostel de Gueuldry Guillaume.
- CXXII Quoy que jeunes et esbatans  
 Soient, en riens ne me desplaist; 1315  
 Dedens trente ans ou quarante ans  
 Bien autres seront, se Dieu plaist.  
 Il fait mal qui ne leur complaist.  
 Ilz sont tres beaulx enfans et gens;  
 Et qui les bat ne fiert, fol est, 1320  
 Car enfans si deviennent gens.
- CXXIII Les bources des Dix et Huit Clercs  
 Auront; je m'y vueil travailler:  
 Pas ilz ne dorment comme loirs,  
 Qui trois mois sont sans resveillier. 1325  
 Au fort, triste est le sommeiller  
 Qui fait aiser jeune en jeunesse,  
 Tant qu'en fin lui faille veiller,  
 Quant reposer deust en viellesse.
- CXXIV Si en escrips au collateur 1330  
 Lettres semblables et pareilles:  
 Or prient pour leur bienfaiteur,  
 Ou qu'on leur tire les oreilles.  
 Aucunes gens ont grans merveilles,  
 Que tant m'encline envers ces deux; 1335  
 Mais, foy que doy festes et veilles,  
 Oncques ne vy les meres d'eulx!

CXXV Item, donne à Michault Cul-d'Oue  
 Et à sire Charlot Taranne,  
 Cent solz. S'ils demandent: „prins où?“ 1340  
 Ne leur chault; ils vendront de manne;  
 Et unes houses de basanne,  
 Autant empeigne que semelle;  
 Pourveu qu'ils me salueront Jehanne,  
 Et autant une autre comme elle. 1345

CXXVI Item, au seigneur de Grigny,  
 Auquel jadis laissé Vicestre,  
 Je donne la tour de Billy  
 Pourveu, se huys y a ne fenestre  
 Qui soit ne debout ne en estre, 1350  
 Qu'il mette tres bien tout à point.  
 Face argent à destre, à senestre:  
 Il m'en fault, et il n'en a point.

CXXVII Item, à Thibault de la Garde:  
 Thibault? je mens, il a nom Jehan; 1355  
 Que luy donray je, que ne perde?  
 — Assez ay perdu tout cest an —  
 Dieu y vueille pourveoir, *amen . . .!* —  
*Le Barillet?* par m'ame, voire!  
 Genevoys est plus ancien 1360  
 Et a plus beau nez pour y boire.

CXXVIII Item, je donne à Basanier,  
 Notaire et greffier criminel,  
 De giroffle plain ung pannier,  
 Prins sur maistre Jehan de Rueil. 1365  
 Tant à Mautaint tant à Rosnel;  
 Et, avec ce don de giroffle,  
 Servir, de cuer gent et ysnel,  
 Le seigneur qui sert saint Cristofle.

---

v. 1344. *L* ne s. J. — *G. P.* restitue la leçon primitive —  
 v. 1366. ; après Mautaint

- CXXIX Auquel ceste ballade donne, 1370  
 Pour sa dame, qui tous biens a.  
 S'Amour ainsi tous ne guerdonne,  
 Je ne m'esbays de cela;  
 Car au Pas conquerer l'ala  
 Que tint Regnier, roy de Cecille, 1375  
 Où si bien fist et peu parla  
 Qu'onques Hector fist ne Troille.

## BALLADE

Que Villon donna à un gentilhomme, nouvellement marié, pour  
 l'envoyer à son espouse par luy conquise à l'espée.

*A*u point du jour, que l'esprevier se bat,  
*M*eu de plaisir et par noble coustume,  
*B*roie mauvilz et de joye s'esbat, 1380  
*R*ecoit son per et se joingt à sa plume:  
*O*ffrir vous vueil — à ce desir m'alume —  
*I*oyeusement ce qu'aux amans bon semble.  
*S*achez qu'Amour l'escript en son volume.  
*E*t c'est la fin pour quoy sommes ensemble. 1385

*D*ame serez de mon cuer sans debat,  
*E*ntierement, jusques mort me consume.  
*L*orier souef qui pour mon droit combat,  
*O*livier franc, m'ostant toute amertume,  
*R*aison ne veult que je desacoustume, 1390  
*E*t en ce vueil avec elle m'assemble  
 De vous servir, mais que m'y acoustume;  
 Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.

*E*t qui plus est, quant dueil sur moy s'embat,  
 Par fortune qui souvent si se fume, 1395  
 Vostre doulx œil sa malice rabat,  
 Ne mais ne moins que le vent faict la plume.  
 Si ne pers pas la graine que je sume  
 En vostre champ, quant le fruit me ressemble.  
 Dieu m'ordonne que le jouysse et fume; 1400  
 Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.

## ENVOI

*Princesse, oyez ce que cy vous resume :*  
*Que le mien cuer du vostre desassemble*  
*Ja ne sera: tant de vous en presume;*  
*Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.* 1405

CXXX Item, à sire Jehan Perdrier,  
 Riens, n'à François, son second frere.  
 Si m'ont tousjours voulu aider,  
 Et de leurs biens faire confrere;  
 Combien que François, mon compere, 1410  
 Langues cuisant, flambans et rouges,  
 My commandement my priere,  
 Me recommanda fort à Bourges.

CXXXI Si allé veoir en *Taillevent*.  
 Ou chappitre de fricassure, 1415  
 Tout au long, derriere et devant,  
 Lequel n'en parle jus ne sure.  
 Mais Macquaire, je vous assure,  
 A tout le poil cuisant ung deable,  
 Affin que sentist bon l'arsure, 1420  
 Ce *recipe* m'escript, sans fable.

## BALLADE

*En reagal, en arcenic rochier;*  
*En orpiment, en salpestre et chaulx vive;*  
*En plomb boullant, pour mieulx les esmorchier;*  
*En suif et poix, destrempez de lessive* 1425  
*Faicté d'estrons et de pissat de juijve;*  
*En lavaille de jambes à meseaulx;*  
*En racleure de piez et vielz huseaulx;*  
*En sang d'aspic et drogues venimeuses;*  
*En fiel de loups, de regnars et blereaulx,* 1430  
*Soient frites ces langues envieuses!*

*En cervelle de chat qui hayt peschier,  
 Noir, et si viel qu'il n'ait dent en gencive;  
 D'ung viel mastin, qui vault bien aussi chier,  
 Tout enragé, en sa bave et salive; 1435  
 En l'escume d'une mulle poussive,  
 Detrenchée menu à bons ciseaulx;  
 En eau où ratz plongent groings et museaulx,  
 Raines, crappaulx, telz bestes dangereuses,  
 Serpens, lesars, et telz nobles oyseaulx, 1440  
 Soient frites ces langues envieuses!*

*En sublimé, dangereux à touchier,  
 Et ou nombril d'une couleuvre vive;  
 Ou sang qu'on voit es paletes sechier,  
 Chez les barbiers, quant pleine lune arrive, 1445  
 Dont l'ung est noir, l'autre plus vert que cive,  
 En chancre et fiz, et en ces ors cuveaulx  
 Où nourrisses essangent leurs drappeaulx;  
 En petitz baings de filles amoureuses  
 — Qui ne m'entent n'a suivy les bordeaulx — 1450  
 Soient frites ces langues envieuses!*

## ENVOI

*Prince, passez tous ces frians morceaulx,  
 S'estamine n'avez, sacs ne bluteaulx,  
 Parmy le fons d'unes brayes breneuses;  
 Mais, par avant, en estrons de pourceaulx 1455  
 Soient frites ces langues envieuses!*

CXXXII Item, à maistre Andry Courault,  
*Les Contreditz Franc Gontier mande:*  
 Quant du Tirant seant en hault,  
 A cestuy là riens ne demande. 1460  
 Le Saige ne veult que contende  
 Contre puissant povre homme las,  
 Affin que ses fillez ne tende  
 Et que ne trebuche en ses las.

- CXXXIII Gontier ne crains: il n'a nulz hommes 1465  
 Et mieulx que moy n'est herité;  
 Mais en ce debat cy nous sommes,  
 Car il loue sa povreté,  
 Estre povre, yver et esté,  
 Et à felicité repute 1470  
 Ce que tiens à maleureté.  
 Lequel a tort? Or en dispute.

### BALLADE

Intitulée: *Les Contreditz de Franc Gontier.*

- Sur mol duvet assis, ung gras chanoine,  
 Lez ung brasier, en chambre bien natée,  
 A son costé gisant dame Sidoine, 1475  
 Blanche, tendre, polie et attintée:  
 Boire ypocras, à jour et à nuytée,  
 Rire, jouer, mignonner et baiser,  
 Et nu à nu, pour mieulx des corps s'aiser,  
 Les vy tous deux, par ung trou de mortaise: 1480  
 Lors je congneuz que, pour dueil appaiser,  
 Il n'est tresor que de vivre à son aise.*

- Se Franc Gontier et sa compaigne Helaine  
 Eussent ceste doulce vie hantée,  
 D'ongnons, civoz, qui causent fort alaine, 1485  
 N'acontassent une bise tostée.  
 Tout leur mathon, ne toute leur potée,  
 Ne prise ung ail, je le dy sans noysier.  
 S'ilz se vantent coucher soubz le rosier,  
 Lequel vault mieulx: lict costoyé de chaise? 1490  
 Qu'en dictes-vous? Faut-il à ce musier?  
 Il n'est tresor que de vivre à son aise.*



*De gros pain bis vivent, d'orge, d'avoine,  
Et boivent eau, tout au long de l'anée.  
Tous les oyseaulx d'icy en Babiloine,* 1495  
*A tel escot une seule journée  
Ne me tendroient, non une matinée.  
Or s'esbate, de par Dieu, Franc Gontier,  
Helaine o luy, soubz le bel esglantier;  
Se bien leur est, n'ay cause qu'il me poise;* 1500  
*Mais, quoy que soit du laboureur mestier,  
Il n'est tresor que de vivre à son aise.*

## ENVOI

*Prince, jugez, pour tous nous accorder.  
Quant est à moy, mais qu'à nul n'en desplaise,  
Petit enfant, j'ay oy recorder:* 1505  
*Il n'est tresor que de vivre à son aise.*

CXXXIV Item, pour ce que scet sa Bible  
Madamoiselle de Bruyeres,  
Donne preschier, hors l'Evangille,  
A elle et à ses bachelieres, 1510  
Pour retraire ces villotieres  
Qui ont le bec si affillé,  
Mais que ce soit hors cymetieres,  
Trop bien au marchié au fillé.

## BALLADE

## DES FEMMES DE PARIS

*Quoy qu'on tient belles langagieres* 1515  
*Florentines, Veniciennes,  
Assez pour estre messagieres,  
Et mesmement les anciennes;  
Mais, soient Lombardes, Rommaines,  
Genevoises, à mes perilz,* 1520  
*Pimontoises, Savoisiennes,  
Il n'est bon bec que de Paris.*

*De tres beau parler tiennent chayeres,  
 Se dit on, les Neapolitaines,  
 Et sont tres bonnes caquetieres. 1525  
 Allemandes et Pruciennes;  
 Soient Grecques, Egipciennes,  
 De Hongrie ou d'autre pays,  
 Espaignolles ou Castellaines,  
 Il n'est bon bec que de Paris. 1530*

*Brettes, Suysses, n'y sçavent guieres,  
 Gasconnes, n'aussi Toulousaines;  
 De Petit Pont deux haranguieres  
 Les concluront; et les Lorraines,  
 Engloises et Calaisiennes, 1535  
 — Ay je beaucoup de lieux compris? —  
 Picardes de Valenciennes;  
 Il n'est bon bec que de Paris.*

## ENVOI

*Prince, aux dames Parisiennes  
 De beau parler donne le pris; 1540  
 Quoy qu'on die d'Italiennes,  
 Il n'est bon bec que de Paris.*

CXXXV Regarde m'en deux, trois, assises  
 Sur le bas du ply de leurs robes,  
 En ces moustiers, en ces eglises; 1545  
 Tire toy pres, et ne te hobes;  
 Tu trouveras là que Macrobes  
 Oncques ne fist tels jugemens!  
 Entens: quelque chose en desrobes;  
 Ce sont tres beaulx enseignemens. 1550

---

v. 1531, 1533. *L.* gueres, haranguieres. *G. P. corr.* — v. 1548.  
 Oncques ne fist. *M. Schwob* — *L* ne fist oncques

- CXXXVI Item, et au mont de Montmartre,  
 Qui est ung lieu moult ancien,  
 Je luy donne et adjoins le tertre  
 Qu'on dit le mont Valerien;  
 Et, oultre plus, ung quartier d'an 1555  
 Du pardon qu'apporté de Romme:  
 Sy ira maint bon crestien  
 Voir l'abbaye où il n'entre homme.
- CXXXVII Item, varletz et chamberieres  
 De bons hostelz — riens ne me nuyt — 1560  
 Feront tartes, flaons et goyeres,  
 Et grant raillias à mynuit:  
 Riens n'y font sept pintes ne huit,  
 Tant que gisent seigneur et dame.  
 Puis après, sans mener grand bruit, 1565  
 Je leur ramentoy le jeu d'asne.
- CXXXVIII Item, et à filles de bien,  
 Qui ont peres, meres et antes,  
 Par m'amel je ne donne rien,  
 Car j'ay tout donné aux servantes. 1570  
 Sy fussent ilz de peu contentes,  
 Grant bien leur fissent mains loppins,  
 Aux povres filles endementes,  
 Qui se perdent aux Jacoppins,
- CXXXIX Aux Celestins et aux Chartreux; 1575  
 Quoy que vie mainent estroite,  
 Si ont ilz largement entre eulx,  
 Dont povres filles ont souffrete:  
 Tesmoing Jaqueline et Perrete,  
 Et Ysabeau, qui dit: enné! 1580  
 Puis qu'ilz en ont telle disette,  
 A paine en seroit on damné.

v. 1557. s'y. G. P. sy — v. 1560. L m'enuyt. G. P. rétablit la leçon des mss. — v. 1566. L ramentoy. G. P. corr. — v. 1571. L se. G. P. sy — v. 1574. s. ponctuation d'après G. P.

- CXL Item, à la Grosse Margot,  
 Tres douce face et pourtraicture,  
 Foy que doy *Brelare Bigod*, 1585  
 Assez devote creature,  
 Je l'aime de propre nature,  
 Et elle moy, la douce sade.  
 Qui la trouvera d'aventure,  
 Qu'on luy lise ceste ballade. 1590

## BALLADE

DE VILLON ET DE LA GROSSE MARGOT

- Se j'ayme et sers la belle de bon hait,  
 M'en devez vous tenir à vil ne sot?  
 Elle a en soy des biens à fin souhait.  
 Pour son amour sains bouclier et passot.  
 Quand viennent gens, je cours et happe ung pot: 1595  
 Au vin m'en fuiz, sans demener grand bruit.  
 Je leur tens eau, fromage, pain et fruit,  
 S'ilz paient bien, je leur dis: „Bene stat:  
 Retournez cy, quand vous serez en ruit,  
 En ce bordeau où tenons nostre estat!“ 1600*

- Mais, adoncques, il y a grant deshait,  
 Quant sans argent s'en vient coucher Margot;  
 Veoir ne la puis; mon cuer à mort la hait.  
 Sa robe prens, demy saint ou surcot:  
 Si luy jure qu'il tiendra pour l'escot. 1605  
 Par les costés se prent; c'est Antecrist;  
 Crie et jure, par la mort Jhesucrist,  
 Que non sera. Lors j'empongne ung esclat:  
 Dessus son nez luy en fais ung escript,  
 En ce bordeau où tenons nostre estat. 1610*

Puis paix se fait, et me fait un gros pet,  
 Plus enflée qu'un venimeux escharbot.  
 Riant, m'assiet son poing sur mon sommet,  
 Gogo me dit, et me fiert le jambot.  
 Tous deux yvres, dormons comme un sabot: 1615  
 Et, au resveil, quand le ventre luy bruit,  
 Monte sur moy, que ne gaste son fruit.  
 Soubz elle geins; plus qu'un aiz me fait plat;  
 De paillarder tout elle me destruit,  
 En ce bordeau où tenons nostre estat. 1620

## ENVOI

<ente, gresle, gelle. j'ay mon pain cuit!  
 Je suis paillart, la paillarde me duit.  
 Quel vault mieux? Chascun bien s'entresuit.  
 L'un vault l'autre: c'est à mau chat mau rat.  
 Ordure amons, ordure nous assuit. 1625  
 Nous deffuyons onneur, il nous deffuit,  
 En ce bordeau où tenons nostre estat.

CXLI Item, à Marion l'Ydolle,  
 Et la grant Jehanne de Bretaigne,  
 Donne tenir publique escolle, 1630  
 Où l'escollier le maistre enseigne.  
 Lieu n'est où ce marché ne tiengne,  
 Si non en la grisle de Mehun;  
 De quoy je dis: „Fy de l'enseigne,  
 Puis que l'ouvraige est si commun!“ 1635

CXLII Item, et à Noel Joliz,  
 Autre chose je ne luy donne,  
 Fors plain poing d'osiers frez cueilliz  
 En mon jardin; je l'abandonne.  
 Chastoy est une belle aulmosne: 1640  
 Ame n'en doit estre marry.  
 Unze vings coups luy en ordonne,  
 Livrez par la main de Henry.

v. 1612. *L* enflé — *G. P.* corr. — v. 1622. *L* suit — *G. P.* duit  
 v. 1638. *G. P.* — *L* osier

- CXLIII Item, ne sçay qu'à l'Ostel Dieu  
 Donner, n'à povres hospitalux; 1645  
 Bourdes n'ont icy temps ne lieu,  
 Car povres gens ont assez maulx.  
 Chascun leur envoye leurs oz.  
 Les Mendians ont eu mon oye;  
 Au fort, ilz en auront les oz: 1650  
 A menue gent menue monnoye.
- CXLIV Item, je donne à mon barbier,  
 Qui se nomme Colin Galerne,  
 Pres voisin d'Angelot l'erbier,  
 Ung gros glasson . . . Prins où? En Marne 1655  
 Affin qu'à son ayse s'yverne.  
 De l'estomac le tiengne pres.  
 Se l'yver ainsi se gouverne,  
 Ja n'aura chault l'esté d'après.
- CXLV Item, riens aux Enfans Trouvez; 1660  
 Mais les perdus faut que consolle.  
 Si doivent estre retrouvez,  
 Par droit, sur Marion l'Ydolle.  
 Une leçon de mon escolle  
 Leur lairay, qui ne dure guere. 1665  
 Teste n'ayent dure ne folle;  
 Escoutent! car c'est la derniere!

### BELLE LEÇON

DE VILLON AUX ENFANS PERDUZ

- Beaulx enfans, vous perdez la plus  
 Belle rose de vo chappeau,  
 Mes clers pres prenans comme glus; 1670  
 Se vous allez à Montpipeau  
 Ou à Rueil, gardez la peau:  
 Car, pour s'esbatre en ces deux lieux,  
 Cuidant que vaulsist le rappeau,  
 La perdit Colin des Cayeulx. 1675*

- Ce n'est pas un jeu de trois mailles,  
 Où va corps, et peut estre l'ame.  
 Qui pert, riens n'y sont repentailles,  
 Qu'on n'en meure à honte et diffame.  
 Et qui gagne n'a pas à femme* 1680  
*Dido la royne de Cartage.  
 L'homme donc est fol et infame,  
 Qui, pour si peu, couche tel gage,  
 Qu'ung chascun encore m'escoute:  
 On dit, et il est verité,* 1685  
*Que charrettée se boit toute,  
 Au feu l'yver, au bois l'esté.  
 S'argent avez, il n'est enté;  
 Mais le despendez tost et viste.  
 Qui en voyez vous herité?* 1690  
*Jamais mal acquist ne prouffite.*

## BALLADE

## DE BONNE DOCTRINE

A ceux de mauvaise vie.

- Car ou soies porteur de bulles,  
 Pipeur ou hasardeur de dez,  
 Tailleur de faulx coings, tu te brusles,  
 Comme ceulx qui sont eschaudez,* 1695  
*Traistres parjurs, de foy vuydez;  
 Soies larron, ravis ou pillés:  
 Où en va l'acquest, que cuidez?  
 Tout aux tavernes et aux filles.*
- Ryme, raille, cymballe, luttés,* 1700  
*Comme fol, fainctif, eshontez;  
 Farce, broulle, joue des fleustes;  
 Fais, es villes et es citez,  
 Farces, jeux et moralitez;  
 Gaigne au berlanc, au glic, aux quilles.* 1705  
*Aussi bien va — or escoutez —  
 Tout aux tavernes et aux filles.*

*De telz ordures te reculles;  
 Laboure, fauche champs et prez;  
 Sers et pense chevaulx et mulles, 1710  
 S'aucunement tu n'est lettrez;  
 Assez auras, se prens en grez.  
 Mais, se chanvre broyes ou tilles,  
 Ne tens ton labour qu'as ouvrez  
 Tout aux tavernes et aux filles. 1715*

## ENVOI.

*Chausses, pourpains esguilletez,  
 Robes, et toutes voz drappilles,  
 Ains que vous fassiez pis, portez  
 Tout aux tavernes et aux filles.*

- CXLVI A vous parle, compaigns de galle, 1720  
 Mal des ames et bien du corps,  
 Gardez vous tous de ce mau hasle,  
 Qui noircist les gens quant sont mors;  
 Eschevez le, c'est ung mal mors;  
 Passez vous au mieulx que pourrez; 1725  
 Et, pour Dieu, soiez tous recors  
 Qu'une fois viendra que mourrez.
- CXLVII Item, je donne aux Quinze Vings,  
 Qu'autant vouldroit nommer Trois Cens,  
 De Paris — non pas de Provins — 1730  
 (Car à eulx tenu je me sens)  
 Ilz auront, et je m'y consens.  
 Sans les estuys, mes grans lunettes,  
 Pour mettre à part, aux Innocens,  
 Les gens de bien des deshonestes. 1735



- CXLVIII Icy n'y a ne ris ne jeu.  
 Que leur vault avoir eu chevances,  
 N'en grans liz de parement jeu,  
 Engloutir vins en grosses pances,  
 Mener joye, festes et dances, 1740  
 Et de ce prest estre à toute heure?  
 Toutes faillent telles plaisances,  
 Et la coulpe si en demeure,
- CXLIX Quand je considere ces testes  
 Entassées en ces charniers, 1745  
 Tous furent maistres des requestes.  
 Au moins de la Chambre aux Deniers.  
 Ou tous furent portepanniers:  
 Autant puis l'ung que l'autre dire;  
 Car, d'evesques ou lanterniers, 1750  
 Je n'y congnois riens à redire.
- CL Et icelles qui s'enclinoient  
 Unes contre autres en leurs vies,  
 Desquelles les unes regnoient,  
 Des autres craintes et servies, 1755  
 Là les voy toutes assouvies,  
 Ensemble en ung tas peslemesle.  
 Seigneuries leur sont ravies;  
 Clerc ne maistre ne s'y appelle.
- CLI Or sont ilz mors, Dieu ait leurs ames! 1760  
 Quant est des corps, ilz sont pourriz.  
 Aient esté seigneurs ou dames,  
 Souef et tendrement nourriz  
 De cresse, fromentée ou riz,  
 Leurs os sont declinez en pouldre, 1765  
 Auxquelz ne chault d'esbatz ne riz.  
 Plaise au doux Jhesus les absouldre!

- CLII Aux trespassez je fais ce laiz,  
 Et icelluy je communique  
 A regens, cours, sieges, palaiz, 1770  
 Hayneurs d'avarice l'inique,  
 Lesquelz pour la chose publique  
 Seichent bien les os et les corps:  
 De Dieu et de saint Dominique  
 Soient absolz quant seront morts. 1775
- CLIII Item, riens à Jaquet Cardon,  
 Car je n'ay riens pour luy d'honneste,  
 Non pas que le gete habandon,  
 Sinon ceste bergeronnette:  
 — S'elle eust le chant *Marionnette*, 1780  
 Fait pour Marion la Peautarde,  
 Ou d'Ouvrez vostre huys, *Guillemette*,  
 Elle allast bien à la moutarde. —

### RONDEAV

- Au retour de dure prison,*  
*Où j'ai laissé presque la vie,* 1785  
*Se Fortune a sur moy envie,*  
*Jugiez s'elle fait mesprison!*  
*Il me semble que, par raison,*  
*Elle deust bien estre assouvie,*  
*Au retour!* 1790
- Se si pleine est de desraison,*  
*Que vueille que du tout devie,*  
*Plaise à Dieu que l'ame ravie*  
*En soit, lassus, en sa maison,*  
*Au retour!* 1795

---

v. 1791. *G. P.* — *L* cecy plain . . . qui vueille — v. 1792. *L* desvie  
*G. P. corr.*

- CLIV Item, donne à maistre Lomer,  
Comme extraict que je suis de fée,  
Qu'il soit bien amé — mais, d'amer  
Fille en chief ou femme coëffée,  
Jà n'en ayt la teste eschauffée — 1800  
Et, qu'il ne luy couste une noix,  
Faire ung soir cent foiz la faffée,  
En despit d'Ogier le Danois.
- CLV Item, donne aux amants enfermes,  
Sans le lay maistre Alain Chartier, 1805  
A leurs chevez, de pleurs et lermes  
Trestout fin plain ung benoistier,  
Et ung petit brain d'esglantier,  
Qui soit tout vert, pour goupillon,  
Pourveu qu'ilz diront ung psaultier 1810  
Pour l'ame du povre Villon.
- CLVI Item, à maistre Jaques James,  
Qui se tue d'amasser biens,  
Donne fiancer tant de femmes  
Qu'il voudra; mais d'espouser, riens. 1815  
Por qui amasse il? Pour les siens.  
Il ne plaint fors que ses morceaulx;  
Ce qui fut aux truyes, je tiens  
Qu'il doit de droit estre aux pourceaulx.
- CLVII Item, sera le Seneschal, 1820  
Qui une foiz paya mes debtes,  
En recompence, mareschal  
Pour ferrer oes et canettes.  
Je luy envoie ces sornettes,  
Pour soy desennuyer; combien, 1825  
S'il veult, face en des alumettes.  
De bien chanter s'ennuye on bien.

- CLVIII Item, au Chevalier du Guet  
 Je donne deux beaulx petiz pages,  
 Philebert et le gros Marquet, 1830  
 Qui tres bien servy, comme sages,  
 La plus partie de leurs aages,  
 Ont le prevost des mareschaulx.  
 Helas! s'ilz sont cassez de gages,  
 Aller leur fauldra tous deschaulx! 1835
- CLIX Item, à Chappelain je laisse  
 Ma chappelle à simple tonsure,  
 Chargée d'une seiche messe,  
 Où il ne fault pas grant lecture.  
 Resigné luy eusse ma cure, 1840  
 Mais point ne veult de charge d'ames;  
 De confesser, ce dit, n'a cure,  
 Sinon chamberieres et dames.
- CLX Pour ce que scet bien mon entente  
 Jehan de Calais, honorable homme, 1845  
 Qui ne me vit des ans a trente,  
 Et ne scet comment je me nomme,  
 De tout ce Testament, en somme,  
 S'aucun y a difficulté,  
 Oster jusqu'au rez d'une pomme 1850  
 Je luy en donne faculté.
- CLXI De le gloser et commenter,  
 De le diffinir et describe,  
 Diminuer ou augmenter,  
 De le canceller et prescripre 1855  
 De sa main, et — ne sceut escripre —  
 Interpreter, et donner sens,  
 A son plaisir, meilleur ou pire:  
 A tout cecy je m'y consens.

- CLXII Et s'aucun, dont n'ay congnoissance, 1860  
 Estoit allé de mort à vie,  
 Je vueil et lui donne puissance,  
 Affin que l'ordre soit suyvie,  
 Pour estre mieulx parassouvie,  
 Que ceste aumosne ailleurs transporte, 1865  
 Sans se l'appliquer par envie;  
 A son ame je m'en rapporte.
- CLXIII Item, j'ordonne à Sainte Avoye,  
 Et non ailleurs, ma sepulture;  
 Et — affin que chascun me voie, 1870  
 Non pas en char, mais en peinture —  
 Que l'on tire mon estatue  
 D'ancre, s'il ne coustoit trop chier.  
 De tombel? Riens; je n'en ay cure,  
 Car il greveroit le planchier. 1875
- CLXIV Item, vueil qu'autour de ma fosse  
 Ce que s'ensuit, sans autre histoire,  
 Soit escript, en lettre assez grosse,  
 Et — qui n'auroit point d'escriptoire —  
 De charbon ou de pierre noire, 1880  
 Sans en riens entamer le plastre:  
 Au moins sera de moi memoire  
 Telle qu'elle est d'ung bon follastre:
- CLXV  
 CY GIST ET DORT EN CE SOLLIER,  
 QU' AMOURS OCCIST DE SON RAILLON, 1885  
 UNG POVRE PETIT ESCOLLIER,  
 QUI FUST NOMMÉ FRANÇOYS VILLON.  
 ONCQUES DE TERRE N'OT SILLON.  
 IL DONNA TOUT, CHASCUN LE SCET:  
 TABLES, TRESTEAULX, PAIN, CORBEILLON. 1890  
 AMANS, DICTES EN CE VERSET:

## RONDEAU

*Repos eternal donne à cil,  
Sire, et clarté perpetuelle,  
Qui vaillant plat ni escuelle  
N'eut oncques, n'ung brain de percil. 1895  
Il fut rez, chief, barbe et sourcil,  
Comme ung navet qu'on ret ou pelle.  
Repos eternal donne à cil.*

*Rigueur le transmit en exil,  
Et luy frappa au cul la pelle, 1900  
Non obstant qu'il dit: „J'en appelle!“  
Qui n'est pas terme trop subtil.  
Repos eternal donne à cil.*

CLXVI Item, je vueil qu'on sonne à bransle  
Le gros beffroy, qui n'est de voirre; 1905  
Combien qu'il n'est cuer qui ne tremble,  
Quant de sonner est à son erre.  
Saulvé a mainte bonne terre,  
Le temps passé, chascun le scet:  
Fussent gens d'armes ou tonnerre, 1910  
Au son de luy, tout mal cessoit.

CLXVII Les sonneurs auront quatre miches  
Et se c'est peu. demy douzaine;  
Autant n'en donnent les plus riches,  
Mais ilz seront de saint Estienne. 1915  
Vollant est homme de grant paine:  
L'ung en sera — quant g'y regarde,  
Il en vivra une sepmaine —  
Et l'autre? Au fort, Jehan de la Garde.

- CLXVIII Pour tout ce fournir et parfaire, 1920  
 J'ordonne mes executeurs,  
 Auxquels fait bon avoir affaire,  
 Et contentent bien leurs debtors.  
 Ilz ne sont pas moult grans vanteurs,  
 Et ont bien de quoy, Dieu mercis! 1925  
 De ce fait seront directeurs . . .  
 Escry: je t'en nommerai six.
- CLXIX C'est maistre Martin Bellefaye,  
 Lieutenant du cas criminel.  
 Qui sera l'autre? G'y pensoye: 1930  
 Ce sera sire Colombel.  
 S'il luy plaist et il luy est bel,  
 Il entreprendra ceste charge.  
 Et l'autre? Michiel Jouvenel.  
 Ces trois seulz, et pour tout, i'en charge. 1935
- CLXX Mais, ou cas qu'ilz s'en excusassent,  
 En redoubtant les premiers fraiz,  
 Ou totalement recusassent,  
 Ceux qui s'enssuivent cy après  
 Institue, gens de bien tres: 1940  
 Phelip Brunel noble escuyer, .  
 Et l'autre, son voisin d'emprès,  
 Si est maistre Jaques Raguier;
- CLXXI Et l'autre, maistre Jaques James,  
 Trois hommes de bien et d'onneur, 1945  
 Desirans de sauver leurs ames,  
 Et doubtans Dieu Nostre Seigneur.  
 Plus tost y mettroient du leur  
 Que ceste ordonnance ne baillent.  
 Point n'auront de contrerolleur, 1950  
 A leur bon seul plaisir en taillent.

- CLXXII Des testamens qu'on dit le maistre  
 De mon fait n'aura *quid ne quod*;  
 Mais ce sera ung jeune prestre,  
 Qui est nommé Thomas Tricot. 1955  
 Voulentiers beusse à son escot,  
 Et qu'il me coustast ma cornete!  
 S'il sceust jouer à ung tripot,  
 Il eust de moy le *Trou Perrete*.
- CLXXIII Quant au regart du luminaire, 1960  
 Guillaume de Ru j'y commetz.  
 Pour porter les coings du suaire,  
 Aux executeurs le remetz.  
 Trop plus mal me font qu'oncques mais  
 Penil, cheveux, barbe, sourcilz. 1965  
 Mal me presse temps: desormais  
 Si crie à toutes gens mercis.

## BALLADE

Par laquelle Villon crye mercy à chascun.

- A Chartreux et à Celestins,*  
*A mendiens et à devotes,*  
*A musars, à clauepatins,* 1970  
*A servans, à filles mignotes*  
*Portans surcotz et justes cotes,*  
*A cuidereaux d'amours transsis,*  
*Chaussans sans meshaing fauves botes,*  
*Je crie à toutes gens mercis!* 1975
- A filletes monstrans tetins,*  
*Pour avoir plus largement d'ostes,*  
*A ribleurs, mouveurs de hutins,*  
*A bateleurs traynans marmotes,*  
*A folz, folles, à sots et sotes,* 1980  
*Qui s'en vont siflant cinq et six*  
*A marmosés et à mariotes,*  
*Je crie à toutes gens mercis!*



*Si non aux traistres chiens mastins,  
 Qui m'ont fait chieres dures crostes* 1985  
*Mascher mains soirs et mains matins,  
 Qu'ores je ne crains que trois crotes.  
 Je feisse pour eulx petz et rotes;  
 Je ne puis, car je suis assis.  
 Au fort, pour eviter riotes,* 1990  
*Je crie à toutes gens mercis!*

## ENVOI

*Qu'on leur froisse les quinze costes  
 De gros mailletz, fors et massis,  
 De plombées et telz pelottes.*  
*Je crie à toutes gens mercis!* 1995

## BALLADE

## POUR SERVIR DE CONCLUSION

*Icy se clost le Testament  
 Et finist du pouvre Villon.  
 Venez à son enterrement,  
 Quand vous orrez le carrillon,  
 Vestuz rouge com vermillon,* 2000  
*Car en amours mourut martir;  
 Ce jura il sur son couillon  
 Quant de ce monde vult partir.*

*Et je croy bien que pas n'en ment,  
 Car chassé fut comme ung souillon* 2005  
*De ses amours hayneusement,  
 Tant que, d'icy à Roussillon,  
 Brosse n'y a ne brossillon  
 Qui n'eust, ce dit il sans mentir,  
 Ung lambeau de son cotillon,* 2010  
*Quant de ce monde vult partir.*

*Il est ainsi, et tellement,  
 Quant mourut n'avoit qu'ung haillon;  
 Qui plus, en mourant, mallement  
 L'espoignoit d'Amours l'esguillon: 2015  
 Plus agu que le ranguillon  
 D'un baudrier, luy faisoit sentir,  
 — C'est de quoy nous esmerveillon —  
 Quant de ce monde vould partir.*

*Prince, gent comme esmerillon, 2020  
 Sachez qu'il fist, au departir:  
 Ung traict but de vin morillon,  
 Quant de ce monde vould partir.*

---

v. 2014. s. d'après G. P.

---

## POÉSIES DIVERSES.

### BALLADE

#### DE BON CONSEIL

Hommes failliz, despourvez de raison,  
Desnaturez et hors de congnoissance,  
Desmis de sens, comblés de desraison;  
Fols abusez, plains de descongnoissance, 5  
Qui procurez contre vostre naissance,  
Vous soubzmettant à detestable mort  
Par lascheté; las! que ne vous remort  
L'orribleté qui à honte vous maine?  
Voyez comment maint jeunes homs est mort,  
Par offencer et prendre autruy demaine. 10

Chascun en soy voye sa mesprison,  
Ne nous vengeons, prenons en pacience;  
Nous congnoissons que ce monde est prison  
Aux vertueux franchis d'impacience;  
Batre, rouiller, pour ce n'est pas science, 15  
Tollir, ravir, piller, meurtrir à tort.  
De Dieu ne chault, trop de verté se tort  
Qui en telz faiz sa jeunesse demaine,  
Dont à la fin ses poingz doloieux tort,  
Par offencer et prendre autruy demaine. 20

Que vault piper, flater en trahyson,  
Quester, mentir, affirmer sans fiance,  
Farcer, tromper, artifier poyson,  
Vivre en pechié, dormir en deffiance  
De son prochain, sans avoir confiance? 25  
Pour ce conclus: de bien faisons effort,  
Reprenons cueur, ayons en Dieu confort,  
Nous n'avons jour certain en la sepmaine;  
De nos maux ont noz parens le ressort  
Par offencer et prendre autruy demaine. 30

v. 1 v. A. Piaget. Romania XXI p. 429. — v. 15. *L* touiller. *G. P.* rétablit rouiller — v. 17. *L* verité. *G. P.* verté et rétablit trop

## ENVOI

<ivons en paix, exterminons discort,  
 —eunes et vieulx, soyons tous d'ung acort,  
 ¶a loy le veult, l'apostre le ramaine  
 ¶icitement en l'epistre rommaine;  
 Ordre nous fault, estat ou aucun port. 35  
 Zotons ces pointz; ne laissons le vray port  
 Par offencer et prendre autruy demaine.

## BALLADE

## DES PROVERBES

Tant grate chievre que mal gist,  
 Tant va le pot à l'eau qu'il brise,  
 Tant chauffe on le fer qu'il rougist, 40  
 Tant le maille on qu'il se debrise,  
 Tant vault l'homme comme on le prise,  
 Tant s'eslongne il qu'il n'en souvient,  
 Tant mauvais est qu'on le desprise,  
 Tant crie l'on Noel qu'il vient. 45  
 Tant parle on qu'on se contredit,  
 Tant vault bon bruyt que grace acquise,  
 Tant promet on qu'on s'en desdit,  
 Tant prie on que chose est acquise,  
 Tant plus est chiere et plus est quise, 50  
 Tant la quiert on qu'on y parvient,  
 Tant plus commune et moins requise,  
 Tant crie l'on Noel qu'il vient.  
 Tant ayme on chien qu'on le nourrist,  
 Tant court chanson qu'elle est aprise, 55  
 Tant garde on fruit qu'il se pourrist,  
 Tant bat on place qu'elle est prise,  
 Tant tarde on que faut entreprise,  
 Tant se haste on que mal advient,  
 Tant embrasse on que chiet la prise, 60  
 Tant crie l'on Noel qu'il vient.

Tant raille on que plus on ne rit,  
 Tant despent on qu'on n'a chemise,  
 Tant est on franc que tout se frit,  
 Tant vault tien que chose promise, 65  
 Tant ayme on Dieu qu'on suit l'Eglise,  
 Tant donne on qu'emprunter convient.  
 Tant tourne vent qu'il chiet en bise,  
 Tant crie l'on Noel qu'il vient.

## ENVOI

Prince, tant vit fol qu'il s'avise, 70  
 Tant va il qu'après il revient,  
 Tant le mate on qu'il se ravise,  
 Tant crie l'on Noel qu'il vient.

## BALLADE

## DES MENUS PROPOS

Je congnois bien mouches en let,  
 Je congnois à la robe l'homme, 75  
 Je congnois le beau temps du let,  
 Je congnois au pommier la pomme,  
 Je congnois l'arbre à veoir la gomme,  
 Je congnois quant tout est de mesmes,  
 Je congnois qui besongne ou chomme, 80  
 Je congnois tout, fors que moy mesmes.

Je congnois pourpoint au colet,  
 Je congnois le moyne à la gonne,  
 Je congnois le maistre au varlet,  
 Je congnois au voile la nonne, 85  
 Je congnois quant pipeur jargonne,  
 Je congnois fols nourris de cresmes,  
 Je congnois le vin à la tonne,  
 Je congnois tout, fors que moy mesmes.

Je congnois cheval et mulet,	90
Je congnois leur charge et leur somme,	
Je congnois Bietrix et Belet,	
Je congnois get qui nombre et somme,	
Je congnois vision et somme,	
Je congnois la faulte des Boesmes,	95
Je congnois le povoir de Romme	
Je congnois tout, fors que moy mesmes.	

## ENVOI

Prince, je congnois tout en somme,	
Je congnois coulourés et blesmes,	
Je congnois Mort qui tous consomme,	100
Je congnois tout, fors que moy mesmes.	

## BALLADE

## DES CONTRE-VERITÉS

Il n'est soing que quant on a fain,	
Ne service que d'ennemy,	
Ne mascher qu'ung botel de foing,	
Ne fort guet que d'homme endormy,	105
Ne clemence que felonnie,	
N'asseurance que de peureux,	
Ne foy que l'homme qui regnie,	
Ne bien conseillé qu'amoureux.	
Il n'est engendrement qu'en boing,	110
Ne bon bruit que d'homme benny,	
Ne riz qu'après ung cop de poing,	
Ne lotz que debtes mettre en ny,	
Ne vraye amour qu'en flaterie,	
N'encontre que de maleureux,	115
Ne vray rapport que menterie,	
Ne bien conseillé qu'amoureux.	

v 110 s L baing beny. G. P. rétablit la leçon du ms. (de même au refrain — L. ne bon conseil.)

Ne tel repos que vivre en soing,  
 N'honneur porter que dire: „Fil“  
 Ne soy vanter que de faulx coing, 120  
 Ne santé que d'homme bouffy,  
 Ne hault vouloir que couardie,  
 Ne conseil que de furieux,  
 Ne douceur qu'en femme estourdie,  
 Ne bien conseillé qu'amoureux. 125

## ENVOI

<oulez vous que verté vous die?  
 Il n'est jouer qu'en maladie,  
 Lettre vraye que tragedie,  
 Pasche homme que chevalereux,  
 Orrible son que melodie, 130  
 Ne bien conseillé qu'amoureux.

## BALLADE

## CONTRE LES ENNEMIS DE LA FRANCE

Rencontré soit de bestes feu gectans,  
 Que Jason vit, querant la toison d'or;  
 Ou transmué d'homme en beste, sept ans, 135  
 Ainsi que fut Nabugodonosor;  
 Ou perte il ait et guerre aussi villaine  
 Que les Troyens pour la prinse d'Helaine;  
 Ou avallé soit avec Tantalus  
 Et Proserpine aux infernaulx pallus,  
 Ou plus que Job soit en griefve souffrance, 140  
 Tenant prison en la tour Dedalus,  
 Qui mal voudroit au royaulme de France!

v. 126. L. verité die. G. P. rétablit vous d'après le ms. de Stockholm.

Quatre mois soit en ung vivier chantans,  
 La teste au fons, ainsi que le butor;  
 Ou au Grant Turc vendu deniers contans, 145  
 Pour estre mis au harnoiz comme ung tor:  
 Ou trente ans soit, comme la Magdalaine,  
 Sans drap vestir de linge ne de laine;  
 Ou soit noyé, comme fut Narcisus,  
 Ou aux cheveux, comme Absalon, pendus, 150  
 Ou comme fut Judas par Desperance,  
 Ou puist perir comme Simon Magus,  
 Qui mal voudroit au royaume de France!

D'Octovien puist revenir le tems:  
 C'est qu'on luy coule au ventre son tresor; 155  
 Ou qu'il soit mis entre meules flotans  
 En ung moulin, comme fut saint Victor;  
 Ou transglouty en la mer, sans aleine,  
 Pis que Jonas au corps de la baleine;  
 Ou soit banny de la clarté Phebus, 160  
 Des biens Juno et du soulas Venus,  
 Et du dieu Mars soit pugny à oultrance,  
 Ainsi que fut roy Sardanapalus,  
 Qui mal voudroit au royaume de France!

## ENVOI

Prince, porté soit des serfs Eolus 165  
 En la forest où domine Glaucus,  
 Ou privé soit de paix et d'esperance,  
 Car digne n'est de posseder vertus  
 Qui mal voudroit au royaume de France!

---

v. 143, 145. *L.* chantant. contant. *G. P. corr.* — v. 151. *L.* des-  
 perance. cf. E. Roy, *Le Mystère de la Passion en France du XIV<sup>e</sup>*  
*au XV<sup>e</sup> siècle* (p. 84\* Note 8). — 154. *L.* puisse venir *v. W.* puist  
 rev. — v. 159: *v. W.* Comme Jonas.



## RONDEL

Jenin l'Avenu 170  
 Va-t-en aux estuves  
 Et toy là venu,  
 Jenin l'Avenu

Si te lave nud  
 Et te baigne es cuves 175  
 Jenin l'Avenu.

## BALLADE

## DU CONCOURS DE BLOIS

Je meurs de seuf au près de la fontaine,  
 Chault comme feu, et tremble dent à dent;  
 En mon païs suis en terre loingtaine;  
 Lez ung brasier frissonne tout ardent: 180  
 Nu comme ung ver, vestu en president;  
 Je riz en pleurs, et attens sans espoir;  
 Confort reprens en triste desespoir;  
 Je m'esjouys et n'ay plaisir aucun;  
 Puissant je suis sans force et sans pouvoir; 185  
 Bien recueully, debouté de chascun.

Rien ne m'est seur que la chose incertaine,  
 Obscur, fors ce qui est tout evident;  
 Doubte ne fais, fors en chose certaine;  
 Science tiens à soudain accident; 190  
 Je gaigne tout, et demeure perdent;  
 Au point du jour, diz: „Dieu vous doint bon soir!“  
 Gisant envers, j'ay grand paour de cheoir;  
 J'ay bien de quoy, et si n'en ay pas ung;  
 Eschoicte attens, et d'omme ne suis hoir; 195  
 Bien recueully, debouté de chascun.

De riens n'ay soing, si metz toute ma paine  
 D'acquérir biens, et n'y suis pretendent;  
 Qui mieulx me dit, c'est cil qui plus m'attaine,  
 Et qui plus vray, lors plus me va bourdent; 200  
 Mon amy est, qui me fait entendre  
 D'ung cigne blanc que c'est ung corbeau noir;  
 Et qui me nuyst, croy qu'il m'ayde à povoir;  
 Bourde, verté au jour d'uy m'est tout un;  
 Je retiens tout; rien ne sçay concevoir; 205  
 Bien recueully, debouté de chascun.

## ENVOI

Prince clement, or vous plaise sçavoir  
 Que j'entens moult, et n'ay sens ne sçavoir:  
 Parcial suis, à toutes loys commun.  
 Que fais je plus? Quoy? Les gaiges ravoir, 210  
 Bien recueully, debouté de chascun.

## LE DIT

## DE LA NAISSANCE MARIE D'ORLEANS

Jam nova progenies celo demittitur alto  
 (Virgile, *Ecl.* 4, v. 7).

I O louée Conception,  
 Envoïée ça jus des cieulx;  
 Du noble lis digne syon;  
 Don de Jhesus tres precieulx, 215  
 MARIE, nom tres gracieulx.  
 Fons de pitié, source de grace,  
 La joye et confort de mes yeulx,  
 Qui nostre paix bastist et brassel

v. 204. *L.* bourde verité aujourd'uy m'est un. *G. P.* rétablit la leçon du ms. tout un. — v. 218. *L.* ioy confort. *G. P.* corr.

- II La paix, c'est assavoir, des riches, 220  
 Des povres le substantement.  
 Le rebours des felons et chiches,  
 Tres necessaire enfantement,  
 Conceu, porté honnestement,  
 Hors le peché originel, 225  
 Que dire je puis saintement  
 Souvrain bien de Dieu eternell
- III Nom recouvré, joye de peuple,  
 Confort des bons, de maulx retraicte;  
 Du doulx Seigneur premiere et seule 230  
 Fille, de son cler sang extraicte,  
 Du dextre costé Clovis traicte,  
 Glorieuse ymage en tous fais.  
 Ou hault ciel créée et pourtraicte,  
 Pour esjouyr et donner paix! 235
- IV En l'amour et crainte de Dieu,  
 Es nobles flans Cesar conceue;  
 Des petis et grans, en tout lieu,  
 A tres grande joye receue;  
 De l'amour D.eu traicte, tissue, 240  
 Pour les discordez ralier,  
 Et aux enclos donner yssue,  
 Leurs lians et fers delier.
- V Aucunes gens, qui bien peu sentent,  
 Nourriz en simplese et confiz, 245  
 Contre le vouloir Dieu attentent,  
 Par ignorance desconfiz,  
 Desirans que feussiez ung filz;  
 Mais qu'ainsi soit, ainsi m'aist Dieu,  
 Je croy que ce soit grans proufiz. 250  
 Raison: Dieu fait tout pour le mieulx.

- VI Du Psalmiste je prens les dictz;  
*Delectasti me, Domine,*  
*In f: tura tua, si diz;*  
 Noble enfant, de bonne heure né, 255  
 A toute doulceur destiné,  
 Manne du Ciel, celeste don,  
 De tous bienfais le guerdonné,  
 Et de noz maulx le vray pardon!
- VII Euvre de Dieu, digne, louée 260  
 Autant que nulle creature,  
 De tous biens et vertus douée,  
 Tant d'esperit que de nature,  
 Que de ceulx qu'on dit d'aventure,  
 Plus que rubis noble, ou balais; 265  
 Selon de Caton l'escripture:  
*Patrem insequitur proles.*
- VIII Port assureé, maintien rassiz,  
 Plus que ne peut nature humaine,  
 Et, eussiez des ans trente six, 270  
 Enfance en riens ne vous demaine.  
 Que jour ne le die et sepmaine,  
 Je ne sçay qui me le deffant.  
 Ad ce propos ung dit ramaine:  
 De saige mere saige enfant. 275
- IX Dont resume ce que j'ay dit:  
*Nova progenies celo,*  
 Car c'est du poëte le dit,  
*Jamjam demittitur alto.*  
 Saige Cassandre, belle Echo, 280  
 Digne Judith, caste Lucesse,  
 Je vous congnois, noble Dido,  
 A ma seule dame et maistresse.

- X En priant Dieu, digne pucelle,  
 Que vous doint longue et bonne vie; 285  
 Qui vous ayme, ma damoiselle,  
 Ja ne coure sur luy envie.  
 Entiere dame et assouvie.  
 J'espoir de vous servir ainçoys,  
 Certes, se Dieu plaist, que devie 290  
 Vostre povre escolier FRANÇOYS.

## DOUBLE BALLADE

## SUR LE MESME PROPOS

- Combien que j'ay leu en ung dit:  
*Inimicum putes, y a,*  
*Qui te presentem laudabit,*  
 Toutesfois, non obstant cela 295  
 Oncques vray homme ne cela  
 En son courage aucun grant bien,  
 Qui ne le monstrast ça et la:  
 On doit dire du bien le bien.
- Saint Jehan Baptiste ainsy le fist, 300  
 Quand l'Aignel de Dieu descela.  
 En ce faisant pas ne mesfist,  
 Dont sa voix es tourbes vola;  
 De quoy saint Andry Dieu loua.  
 Qui de luy cy ne sçavoit rien, 305  
 Et au Fils de Dieu s'aloua:  
 On doit dire du bien le bien.
- Envoïée de Jhesuschrist,  
 Rappellez sa jus, par deça,  
 Les povres que Rigueur proscript 310  
 Et que Fortune betourna.  
 Cy sçay bien comment y m'en val  
 De Dieu, de vous, vie je tien.  
 Benoist celle qui vous portal  
 On doit dire du bien le bien. 315

Cy, devant Dieu, fais congnoissance,  
 Que creature feusse morte,  
 Ne feust vostre doulce naissance,  
 En charité puissant et forte,  
 Qui ressuscite et reconforte 320  
 Ce que Mort avoit prins pour sien.  
 Vostre presence me conforte:  
 On doit dire du bien le bien.

Cy vous rens toute obéyssance,  
 Ad ce faire raison m'exorte, 325  
 De toute ma povre puissance;  
 Plus n'est deul qui me desconforte,  
 N'aultre ennuy de quelconque sorte.  
 Vostre je suis et non plus mien;  
 Ad ce, droit et devoir m'enhorte: 330  
 On doit dire du bien le bien.

O grace et pitié tres immense,  
 L'entrée de paix et la porte,  
 Some de benigne clemence,  
 Qui noz faultes toulte et supporte, 335  
 Sy de vous louer me deportte,  
 Ingrat suis, et je le maintien,  
 Dont en ce refrain me transporte:  
 On doit dire du bien le bien.

## ENVOI

Princesse, ce loz je vous porte, 340  
 Que sans vous je ne feusse rien.  
 A vous et à tous m'en rapporte.  
 On doit dire du bien le bien.

## LA REQUESTE

Que Villon bailla à Monseigneur de Bourbon.

- Le mien seigneur et prince redoubté,  
Fleuron de Lys, royalle geniture, 345  
François Villon, que Travail a dompté  
A coups orbes, par force de bature,  
Vous supplie, par ceste humble escripture,  
Que lui faciez quelque gracieux prest.  
De s'obliger en toutes cours est prest: 350  
Si ne doutez que bien ne vous contente.  
Sans y avoir dommaige n'interest,  
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.
- A prince n'a ung denier emprunté,  
Fors à vous seul, vostre humble creature. 355  
De six escus que luy avez presté,  
Cela pieça il meist en nourriture.  
Tout se paiera ensemble, c'est droiture,  
Mais ce sera legierement et prest:  
Car, si du gland rencontre en la forest 360  
D'entour Patay, et chastaignes ont vente,  
Païé serez sans delay ny arrest:  
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.
- Si je puisse vendre de ma santé  
A ung Lombart, usurier par nature, 365  
Faulte d'argent m'a si fort enchanté  
Qu'en prendroie, ce cuide, l'adventure.  
Argent ne pend à gippon n'a sainture;  
Beau sire Dieux! je m'esbaiz que c'est,  
Que devant moy croix ne se comparoist, 370  
Si non de bois ou pierre, que ne mente;  
Mais s'une fois la vroye m'apparoist,  
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.

v. 367. *L.* que j'en prendrois. *G. P.* qu'en prendroie. — v. 368.  
*G. P.* pendz.

## ENVOI

Prince du Lys, qui à tout bien complaist,  
 Que cuidez vous comment il me desplaist, 375  
 Quand je ne puis venir à mon entente ?  
 Bien entendez; aidez moy, s'il vous plaist:  
 Vous n'y perdrez seulement que l'attente.

## SUSCRIPTION DE LADICTE REQUESTE

Allez, lettres, faictes ung sault.  
 Combien que n'ayez pié ne langue, 380  
 Remonstrez, en vostre harangue,  
 Que faulte d'argent si m'assault.

## EPISTRE

## EN FORME DE BALLADE A SES AMIS

Aiez pitié, aiez pitié de moy,  
 A tout le moins, si vous plaist, mes amis!  
 En fosse giz, non pas soubz houx ne may, 385  
 En cest exil ouquel je suis transmis  
 Par Fortune, comme Dieu l'a permis.  
 Filles, amans, jeunes gens et nouveaulx,  
 Danceurs, sauteurs, faisans les piés de veaux,  
 Vifz comme dars, aguz comme aguillon, 390  
 Gousiers tintans cler comme cascaveaux,  
 Le lesserez là, le povre Villon ?

Chantres chantans à plaisance, sans loy,  
 Galans, rians, plaisans en faiz et diz,  
 Courens, alans; francs de faulx or, d'aloy, 395  
 Gens d'esperit, ung petit estourdiz,  
 Trop demourez, car il meurt entandiz,  
 Faiseurs de laiz, de motès et rondeaux,  
 Quant mort sera vous lui ferez chaudeaux.  
 Où gist, il n'entre escler ne tourbillon; 400  
 De murs espoix on luy a fait bandeaux:  
 Le lesserez là, le povre Villon ?



Venez le veoir en ce piteux arroy,  
 Nobles hommes, francs de quart et de dix,  
 Qui ne tenez d'empereur ne de roy, 405  
 Mais seulement de Dieu de Paradiz.  
 Jeuner lui fault dimenches et merdiz,  
 Dont les dens a plus longues que ratteaux.  
 Après pain sec — non pas après gasteaux —  
 En ses boyaulx verse eau à gros bouillon; 410  
 Bas en terre, table n'a ne tresteaux:  
 Le lesserez là, le povre Villon?

## ENVOI

Princes nommez, anciens, jouvenceaux.  
 Impetrez moy graces et royaulx seaux,  
 Et me montez en quelque corbillon. 415  
 Ainsi se font, l'un à l'autre, pourceaux,  
 Car, où l'un brait, ilz fuyent à monceaux.  
 Le lesserez là, le povre Villon?

## LE DEBAT

## DU CUER ET DU CORPS DE VILLON

En forme de Ballade.

## I.

Qu'est-ce que j'oy?

— Ce suis je.

— Qui?

— Ton cueur,

Qui ne tient mais qu'à ung petit filet. 420

Force n'ay plus, substance ne liqueur,

Quand je te voy retraict ainsi seulet,

Com povre chien tappy en reculet.

— Pour quoy est ce?

— Pour ta folle plaisance.

— Que t'en chault il?

— J'en ay la desplaisance. 425

v. 413. *L* et jouvenceaux *G. P.* rétablit la leçon du ms. — v. 419.  
*G. P.* suis je. *L* supprime je.

Laisse m'en paix!

— Pour quoy?

— J'y penseray.

— Quand sera ce?

— Quant seray hors d'enfance.

— Plus ne t'en dis.

— Et je m'en passeray.

## II

— Que penses tu?

— Estre homme de valeur.

— Tu as trente ans.

— C'est l'aage d'ung mullet. 430

— Est ce enfance?

— Nennil.

— C'est donc folleur,

Qui te saisist?

— Par où?

— Par le collet,

Riens ne congnois.

— Si fais: mouches en let:

L'ung est blanc, l'autre noir, c'est la distance.

— Est ce donc tout?

— Que veulx tu que je tance? 435

Se n'est assez, je recommenceray.

— Tu es perdu!

— J'y mettray resistance.

— Plus ne t'en dis.

— Et je m'en passeray.

## III

— J'en ay le dueil; toy, le mal et douleur.

Se feusses ung povre ydiot et folet,

440

Encore eusses de t'excuser couleur:

Se n'as tu soing, tout t'est ung, bel ou let.

Ou la teste as plus dure qu'ung jalet,

Ou mieulx te plaist qu'onneur ceste meschancel

Que respondras à ceste consequence?

445

— J'en seray hors quand je trespaseray.  
 — Dieu, quel confort! Quelle sage eloquencel  
 Plus ne t'en dis.  
 — Et je m'en passeray.

## IV

Dont vient ce mal?  
 — Il vient de mon maleur.  
 Quant Saturne me feist mon fardelet, 450  
 Ces maux y meist, je le croy.  
 — C'est foleur:  
 Son seigneur es, et te tiens son varlet.  
 Voy que Salmon escript en son rolet:  
 „Homme sage, ce dit-il, a puissance  
 Sur planetes et sur leur influence.“ 455  
 — Je n'en croy riens; tel qu'ilz m'ont fait seray.  
 — Que dis tu?  
 — Dea. Certes, c'est ma creance.  
 — Plus ne t'en dis.  
 — Et je m'en passeray.

## ENVOI

— Veulx tu vivre?  
 — Dieu m'en doint la puissancel  
 — Il te fault...  
 — Quoy?  
 — Remors de conscience; 460  
 Lire sans fin.  
 — En quoy?  
 — Lire en science;  
 Laisser les folz!  
 — Bien j'y adviseray.  
 — Or le retient  
 — J'en ay bien souvenance.

v. 455. G. P. — L sur les pl. et leur influence — v. 461. L ?  
 après lire. — „En quoy? — Lire en science“ d'après le Ms. de Stockholm.

— N'atens pas tant que viengne à desplaisance.  
Plus ne t'en dis.

— Et je m'en passeray. 465

## PROBLEME OU BALLADE

### AU NOM DE LA FORTUNE

Fortune fus par clerks jadis nommée,  
Que toy, François, crie et nomme murtriere, 460  
Qui n'es homme d'aucune renommée.  
Meilleur que toy fais user en platriere,  
Par povreté, et fouyr en carriere; 470  
S'à honte vis, te dois tu doncques plaindre?  
Tu n'es pas seul; si ne te dois complaindre.  
Regarde et voy de mes faiz de jadis,  
Mains vaillans homs par moy mors et roidis;  
Et n'es, ce sçais, envers eulx ung souillon. 475  
Appaise toy, et mets fin en tes dis.  
Par mon conseil prens tout en gré, Villon!

Contre grans roys me suis bien anymée,  
Le temps qui est passé ça en arriere.  
Priam occis et toute son armée; 480  
Ne luy valut tour, donjon, ne barriere.  
Et Hannibal, demoura il derriere?  
En Cartage par mort le feiz atteindre,  
Et Scypion l'Affriquan feiz estaindre:  
Julles Cesar au senat je vendis; 485  
En Egipte Pompée je perdis;  
En mer noyé Jason en ung bouillon;  
Et, une fois, Romme et Rommains ardiz.  
Par mon conseil prens tout en gré, Villon!

Alixandre, qui tant feist de hemée, 490  
 Qui voulut veoir l'estoille poucinere,  
 Sa personne par moy fut envlimée.  
 Alphasar roy, en champ, sous sa baniere,  
 Rué jus mort; cela est ma maniere.

. . . . . 495

Holofernes, l'ydolastre mauldís,  
 Qu'occist Judit — et dormoit entandíz! —  
 De son poignart, dedens son pavillon.  
 Absalon, quoy! en fuyant le pendís. 500  
 Par mon conseil prens tout en gré, Villon!

## ENVOI

Pour ce, François, escoute que te dí:  
 Se riens peusse sans Dieu de Paradís,  
 A toy n'autre ne demourroit haillon,  
 Car, pour ung mal, lors j'en feroye dí: 505  
 Par mon conseil prens tout en gré, Villon!

## LE QUATRAIN

Que feít Villon quand il fut jugé à mourir.

Je suis François, dont ce me poise,  
 Né de Paris emprès Pontoise,  
 Qui, d'une corde d'une toise,  
 Sçaura mon col que mon cul poise. 510

## L'EPITAPHE

## EN FORME DE BALLADE

Que feít Villon pour luy et ses compagnons, s'attendant estre  
 pendu avec eux

Freres humains, qui après nous vivez,  
 N'ayez les cuers contre nous endurcis,  
 Car, se pitié de nous povres avez,  
 Dieu en aura plus tost de vous mercís.  
 Vous nous voiez cy attachez cinq, six: 515  
 Quant de la chair, que trop avons nourrie,

Elle est pieça devorée et pourrie,  
 Et nous, les os, devenons cendre et pouldre.  
 De nostre mal personne ne s'en rie,  
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldrel 520

Se freres vous clamons, pas n'en devez  
 Avoir desdaing, quoy que fusmes occis  
 Par justice. Toutesfois, vous sçavez  
 Que tous hommes n'ont pas bon sens assis;  
 Excusez nous — puis que sommes transsis — 525  
 Envers le filz de la Vierge Marie,  
 Que sa grace ne soit pour nous tarie,  
 Nous preservant de l'infemale fouldre.  
 Nous sommes mors, ame ne nous harie;  
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldrel 530

La pluye nous a buez et lavez,  
 Et le soleil desechez et noircis;  
 Pies, corbeaulx, nous ont les yeux cavez,  
 Et arraché la barbe et les sourcilz.  
 Jamais, nul temps, nous ne sommes assis; 535  
 Puis ça, puis la, comme le vent varie,  
 A son plaisir sans cesser nous charie,  
 Plus becquetez d'oiseaulx que dez à couldre.  
 Ne soiez donc de nostre confrairie,  
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldrel 540

## ENVOI

Prince Jhesus, qui sur tous a maistrie,  
 Garde qu'Enfer n'ait de nous seigneurie:  
 A luy n'ayons que faire ne que souldre.  
 Hommes, icy n'a point de mocquerie,  
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldrel 545

## LA REQUESTE DE VILLON

Presentée à la Cour de Parlement, en forme de ballade.

(La louenge que feist Villon à la Court quand fut dit que il ne mourroit point, et puis requist trois jours de relache.)<sup>1</sup>

Tous mes cinq sens: yeulx, oreilles et bouche,  
 Le nez, et vous, le sensitif, aussi;  
 Tous mes membres où il y a reprouche,  
 En son endroit ung chascun die ainsi:  
 „Souveraine Court, par qui sommes icy, 550  
 Vous nous avez gardé de desconfire;  
 Or, la langue ne peut assez souffire  
 A vous rendre souffisantes louenges:  
 Si prions tous, fille du souverain Sire,  
 Mere des bons et seur des benois anges! 555

Cuer, fendez vous, ou percez d'une broche,  
 Et ne soyez, au moins, plus endurcy  
 Qu'en ung desert fut la fort bise roche  
 Dont le peuple des Juifz fut adoulcy;  
 Fondez lermes, et venez à mercy, 560  
 Comme humble cuer qui tendrement souspire  
 Louez la Court, conjointe ou Saint Empire,  
 L'eür des François, le confort des estranges,  
 Procreée lassus ou ciel empire,  
 Mere des bons et seur des benois anges! 565

Et vous, mes dens, chascune si s'esloche:  
 Saillez avant, rendez à tous mercy,  
 Plus hautement qu'orgue, trompe, ne cloche,  
 Et de mascher n'ayez ores soussy;  
 Considerez que je feusse transsy, 570  
 Foye, pommon, et rate qui respire.  
 Et vous, mon corps, qui vil estes et pire  
 Qu'ours ne pourceau qui fait son nyt es fanges,  
 Louez la Court, avant qu'il vous empire.  
 Mere des bons et seur des benois anges! 575

<sup>1</sup> Sous-titre d'après le Ms. de Stockholm (cfr. Fac-similé du Ms. publié par Marcel Schwob et Champion 1905 Préface).

## ENVOI

Prince, trois jours ne vueillez m'escondire,  
 Pour moy pourveoir, et aux miens, „à Dieu“ dire;  
 Sans eulx, argent je n'ay, icy n'aux changes.  
 Court triumpphant, *fiat*, sans me desdire,  
 Mere des bons et seur des benois anges! 580

## BALLADE

DE L'APPEL DE VILLON.<sup>1</sup>

(La question que fit Villon au clerc du guichet.)

Que vous semble de mon appel,  
 Garnier? Feis je sens ou folie?  
 Toute beste garde sa pel;  
 Qui la contraint, efforce ou lie,  
 S'elle peult, elle se deslie. 585

Quant donc, par plaisir volontaire,  
 Chantée me fut ceste omelie,  
 Estoit il lors temps de me taire?

Se feusse des hoirs Hue Cappel,  
 Qui fut extrait de boucherie, 590  
 On ne m'eust, parmy ce drappel,  
 Fait boire en ceste escorcherie.

Vous entendez bien joncherie?  
 Mais quant ceste paine arbitraire  
 On me jugea par tricherie. 595  
 Estoit il lors temps de me taire?

Cuidiez vous que soubz mon cappel  
 Y eust tant de philosophie  
 Comme de dire: „J'en appel?“  
 S'y avoit, je vous certiffie, 600  
 Combien que point trop ne m'y fie,

<sup>1</sup> sous-titre d'après le Ms. de Stockholm.



Quant on me dit, present notaire:  
 „Pendu serež!“ je vous affie,  
 Estoit il lors temps de me taire?

## ENVOI

Prince, si j'eusse eu la pepie, 605  
 Pieça je feusse où est Clotaire,  
 Aux champs debout comme ung espie.  
 Estoit il lors temps de me taire?

## LE JARGON.

## BALLADE I

A Parouart, la grant mathe gaudie,  
 Où accollez sont duppes et noirciz,  
 Et par angels suyvans la paillardie,  
 Sont grefiz et prins cinq ou six,  
 Là sont beffleurs au plus hault bout assiz 5  
 Pour le hevaige et bien hault mis au vent.  
 Eschequez moy tost ces coffres massiz.  
 Car vendengeurs des ances circoncis,  
 S'en brouent du tout à neant.  
 Eschec, eschec, pour le fardis! 10

Brouez moy sur ces gours passans,  
 Advisez moy bien tost le blanc,  
 Et pietonnez au large sur les champs.  
 Qu'au mariage ne soiez sur le banc  
 Plus qu'un sac de plastre n'est blanc. 15  
 Si gruppez estes des carieux,  
 Rebignez tost ces enterveux,  
 Et leur montrez des trois le bris:  
 Qu'enclaus ne soiez deux et deux.  
 Eschec, eschec, pour le fardis! 20

Plantez aux hurmes voz picons,  
 De paour des bisans si tres durs,  
 Et aussi d'estre sur les joncz,  
 Enmalez en coffre, en gros murs.  
 Escharicez, ne soiez durs, 25  
 Que le grand Can ne vous face essorer.  
 Songears ne soiez pour dorer,  
 Et babignez toujours aux ys  
 Des sires pour les desbouser.  
 Eschec, eschec, pour le fardis! 30

## ENVOI

Prince Froart, dit des Arques Petis,  
 L'un des sires si ne soit endormis,  
 Levez au bec que ne soiez greffiz.  
 Et que voz empz n'en ayent du pis,  
 Eschec, eschec, pour le fardis! 35

## BALLADE II.

Coquillars, arvens à Ruel,  
 Menys vous chante que gardez,  
 Que n'y laissez et corps et pel,  
 Com fist Colin de l'Escailler.  
 Devant la roe à babiller, 40  
 Il babigna pour son salut.  
 Pas ne sçavoit oingnons peller,  
 Dont l'amboureux luy rompt le suc.  
 Changez et andossez souvent,  
 Et tirez vous tout droit au Temple, 45  
 Et eschequez tost, en brouant,  
 Qu'en la jarte ne soiez emple.  
 Montigny y fut, par exemple,  
 Bien attaché au hallegrup,  
 Et y jargonna-t-il le tremples, 50  
 Dont l'amboureux luy rompt le suc.

Gaillours, bien faitz en piperie,  
 Pour ruer les ninars au loing  
 A l'assault tost, sans sueriel  
 Que le mignon ne soit au gaing 55  
 Farci d'ung plumbis à coing  
 Qui griffe au gard le duc  
 Et de la dure si tres loing,  
 Dont l'amboureux luy rompt le suc.

## ENVOI

Prince, arriere de Ruel 60  
 Et n'eussiez vous denier ne plus,  
 Qu'au giffle ne laissez la pel  
 Pour l'amboureux qui rompt le suc.

## BALLADE III.

Spelicans 65  
 Qui en tous temps  
 Avancez dedens le pogois  
 Gourde piarde  
 Et sur la tarde  
 Desbousez les povres nyais,  
 Et pour soustenir voz pois, 70  
 Les duppes sont privez de caire,  
 Sans faire haire  
 Ne hault braire,  
 Mais planter ilz sont comme joncs  
 Par les sires qui sont si longs. 75

Souvent aux arques  
 A leurs marques  
 Se laissent tous jours desbouser  
 Pour ruer  
 Et enterver 80  
 Pour leur contre, que lors faisons  
 La fee aux arques respons

- Et ruez deux coups ou trois  
 Aux gallois.  
 Deux ou trois 85  
 Nineront trestout aux frontz  
 Pour les sires qui sont si longs.
- Et pour ce, benardz,  
 Coquillars,  
 Rebecquez vous de la montjoye 90  
 Qui desvoye  
 Vostre proye,  
 Et vous fera du tout brouer,  
 Par joncher et par enterver,  
 Qui est aux pigons bien cher 95  
 Pour rifler  
 Et placquer  
 Les angelz de mal tous rons  
 Pour les sires qui sont si longs.

## ENVOI

- De paour des hurmes 100  
 Et des grumes,  
 Rasurez voz en droguerie  
 Et faierie,  
 Et ne soiez plus sur les joncs  
 Pour les sires qui sont si longs. 105

## BALLADE IV.

- Saupicquetz frouans des gours arquez,  
 Pour desbouser beaulx sires dieux  
 Allez ailleurs planter vos marques!  
 Benards, vous estes rouges gueux.  
 Berart s'en va chez les joncheux 110  
 Et babigne qu'il a plongis.  
 Mes freres, soiez embraieux  
 Et gardez les coffres massis.

Si gruppez estes desgrappez  
 De ces angels si graveliffes, 115  
 Incontinent manteaulx chappez,  
 Pour l'emboue ferez eclipses;  
 De vos farges serez besifles,  
 Tout debout et non pas assis.  
 Pour ce gardez d'estre griffes 120  
 Dedens ces gros coffres massis.

Niaiz, qui seront attrapez  
 Bien tost s'enbroueront au halle.  
 Plus n'y vault que tost ne happez  
 La bauldrouse de quatre talle. 125  
 Destirer fait la hirenalle,  
 Quand le gosier est assegis  
 Et si hurque la pirenalle  
 Au saillir des coffres massis.

## ENVOI

Prince des gayeux les sarpes 130  
 Voz contres ne soient greffiz.  
 Pour doubte de fouer aux arque,  
 Gardez vous des coffres massiz.

## BALLADE V.

Joncheurs, jonchans en joncherie,  
 Rebignez bien où joncherez; 135  
 Qu'ostac n'embrou' votre arerie  
 Où accollez sont voz ainsnez.  
 Poussez de la quille et brouez  
 Car tost vous seriez rouppieux.  
 Eschec qu'accollez ne soiez 140  
 Par la poe du marieux.

- Bendez vous contre la faerie  
 Quanques vous auront desbousez  
 N'estant à juc la rifflerie  
 Des angelz et leurs assosez. 145  
 Berard, se vous puist, renversez.  
 Se greffir laissez voz carrieux,  
 La dure bien tost n'en verrez,  
 Pour la poe du marieux.
- Entervez à la floterie 150  
 Chantez leur trois, sans point songer.  
 Qu'en astez ne soie, en surie,  
 Blanchir voz cuirs et essurger.  
 Bignez la mathe, sans targer,  
 Que voz ans ne soient ruppieux. 155  
 Plantez ailleurs, contre, assieger  
 Pour la poe du marieux.

## ENVOI

- Prince, benardz en esterie,  
 Querez couplans pour l'amboureux.  
 Et, autour de vos ys, luezie 160  
 Pour le poe du marieux.

## BALLADE VI.

- Contres de la gaudisserie  
 Entervez toujours blanc pour bis,  
 Et frappez, en la hurterie,  
 Sur les beaux sires bas assis. 165  
 Ruez des feuilles cinq ou six  
 Et vous gardez bien de la roe  
 Qui aux sires plante du gris  
 En leur faisant faire la moe.
- La giffle gardez de rurie 170  
 Que voz corps n'en aient du pis  
 Et que point, à la turterie,  
 En la hurme soiez assis.

Prenez du blanc, laissez du bis,  
Ruez par les fondes la poe, 175  
Car le bizac, a voir advis,  
Fait aux beroars faire la moe.

Plantez donc de la mouargie  
Puis ça, puis la, pour le hurtis  
Et n'espargnez point la flogie 180  
Des doulx dieux sur les patis.  
Vos ens soiez assez hardis

Pour leur avancer la droe;  
Mais soient bien memoradis,  
Qu'on vous face faire la moe. 185

## ENVOI

Prince. qui n'a bauderie  
Pour eschever de la soe,  
Danger de grup en arderie  
Fait aux sires faire la moe.

## BALLADE VII.

Brouez, benards, eschecquez à la saulve, 190  
Car escornez vous estes à la roue.

Fourbe, joncheur, chacun de vous se saulve.  
Eschec, eschec, coquille si s'en brouel  
Cornette court nul planteur ne s'i joue.

Qui est en plant en ce coffre joyeux, 195  
Pour ces raisons, il a, ains qu'il s'escroue,  
Jonc verdoiant, havre du marieux.

Maint coquillart, escorné de sa sauve,  
Et desbousé de son ence ou sa poue,  
Beau de bourdes, blandy de langue fauve, 200

Quide au ront faire aux grimes la moue,  
Pour quarre bien, affin qu'on ne le noe.  
Couplez vous trois à ces beaulx sires dieux,  
Ou vous aurez le ruffle en la joue,  
Jonc verdoiant, havre du marieux. 205

Qui stat plain en gaudie ne se mauve.  
 Luez au bec que l'on ne vous encloue.  
 C'est mon advis, tout autre conseil sauve.  
 Car quoy! aucun de la faulx ne se loue.  
 La fin en est telle quanque deloue. 210  
 Car qui est grup, il a, mais c'est au mieulx  
 Par la vergne, tout au long de la voue  
 Jonc verdoiant, havre du marieux.

## ENVOI

<ive David! saint archquin la baboue,  
 —ehan mon amy, qui les fueilles desnoue. 215  
 ¶e vendengeur, beffleur comme une choue,  
 ¶Oing de son plain, de ses flos curieux,  
 Zoë beaucoup, dont il reçoit fressoue,  
 Jonc verdoiant, havre du marieux.

---



## GLOSSAIRE.

**Abattre** pain à deux mains L 254 *manger avidement?*

aconter T 1486 *compter.*

accouter (s') T 685 *s'appuyer.*

acouter T 684 *approcher.*

aherdre T 819 *toucher.*

ambesars T 694 *ambesas (coup de dés qui amène deux as).*

**Ane Royé** L 92 *zèbre (enseigne de taverne).*

apateller T 1156 *appâtelier, nourrir.*

arenic rocher T 1422 *arsenic en roche.*

ardre (passé déf. *ardiz*) PD 488 *brûler.*

arenter T 996 *donner à rente.*

arsure T 1420 *brûlure.*

artifier PD 23 *composer avec art.*

assigner L 113 *assurer, pourveoir à.*

assouvi PD 281 *achevé, parfait.*

assuivre T 1625 *suivre.*

attainer, attiner T 411 PD 199 *tourmenter.*

attinter T 1476 *ajuster, parer.*

aulmoire L 123 285 *armoire.*

avaller PD 138 *descendre, précipiter.*

avancer (s') T 182 *aller jusqu'à*

**Bachelete** T 666 *jeune fille.*

bachelier T 665 *jeune homme non marié.*

bacheliere T 1510 *tém. de bachelier, gradué dans une Faculté.*

barat T 574 *tromperie, ruse.*

baud T 1192 *hardi.*

belin T 1277 *mouton.*

benny PD 111 *banni.*

**benoistier** T 1807 *bénitier.*

bergeronnette T 1779 *pastorale, chanson rustique.*

Bibl. rom. 35. 36.

betourner PD 311 *tourner à l'envers, maltraiter.*

billart L 227 *crose en bois dont on se sert pour jouer aux billes et aux boules.*

blanc L 206 T 716 *petite monnaie d'argent.*

boing PD 110 *bain.*

boiser T 1103 *garnir avec du bois.*

boiture T 823 *boisson.*

bonne (estre en) L 274 *être en bonne disposition.*

bonne L 279 *borne, limite.*

bont T 617 *bond, terme emprunté au jeu de balle.*

botel de foing PD 104 *botte de foin.*

bouffer T 391 *souffler, enlever comme par un coup de vent.*

bouges T 1226 *bougettes, poches.*

bouillon T 853 PD 487 *tourbillon.*

bourettelet T 311 *coiffure de la femme.*

branc L 83 *épée.*

brelar bigod T 1585 (*by'r Lord! by God!*) *juron.*

bret T 1271 *breton.*

brossillon T 2008 *broussaille.*

brouller T 1702 *faire de la sorcellerie.*

broyer L 260 *mortier.*

bruit L 69 T 426 PD 111 *renommée.*

**Cadès** T 135 *capitaine.*

canette T 1823 *canard femelle.*

cappel PD 597 *chapeau.*

carre T 1098 *dimension.*

carreau T 1028 *pavé.*

cascaveau PD 391 *grelot.*

ceps T 144 *billots dans lesquels on enferme les jambes du prisonnier.*

chambre aux deniers T 1748 *juri-*

- diction qui a dans ses attributions les dépenses de la maison du Roi.*  
 changon L141 *enfant supposé par un démon à un fils des hommes; injure.*  
 chantier (être rempli sur les ch.)  
 T 199 *être bien nourri?*  
 charretée T 1686 *mesure de vin.*  
 chastoy T 1640 *réprimande.*  
 chayeres (tenir) T 1523 *tenir chaire, enseigner.*  
 chenevotes T 529 *brins de chanvre dépouillés de l'écorce.*  
 chiere T 1192 *chère, visage.*  
 clauepatin T 1970 *batteur de pavés.*  
 coete T 1122 *couette.*  
 conclure T 1534 *réduire au silence en argumentant.*  
 conseiller qqe ch. L5 *soumettre au jugement d'autrui.*  
 conséquence PD 445 *déduction.*  
 coquart T 736 *sot, benêt.*  
 cornete T 1090, 1957 *bande de soie que les docteurs en droit portaient autour du cou, ruban de soie?*  
 courir T 134 *faire la course.*  
 Cousture du Temple T 1029 *culture (domaine de la commanderie du Temple situé hors de Paris).*  
 cramelière L 102 *crémaillière.*  
 croix PD 370 *équivoque sur la croix empreinte au droit des monnaies.*  
 crosser L 227 *frapper la boule avec la crosse ou bâton recourbé.*  
 croupetons (à) T 527 *dans une situation accroupie.*  
 cuidereau T 1973 *galant présomptueux.*
- Dea** PD 450 *interj. certes.*  
 demaine PD 10, 20, 30, 36 *domaine.*  
 demener T 284, 1596 PD 271 *mener, conduire.*
- demy saint T 1604 *demi-ceint (ceinture étroite de chaînons de métal).*  
 deporter (se) PD 336 *s'abstenir.*  
 desaisiner (se) T 1309 *se dessaisir.*  
 deschaulx T 1835 *déchaussé.*  
 desfaçon L19 T 945 *destruction, malheur.*  
 deshait T 1601 *déception.*  
 detester T 781 *rayer du testament.*  
 devier T 986, 1792 PD 290 *mourir.*  
 doller T 103 *doler, amincir avec un instrument tranchant.*  
 drappel PD 591 *linge.*  
 drappilles T 1717 *hardes.*  
 duire T 1622 *conduire, convenir.*
- Embatre (s')** T 1394 *se précipiter.*  
 embrochier T 249 *mettre en perce.*  
 emperiere T 874 *impératrice.*  
 emperieres T 394 *empereur (archaïsme voulu).*  
 empestrer T 550 *entraver.*  
 empe(s)trer T 555 *obtenir.*  
 enclos PD 242 *prisonnier.*  
 endementes T 1573 *pendant cetemps-là.*  
 enfe me T 1804 *faible, malade.*  
 enfourmer T 1300 *enfoncer.*  
 engaultrer T 695 *tromper, séduire.*  
 engigner T 1240 *tromper.*  
 engrillonner T 132 *mettre les pou cettes à un prisonnier.*  
 enhorter PD 323 *exhorter.*  
 enmoufler L 311 *ganter, emmitoufler.*  
 enné T 1580 *par ma foi.*  
 enserchier T 1288 *rechercher.*  
 entandiz PD 397.498 *pendant ce temps.*  
 entechié T 482 *entaché.*  
 entente T 1724 PD 376 *intention.*  
 enter T 1688 *fixer*  
 entier PD 288 *pur.*  
 entresuivre (s') T 1623 *se suivre.*

- entreoil T 495 *espace qui se trouve entre les deux yeux.*  
 envers PD 193 *renversé.*  
 envlimé PD 492 *envenimé.*  
 envys P 1268 *à contre cœur.*  
 errant T 217 *rapidement.*  
 erre T 938 *voie.* grant erre T 845.  
*grandtrain.* estre à son erre T 1907.  
*être en train.*  
 eschappin T 1043 *escarpin.*  
 escharbot T 1612 *escarbot, bousier.*  
 eschever T 1724 *esquiver, éviter.*  
 eschoicte PD 195 *héritage.*  
 esclat T 1608 *tesson ou morceau de bois.*  
 escondire PD 576 *refuser.*  
 escorcherie PD 592 *boucherie, chambre de torture.*  
 escourgon L 143 *étrivière.*  
 escouvetes (chevaucheur d') T 668  
*chev. de balai, sorcier.*  
 escouvillon L 316 *écouvillon, balai.*  
 esguilleté T 1716 *muni d'aiguillettes.*  
 eslocher (s') PD 566 *s'ébranler.*  
 esme T 44 *estimation, attente.*  
 esmorcher T 1424 *amorcer, préparer.*  
 essangier T 1448 *échanger, décrasser (le linge).*  
 essoine L 229 T 340 *peine, épreuve.*  
 esteuf T 731 *balle.*  
 estrenes (faire ses) T 419 *avoir du bon temps.*  
 estront T 1199, 1426. 1455 *étron.*  
 estry L 220 *querelle, dispute.*  
 eufumere T 829 *éphémère.*  
 extimative L 289 *faculté qui apprend à juger, à apprécier.*  
 extrace T 274 *extraction, origine.*
- Faffée** 1802 cf. Romania XVI, 423-4.  
 faitis T 497, 504 *bien formé.*  
 faintif T 1701 *trompeur.*
- farcer T 1702 *jouer des farces (pièces comiques).*  
 fardelet PD 450 *petit fardeau, paquet.*  
 fenestre L 120 *boutique d'écrivain.*  
 T 236 *devanture de boutique.* T 545  
 clorre f. *fermer boutique.*  
 fesseau L 205 *faisceau.*  
 fetart T 36, 1251 *paresseux.*  
 fillé T 1514 *chanvre ou lin changé en fil*  
 fiz T 1447 *fic, tumeur.*  
 fons PD 210 *fontaine, source.*  
 formative L 291 *faculté d'inventer.*  
 fort (au) L 47 T 198 *en somme.*  
 franc PD 404 *exempt.*  
 franchi PD 14 *afiranchi.*  
 franchise T 461 *pouvoir, domination.*  
 fromentée T 1764 *bouillie de farine de froment.*  
 fuerre L 180. T 765 *foin.*  
 fuste T 142 *bateau.*
- Galle** T 1720 *plaisir.*  
 galler T 170 *s'amuser.*  
 genouillon (à) T 855 *à genoux.*  
 get PD 93 *jeton.*  
 gippon PD 368 *tunique sans manches.*  
 glic T 1705 *jeu de cartes.*  
 gluyon de fuerre L 180 T 765 *botte de paille.*  
 gogo T 1614 *terme de tenresse.*  
 gonne PD 83 *cotte longue.*  
 goyere T 1561 *tarte au fromage.*  
 granche T 1207 *grange.*  
 greigneur T 966 *plus grand.*  
 grementer (se) T 281 *se lamenter.*  
 greve T 1043 *mollet.*  
 grez T 999 *pavé.*  
 grisle T 1633 *grille, prison.*  
 gr.velé T 524 *tacheté.*  
 grongnée T 236 *coup sur le groin.*

- groselles (mascher des) T 660 *subir un affront.*  
 grosser T 860 *copier.*  
 guysarme T 1193 *hache à deux tranchants.*
- H**abandon(jeter)T1778*abandonner.*  
 hachier T 952 ?  
 haït T 1591 *gré, disposition.*  
 harier PD 527 *importuner.*  
 haranguiere T 1533 *harengère, vendeuse de harengs.*  
 hasle T 1722 *hâle.*  
 havée T 1033 *poignée.*  
 hemée PD 490 *bataille.*  
 hérité T 1466, 1690 *qui possède par héritage.*  
 histoire T 1877 *ornement (cfr. historié).*  
 hober (se) T 1546 *bouger.*  
 houseau L 192 T 1428 *botte, guêtre.*  
 houser T 239 *botter, guêtrer.*  
 houstil T 1105 *outil.*  
 huchier T 1260 *crier.*  
 hucque L 122 *cape avec capuchon.*  
 hutin T 1978 *tapage.*  
 hutinet T 1107 *maillet de tonnelier et diminutif de hutin, tapage.*
- I**mpartir L 44 *accorder en partage.*
- J**acoppin T 731 *crachat, glaire.*  
 jacoppines (souppes) T 1162 v. Romania XXX p. 391 Note.  
 jalet PD 443 *gale.*  
 jambot T 1614 *jambon, cuisse.*  
 jangleresse T 881 *menteuse.*  
 jardinet T 508 *pénil.*  
 jargonner PD 86 *parler le jargon.*  
 jeu T 1738 *part. passé de gésir.*  
 joint T 498 *bien jait.*  
 joncherie PD 593 *tromperie.*
- L**aboureux T 1501 *de laboureur.*  
 lambroisser T 1207 *lambrisser.*  
 lame T 301 *dalle sépulcrale.*  
 langagier T 1515 *bavard.*  
 lavaille T 1427 *lavure.*  
 lectry L 221 *lutrin.*  
 lettres T 1288 *sciences.*  
 lian PD 243 *lien.*  
 lieu (avoir l. vers qq'un) T 51 *subsister devant.*  
 linget T 112 *délié.*  
 lisse T 505 *combat.*  
 jotz PD 113, 340 *louange.*  
 lubre T 93 *glissant. instable.*  
 lunettes T 631 *les yeux, la vue.*
- M**ailler PD41 *frapper avec un maillet.*  
 mailles (jeu de trois) T 1676 *jeu où on ne joue pas plus de trois mailles.*  
 maillon T 852 *maillot.*  
 mains (estre au m. à qq'un) L 256 *peu importer.*  
 maistrerie PD 541 *maîtrise, autorité de maître.*  
 mal talant T 389 *colère, dépit (archaïsme voulu).*  
 manne (venir de) T 1341 *venir du ciel.*  
 mariote T 1982 *petite fille.*  
 marmoset T 1982 *petit garçon.*  
 mathon T 1487 *lait caillé.*  
 mauffez T 388 *diable (archaïsme voulu).*  
 may PD 385 *branches vertes.*  
 mercerot T 417 *petit mercier, colporteur.*  
 merir P 880 *mériter.*  
 mesconter (se) L 8 *se tromper.*  
 meseau T 1427 *lépreux.*  
 meshaing T 1974 *mal, douleur.*  
 mesprendre (vers qq'un) T 167, 544 *commetre une faute.*

mesprison T 1787 PD 11 *méprise, erreur.*

messe seiche T 1838 *messe sans consécration.*

miege T 1140 *médecin.*

mignot T 1971 *élégant, mignon.*

mitaines aux nopces T 663 *coups* (cfr. Rabelais IV 14).

morillon (vin) T 2022 *vin d'un rouge foncé.*

mors T 1724 *morceau.*

mouillier T 643 *femme.*

mouse T 1074 *museau.*

moussu T 514 *poilu.*

moustarde (aller à la) T 1783 *se dit des enfants qui vont acheter de la moutarde en chantant des chansons satiriques.*

musier 1491 *réfléchir.*

**N**aveau T 700 *navet.*

ne que L 60 T 540, 548, 556, 560 *pas plus que.*

noysier T 1488 *quereller.*

ny (mettre en) PD 113 *nier.*

nuytée T 1477 *espace d'une nuit.*

**O**e T 1823 *oie.*

oistre T 239 *huitre.*

oppinatif T 287 *qui a rapport à l'opinion.*

orbe PD 347 *aveugle. coup orbe confusion.*

Orfevre de boys T 1118 *surnom d'un sergent à verge au Châtelet.*

ou dans le.

**P**aelle T 697 *chaudière.*

papaliste T 359 *papauté.*

papier T 786 *balbutier, bégayer.*

parassouvir T 1864 *assouvir, achever.*

parcial PD 209 *attaché à un parti.*  
parement (lit de) T 1738 *lit d'aparat.*

partemert T 172 *départ.*

passot T 1594 *espèce de dague.*

patart T 1232 *petite monnaie artésienne et flamande.*

peaultre T 693 *étain.*

pe ussu T 516 *qui n'est que peau.*

pelle T 709 *drap de soie.*

per T 1381 *pair, pareil.*

perir T 797, 1018 *perdre, détruire.*

pesle T 706 *pêne.*

peu T 13 *part. passé de paître.*

pieça PD 357, 517, 606 *depuis longtemps.*

piez blans (avoir les piez bl. vers qq'un) L 29. *être étranger à.*

pies de veaux (faire les) PD 389 *gambader.*

pigne T 1248 *peigne.*

pigon L 229 *pigeon.*

pion. pyon T 821, 1259 *buveur.*

plaisance (à) PD 393 *à cœur joie.*

pl. nter L 152 *se moquer?*

plaque T 1040 *monnaie de cuivre.*

plombée T 1994 *boule de plomb attachée à un bâton.*

plouvier T 1052 *pluvier.*

plumail (mettre p. au vent) T 721 *jeter la plume au vent, abandonner ses décisions au hasard.*

plume (se joindre à la p. de son per) T 1381 *s'accoupler.*

poirre T 1100 *péter.*

poise T 1500 PD 503 *subj. et indic. près. de peser.*

porteur de bulles T 1692 *porteurs de bulles d'indulgences.*

pot nce L 259 *béquille pot. Saint-Mor (=Saint-Maur-les-Fossés) ex-voto laissés par les pèlerins.*

poupart L 119 *gros garçon*.  
poursuivre qqch. à qq'un L 79 *at-*  
*ter qqch. sur qq'un*.

prenant (pres) T 1670 *collant*.  
prière de Picart T 37 *prière muette?*  
prince des sotz T 1078 *Chef d'une*  
*confrérie dramatique qui représen-*  
*tait des sotties*.

procurer PD 5 *prendre soin, travailler*.  
prospéctive L 290 *faculté de voir*.

Quelongne (estre en q.) L 52 *être*  
*comme la fusée sur la quenouille*.  
quinze signes L 253 *les quinze si-*  
*gnes précurseurs du Jugement der-*  
*nier*.

Raillias T 1562 *régal*.  
raillon T 1885 *trait d'arbalète*.  
ramentevoir T 1566 *rappeler*.  
ranguillon T 2016 *ardillon*.  
rappeau T 1674 *rappel de l'exilé ou*  
*appel (à la justice ecclésiastique)*.  
reagal T 1422 *réalgar, sulfure rouge*  
*d'arsenic*.

reau T 1026 *monnaie d'or*.  
rebours PD 222 *contre-poil, contraire*.  
rebrassé T 309 *retroussé*.

recompencer (se) T 198 *se donner*  
*une compensation, profiter de*.

recreu T 442 *las, affaibli*.  
reculer PD 423 *lieu reculé, écarté*.  
refaict T 1142 *bien nourri*.

refrigerer T 818 *rafraîchissement*.  
relaiz T 62 *délai, remise*.

remordre T 111 PD 7 *causer des re-*  
*mords*.

repentailles T 466, 1678 *repentir*.  
requoy T 242 *tranquillité*. a requoy  
T 448 *secrètement*.

rere T 1896 (rez part. passé) 1897 (ret  
3. pers. sing. Prés. Ind.) *raser*.

retraict PD 422 *retiré*.

revenchier (se) T 191 *se défendre*  
T 1189 *se venger*.

rez (jusqu'au r. d'une pomme) T 1850  
*jusqu'à ce que tout soit lisse comme*  
*la surface d'une pomme*.

ribler T 1195 *piller*.

ribleur T 1978 *pilleur*.

riblis L 173 *échauffourée*.

riote T 1990 *querelle*.

roquart T 734 *cheval hors de service*.

rote T 1988 *rot*.

rouan T 1145 *cheval dont le poil*  
*est mêlé de blanc, de gris et de roux*.

rouiller PD 15 *battre*.

ru T 658 *ruisseau*.

ruit T 1599 *rut*.

Sade T 1588 *agréable (pris substan-*  
*tivement)*.

sadinet T 1506 *parties sexuelles de*  
*la femme*.

saulsoie L 124 *saussaie, lieu planté*  
*de saules*.

scelleur T 1198, 1204 *garde des sceaux*.

sendail T 1229 *étouffe de soie*.

senez T 402 *expérimenté (archaïsme*  
*voulu)*.

sensitif L 297 PD 547 *faculté de per-*  
*cevoir les sensations*.

seraine T 346 *sirène*.

serre (tenir) T 757 *tenir ferme*.

seuf T 729, 1264 PD 177 *soif*.

seul pour tout T 80 *seu valable*.

sidere T 299 *astre*.

similative L 291 *faculté d'imitation*.

sollier T 1884 *étage, chambre haute*.

sommet T 1613 *dessus de la tête*.

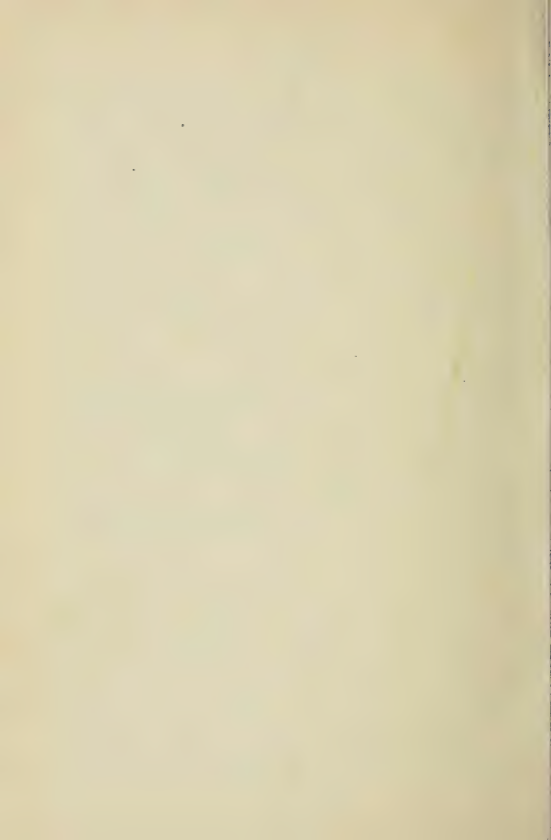
souef T 326, 1388, 1763 *tendre*.

souffrete T 1578 *disette*.

souldre PD 543 *solder, régler*.

substantement PD 221 *nourriture*.

- sumer T 1398 *semer.*  
 surcot T 1604, 1972 *robe de dessus.*  
 sure (jus ne s.) T 1417 *ni en bas  
ni en haut.*  
 surquerir L136 *solliciter d'une façon  
indiscrete.*  
 syon PD 214 *scion, rejeton.*
- Tabart** L 189 T 1116, 1294 *manteau  
long.*  
**tacon** L163 *martinet garni de lanières  
de cuir.*  
**tallemouse** T 1073 *talmouse (pâtis-  
serie soufflée).*  
**targe** T 917, 1271 *bouclier.*  
**tauxer** T 1212 *taxer.*  
**tayon** T 379 *aïeul.*  
**tenant** (tout d'un) T 751 *en bloc.*  
**tenir sous qq'un** L 10 *posséder un  
fiert. de qq'un* PD 405 *dépendre de.*  
**terne** T 694 *coup qui amène trois aux  
deux dés.*  
**tete** T 521, 1124 *mamelle.*  
**tollir** T 461 PD 16, 335 *enlever.*  
**tonsure** (chappelle à simple) T 1837  
*accordée à celui qui n'a que la  
tonsure.*  
**tor** PD 146 *toreau.*  
**tordre** (se) PD 17 *se séparer.*  
**tortu** T 939 *tordu, de travers.*
- tostée** T 1486 *tranche de pain roti.*  
**touaille** T 218 *serviette.*  
**tourbe** PD 303 *foule.*  
**tracer** T 277 *suivre à la trace.*  
**traictiz** T 499, 502 *joli.*  
**trappe volliere** T 230 *volière.*  
**travail** T 93 *souffrance.*  
**truandaille** T 463 *gueux.*  
**Trumellieres** L102 *jambières (enseigne  
d'une taverne).*  
**Turlupins** T 1161 *secte d'hérétiques.*
- Umeur** L 54 *liquide.*
- Valeton** T 733 *jeune valet, jeune  
garçon.*  
**vendront** T 1341 *fut. de venir.*  
**venerieux** L 23 *qui tient à Vénus.*  
**vielle** (mettre sa v. sous le banc) T 717  
*vielle (se retirer du monde joyeux)*  
**villotièrre** T 1511 *femme de mauvaise  
vie.*  
**voirre** T 1905 *verre.*  
**voise** T 38, 1105, 1282 *subj. prés.  
de aller.*  
**vollée** T 618, 623 *mouvement de la  
balle lancée, à la v. à l'occasion.*  
**voultiz** T 494 *arqué.*
- Ysnel** T 1368 *prompt, vif.*





## ERRATA.

*Lais:* v. 40, 56: *corr.* oïr.

v. 43 *l.* Angiers; *au lieu de* Angiers,

v. 90 *l.* voire o *au lieu de* avec (*éd. Ch.*<sup>1</sup>)

v. 92 *l.* o l'Asne (*éd. Ch.*)

v. 126 *l.* o ung chappon (*éd. Ch.* ou ung)

v. 165 *l.* o la vache (*éd. Ch.*)

v. 174 La Lanterne *en italique* (*éd. Ch.*)

v. 227 *l.* o ung (*éd. Ch.*)

v. 229 *Variante:* *corr.* L. Pignons *au lieu de:* L Pignons.

v. 242 *corr.* cheveux.

v. 276 *corr.* J'oïs.

*Testament:* v. 59 *Variante:* *corr.* L: après trop.

v. 73 *l.* Et pour ce que f. me sens (*éd. Ch.*)

v. 147 *corr.* faulcement.

v. 193 *l.* Bien est verté (*éd. Ch.*)

v. 313 *l.* P. ou Helaine (*éd. Ch.*)

v. 331 *l.* Archipiades (*éd. Ch.*)

v. 411 *l.* S'ils en sont courcez n'ataynez (*éd. h.*)

v. 509 *corr.* cheveux.

v. 936 *l.* Qui lui portera (*éd. Ch.*)

v. 950—5 les premières lettres forment l'acrostiche: MARTHE (*éd. Ch.*)

v. 1026 *l.* o ce *au lieu de* avec ce (*éd. Ch.*)

v. 1082 *l.* Il aura o ce le b. (*éd. Ch.*)

v. 1099 *l.* o ung (*éd. Ch.*)

v. 1194 *l.* Detusta (*éd. Ch.* Detusca.)

v. 1227 *corr.* torchier.

v. 1381 *l.* Bruit la mauviz (*éd. Ch.*)

v. 1429 *l.* et telz drogues vlimeuses (*éd. Ch.*)

v. 1566 *Variante:* *corr.* L ramentroy.

v. 1612 *l.* plus enflambé qu'ung vlimeux escharbot (*éd. Ch.*)

v. 1632 *l.* marchié se tiengne (*éd. Ch.*)

### Poésies diverses

v. 108 *corr.* que d'homme.

v. 176 *après* Jenin l'Avenu *ajouter:* Va-t-en aux estuves.

v. 368 *corr.* ne pendz (*éd. Ch.* pens.)

v. 426 *corr.* — Laisse m'en paix.

<sup>1</sup> Nous indiquons ici, en les désignant par les initiales *éd. Ch.* quelques unes des corrections introduites par „l'Ancien archiviste“ dans le texte de Villon (Paris Champion 1911) et que nous adopterions volontiers.

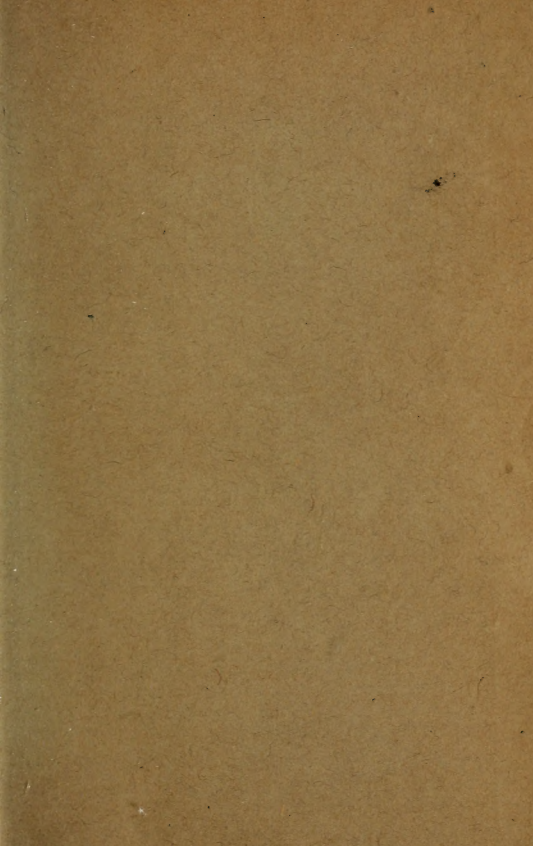
## Errata.

- v. 459—464 Les premières lettres forment l'acrostiche VILLON.  
v. 493 *l.* sur sa bannière (*éd. Ch.*)  
v. 588, 596, 604, 607 *l.* de moytaire (*éd. Ch.*)  
v. 595 *Virgule* après tricherie.

### Glossaire

- après arenter ajouter:* m'arme  
T 1068 *par mon âme.*  
branc L 83. T 971. 1025.  
bret T 1271. 1531.  
*après chenevotes ajouter:* chief  
(en) T 1799 *tête nue.*  
*après estront* T 1199 *ajouter* (estr.  
de mouche: *cire.*)  
Faffée T 1802 (*au lieu de* *faffée*  
1802.)

- après fetart ajouter* feu T 70. 383  
*ci-devant.*  
*après fiz ajouter* fois (à la) T 1080  
*parfois.*  
greve T 1042 *au lieu de* 1043.  
grongnée L *au lieu de* T.  
harier PD 529 *au lieu de* 527.  
linget T 1112 *au lieu de* 112.  
may PD 385 *branche verte au lieu*  
*de branches vertes.*  
merir T 799. 880 *au lieu de* P 880.  
Quelongne etc. *après:* *sur la*  
*quenouille, ajouter:* *être en*  
*faveur.*  
reffaict T 1145 *au lieu de* 1142.  
serre (tenir) T 767 *au lieu de* 757.  
sure (ne jus ne s.) *au lieu de* sure  
(jus ne s.)





183466

LF.

V759.4

Author Villon, François

Title Oeuvres.

University of Toronto  
Library

DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET

Acme Library Card Pocket  
Under Pat. "Ref. Index File"  
Made by LIBRARY BUREAU

